



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2019-2020

NATURERIGHTS FRANCE c/ Maison des associations . 8 Rue du Général Renault, 75011 Paris. NATURERIGHTS GUYANE c/ Maison des associations 81, rue Christophe Colomb, 97300 Cayenne. NatureRights est une Association loi 1901 à but non lucratif enregistrée à la préfecture le 17/01/2009, annonce publiée au Journal Officiel N°20090003 - 1151.

FONDATION NATURERIGHTS c/ Jean Constantinesco 40, rue d'Espagne 1060 Bruxelles. NatureRights est une Fondation de Droit Privé Belge, créée le 18/06/2009 au Greffe de Bruxelles sous le numéro 0812349462 dont le siège se situe au 40, rue d'Espagne 1060 Bruxelles (c/ CONSTANTINESCO). NatureRights a été agréée au programme de "TGE" Trans Giving Europe, sous l'égide de la Fondation du Roi Baudouin, qui lui permet de percevoir des donations déductibles d'impôts de treize pays européens et aux Etats-Unis.

PLAIDOYER POUR LES DROITS DE LA NATURE

- LA NATURE COMME SUJET DE DROIT
- L'ALLIANCE MONDIALE POUR LES DROITS DE LA NATURE
- TRIBUNAL & CAMPAGNE POUR LA RECONNAISSANCE DES DROITS DES ÉCOSYSTÈMES AQUATIQUES
- DIFFUSION DE PLAIDOYER
- FAIRE ÉVOLUER LES NORMES NATIONALES & INTERNATIONALES
- WILD LEGAL, UNE ECOLE DES DROITS DE LA NATURE

MOBILISATIONS POUR PROTÉGER LES ECOSYSTEMES

- L'AMAZONIE GUYANAISE MENACÉE PAR L'INDUSTRIE MINIÈRE
- LA MONTAGNE D'OR
- FORAGE PÉTROLIER OFFSHORE TOTAL
- CAMPAGNE GLYPHOSATE

DROITS DES PEUPLES AUTOCHTONES

- PEUPLES AUTOCHTONES DE GUYANE
- PEUPLES AUTOCHTONES DU BRÉSIL

CONSTRUIRE DES ALTERNATIVES SUR LE TERRAIN

- ACCOMPAGNEMENT DE PROJETS
- LISTE DES PROJETS

VALORISER LES SAVOIRS TRADITIONNELS

- SAVOIRS TRADITIONNELS & GESTION DURABLE DES ÉCOSYSTÈMES
- DE L'AMAZONIE BRÉSILIENNE À LA GUYANE FRANÇAISE
- RÉSEAU DES SAVOIRS DE LA FORÊT EN GUYANE
- TRANSMISSION DE SAVOIRS
- VALORISATION DES ACTEURS TERRAIN
- DÉVELOPPEMENT DE FILIÈRES

CRÉER UNE CULTURE DE L'ENGAGEMENT

- LE CODE AMAZONIEN
- CLIMAX AMAZONIE
- PARCOURS

INVESTIR DES TERRITOIRES RÉSILIENTS

- LE CONSULAT
- LA BASE
- OCCUPATION COLLECTIVE DU TEP
- COLLABORATIONS

CORPORATE

- ORGANISATION
- FINANCES
- ANNEXES

Depuis 2009, l'organisation NatureRights (NR) s'est engagée à identifier, soutenir, mettre en œuvre et promouvoir des initiatives relevant des « Droits de la Nature ». Entendus dans le sens de la reconnaissance du principe d'interdépendance qui relie les Hommes à la Nature, ce principe fondateur guide toutes les actions de l'organisation. Fonctionnant comme un Hub associatif, l'organisation agit au sein d'un vaste réseau d'acteurs selon des principes de gouvernance relevant des « lois du vivant », et met en application les principes et les pratiques qui les sous-tendent dans une approche systémique, du plaidoyer à l'action de terrain, tant dans des milieux amazoniens que dans des milieux urbains afin de renforcer et restaurer le lien Humain - Nature et l'harmonie au sein du Vivant. Sur ces trois dernières années, NatureRights s'est investie simultanément en Amazonie, avec un focus particulier en Guyane française, et en France métropolitaine. NR agit selon les axes suivants:

→ Plaidoyer

NR porte un plaidoyer pour la reconnaissance des Droits de la Nature et du crime d'écocide, la défense des droits des peuples autochtones et des campagnes de mobilisations pour la préservation des écosystèmes contre les industries extractives et les pesticides.

- Droits de la Nature : De 2019 à 2021, NR s'est investi à structurer le Hub Européen des Droits de la Nature, et organiser la campagne pour la Reconnaissance des Droits des Écosystèmes Aquatiques à travers la tenue d'un tribunal et d'un Forum Européen dans le cadre de l'UICN à Marseille.
- Peuples Autochtones : NatureRights porte un plaidoyer en faveur des Droits des Peuples Autochtones, en Guyane, à travers un programme de soutien juridique ainsi qu'une coordination à l'échelle nationale ; et au Brésil par la coordination d'une plainte portée par des Chefs à la Cour pénale internationale.

→ Les Savoirs de la Forêt

NR agit auprès des communautés traditionnelles pour défendre des modes de vie fondés sur une approche éco-centrée et sur des savoirs et savoirs faire traditionnels garants d'un équilibre Homme Nature. Pour ce faire, NR travaille très concrètement à la construction d'Alternatives sur le terrain par le développement du programme « Savoirs de la Forêt » particulièrement développé en Guyane Française.

- Projets : NR a mis en place un dispositif d'accompagnement de projet, comprenant un soutien technique à des initiatives locales autour de l'agroécologie, de la transmission de savoirs, et le développement de filières économiques fondées sur les savoirs et savoir-faire locaux.
- Transmission de Savoirs au sein du Réseau des Savoirs de la Forêt : Une dynamiques d'échanges (Ateliers, formations, Animations...) s'est mise en place afin de favoriser la transmission de savoirs et l'échange interculturel au sein du réseau, entre les porteurs de savoirs.

→ Territoires

NR investit des territoires afin de créer des lieux responsables, résilients et durables en favorisant l'autonomie, le collectif, l'expérience et la création afin d'explorer les solutions au monde de demain.

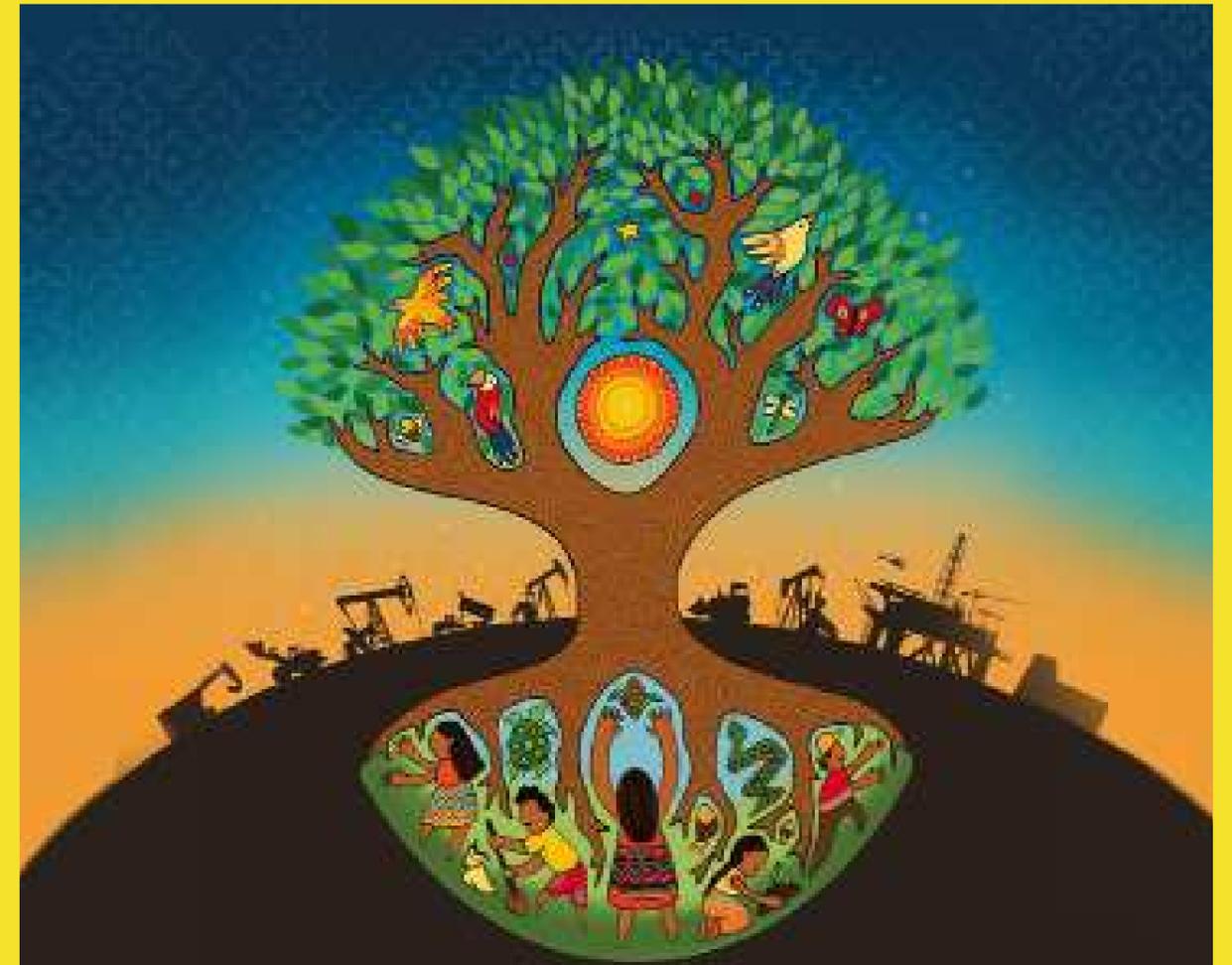
- Valorisation auprès du grand public des expériences de terrain et des richesses amazoniennes, par le biais de productions événementielles telles que le Code Amazonien, durant le festival Climax ou SELVA.
- L'investissement de Territoires résilients Urbains, tiers-lieux et micro-nations, comme c'est le cas à travers le Consulat, la Base ou la Terre d'Écologie Populaire.

Contextuellement, l'année 2020 a été particulièrement marquée par la crise sanitaire, qui a confiné le monde. Ce temps a permis à l'équipe de NatureRights de se structurer et de renforcer les dynamiques en cours. Ainsi, NR est désormais implantée durablement en Guyane Française avec un établissement secondaire, une organisation locale horizontale et une visibilité sur le moyen terme pour les équipes locales. La mise en place du "Réseau des Savoirs de la Forêt" a permis de structurer l'activité sur le terrain afin de répondre aux besoins des communautés et créer du lien à l'échelle locale et nationale, participant à la cohésion nationale par le rapprochement entre territoires d'outre-mer et de métropole.

Ce temps a permis de préfigurer de nouveaux projets « territoires de transition » au Paraguay et au Portugal et à clarifier une gouvernance interne fondée sur les lois du vivant. Ainsi est réitéré notre engagement à défendre les valeurs des Lois de la Nature et leur contribution à un changement systémique global.

Mettant en lumière l'interdépendance liant les communautés locales à la protection de la Nature, NatureRights crée des passerelles entre l'Amazonie et la métropole pour une prise de conscience collective de l'urgence de prendre soin de ce territoire et de rééquilibrer notre rapport au Vivant et à la Nature.

PLAIDOYER POUR LES DROITS DE LA NATURE



- CONCEPT / LA NATURE COMME SUJET DE DROIT
- L'ALLIANCE MONDIALE POUR LES DROITS DE LA NATURE
- TRIBUNAL & CAMPAGNE POUR LA RECONNAISSANCE DES DROITS DES ÉCOSYSTÈMES AQUATIQUES
- DIFFUSION DE PLAIDOYER
- FAIRE ÉVOLUER LES NORMES NATIONALES & INTERNATIONALES
- WILD LEGAL, UNE ECOLE DES DROITS DE LA NATURE

FAIRE ÉVOLUER LES NORMES NATIONALES & INTERNATIONALES POUR RECONNAÎTRE LES «DROITS DE LA TERRE»

Depuis 2009, NR s'inscrit dans un vaste réseau d'acteurs internationaux qui défendent des systèmes de gouvernance relevant du "Droit de la Terre". Par la reconnaissance des Droits de la Nature, ou du crime d'écocide, ce mouvement a pour objet de promouvoir une évolution des normes internationales portant sur la préservation des écosystèmes, la prévention et la sanction des crimes environnementaux. Ce cadre légal novateur permet en outre de prévenir et atténuer les conséquences du dépassement des limites planétaires et rétablir une relation harmonieuse entre l'Homme et la Terre-Mère.

Le mouvement des Droits de la Nature propose une approche philosophique et juridique fondée sur le principe d'interdépendance et la reconnaissance du droit des écosystèmes à exister, être préservés, se maintenir, et régénérer leurs cycles vitaux. En ce sens, les Droits de la Nature renversent le paradigme anthropocentré occidental et une conception rationaliste et utilitariste de la Nature. La reconnaissance des écosystèmes comme sujet de droit est un moyen effectif de garantir le maintien des cycles écologiques vitaux de la planète, les devoirs de l'Homme à cet égard, et la possibilité de revendiquer ces droits en justice.

Partenaire opérationnel de "END ECOCIDE ON EARTH" et membre du comité exécutif de la "GLOBAL ALLIANCE FOR THE RIGHTS OF NATURE" (GARN), NR organise des événements internationaux - tels que le TRIBUNAL INTERNATIONAL DES DROITS DE LA NATURE - à l'occasion de la COP21 à Paris (2015), de la COP23 à Bonn (2017) et de l'UICN à Marseille (2021). Ces tribunaux moraux visent à démontrer l'effectivité de la «DÉCLARATION UNIVERSELLE DES DROITS DE LA NATURE» à garantir la sécurité de la planète et renforcer les engagements «climatiques» des Etats.



2013 / 2015 - MOUVEMENT END ECOCIDE ON EARTH

Mouvement Européen pour la reconnaissance du crime d'écocide dans le droit international afin de sanctionner les crimes les plus graves contre l'environnement. Soutien et relai du Projet d'Initiative Citoyenne européenne (ICE) visant à récolter un million de signatures afin de faire reconnaître le crime d'écocide auprès du Parlement Européen. Relai de la mobilisation en France, coordination auprès des acteurs associatifs et bénévoles, structuration d'un réseau d'action européen constitué d'experts et de militants.



2015 - MEMBRE FONDATEUR DE NOTRE AFFAIRE À TOUS

En vue de la COP21, NR a été membre fondateur, avec un groupe d'organisations engagées dans la justice climatique, de Notre Affaire à Tous en été 2015. NAAT s'est constituée pour faire du droit une arme afin de protéger le vivant, les communs naturels et le climat. L'organisation cherche à établir par la jurisprudence, le plaidoyer et la mobilisation citoyenne, une responsabilité de l'humain vis-à-vis de l'environnement.



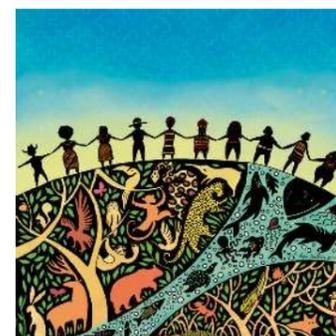
2015 - MEMBRE DU COMITÉ EXÉCUTIF DE L'ALLIANCE MONDIALE POUR LES DROITS DE LA NATURE

La Global Alliance for the Rights of Nature (GARN) est un réseau d'organisations et d'individus engagés dans l'adoption et la mise en œuvre de la "Déclaration Universelle des Droits de la Terre Mère", un texte issu du sommet de Cochabamba, Bolivie en 2010, visant la reconnaissance, le respect et l'application des "Droits de la Nature".



DEC 2015 - TRIBUNAL INTERNATIONAL DES DROITS DE LA NATURE @ COP21 PARIS

Organisation de la campagne "Des Droits pour la Terre" sur une durée de six mois à Paris à l'occasion de la COP21, et du "Tribunal International des Droits de la Nature" dans le cadre de la COP21 en décembre 2015 à Paris. Le Tribunal a rassemblé 80 experts venant de 30 pays différents, a statué sur plus de 20 crimes écologiques et a réuni plus de 2.000 personnes à Paris pendant 2 jours.



2017 / 2018 - TRIBUNAL DES DROITS DE LA NATURE, CAS DE LA MONTAGNE D'OR @ COP23 BONN

Participation à l'organisation du Tribunal International des Droits de la Nature à Bonn en marge de la COP 23. Plaidoirie sur le cas de la Montagne d'Or en partenariat avec la Fondation France Libertés, la Jeunesse Autochtone de Guyane et Or de Question. Médiatisation du projet au sein du réseau de l'Alliance Globale pour les Droits de la Nature et de End Ecocide on Earth.



2019 - 2021 : DES DROITS POUR LES ÉCOSYSTÈMES AQUATIQUES D'EUROPE !

Dans le cadre de la GARN, l'Alliance Globale pour les Droits de la Nature a été lancé le Hub Européen pour les droits de la Nature, ainsi que l'organisation du Tribunal pour le Droit des écosystèmes aquatiques européens, autour de 5 cas: La Mer de Glace (Alpes), le lac Vättern (Suède), l'orpaillage illégal (Guyane Française), les barrages des Balkans et les boues rouges à Marseille. Le tribunal s'est produit dans le cadre de webinaires et lors de l'UICN à Marseille.





CONCEPTS



LA NATURE COMME SUJET DE DROIT

LA NATURE, SUJET DE DROIT?

L'idée de considérer la Nature comme sujet de droit pose un certain nombre de questions et interroge notre conception de la place de l'Homme par rapport à celle-ci.

Au fil du temps, la domination d'une économie d'exploitation sur l'ensemble des sphères de l'existence, le progrès de la maîtrise technique sur la Nature, ou l'essor d'une pensée rationaliste, ont participé au développement d'une conception strictement utilitariste de la relation entre les sociétés et leur environnement. L'idée de "nature-chose", devenue le fondement philosophique et éthique de notre système actuel, détermine une perception instrumentaliste de la Nature construite sur l'idée qu'elle n'existe qu'au travers de ressources utiles et profitables au développement humain. N'étant plus qu'un stock de ressources, le seul lien envisagé est celui de sa gestion.

Cette hyper séparation Homme-Nature contribue au modèle de développement actuel, fondé sur l'exploitation forcée et court-termiste des ressources naturelles à des fins de profit. Celui-ci engendre la détérioration de notre habitat naturel, l'émergence d'un monde où le profit est au-dessus de l'homme et où l'avenir de l'humanité est hypothéqué au bénéfice de quelques-uns. Il conduit les sociétés humaines à exercer une telle pression sur les écosystèmes qu'un déséquilibre biosphérique planétaire met aujourd'hui en péril la pérennité de l'espèce humaine.

À l'ère de l'Anthropocène, alors que sont dépassées les limites de l'empreinte humaine sur terre, n'est-il pas nécessaire d'interroger les valeurs, les croyances et les paradigmes à partir desquelles la civilisation moderne s'est déployée?

La notion de «Droit de la Nature», inspirée des croyances polythéistes et anthropomorphiques des peuples indigènes, repose sur la conception holistique d'une interdépendance profonde qui relie chaque être à la "Terre-mère" et nourricière. Le respect dû à la Terre interdit toute forme d'appropriation ou de domination. Dans cette vision, tout est interconnecté et interdépendant, et l'homme est partie intégrante de la nature et non pas érigé en son maître absolu. Cette acception définit un mode de fonctionnement fondé sur le maintien d'un équilibre vital entre les besoins des communautés et ceux de leur environnement naturel, ainsi qu'au sein des communautés humaines elles-mêmes où le collectif prévaut à l'individualisme. Il en découle un ensemble de valeurs qui définissent des modèles sociaux, politiques et économiques qui ont perduré pendant des milliers d'années parce qu'ils fonctionnent et qu'ils sont durables.

Cette conception apporte une réponse philosophique et spirituelle pertinente. Le débat public est dominé par la tyrannie d'une vision étroite qui se limite à de simples ajustements techniques de l'existant et qui permet d'éviter toute remise en cause profonde et globale du système. Le changement de paradigme civilisationnel qui s'impose requiert le courage de remettre en question nos récits culturels les plus élémentaires, et d'explorer les ressorts psychologiques qui sont à l'origine de la crise.

Parce qu'«on ne résout pas un problème avec les mêmes modes de pensées qui l'ont engendré*», seule une redéfinition profonde de la place de l'homme dans la nature pourra apporter une réponse philosophique, pour ré-enchanter le monde dans l'imaginaire collectif.

→ L'ALLIANCE MONDIALE POUR LES DROITS DE LA NATURE



NR EST UNE ORGANISATION AFFILIÉE À LA GLOBAL ALLIANCE POUR LES DROITS DE LA NATURE (GARN) ET MÈNE SES ACTIVITÉS DE PLAIDOYER DANS CE CADRE, PAR LE BIAIS DU SYMPOSIUM DES DROITS DE LA NATURE À QUITO-EQUATEUR, DE LA CONFÉRENCE DE STOCKHOLM EN SUÈDE, DU LANCEMENT DU HUB EUROPÉEN DES DROITS DE LA NATURE ET DU TRIBUNAL EUROPÉEN POUR LES DROITS DES ÉCOSYSTÈMES AQUATIQUES MENÉ EN 2020 ET 2021, ET PRÉSENTÉ CONJOINTEMENT À L'UICN EN SEPTEMBRE 2021 À MARSEILLE.

Fondée en 2010, la GARN est une coalition d'organisations et d'individus répartis sur 100 pays et engagés dans l'adoption et la mise en oeuvre de systèmes juridiques susceptibles de permettre la reconnaissance, le respect et l'application des "Droits de la Nature".

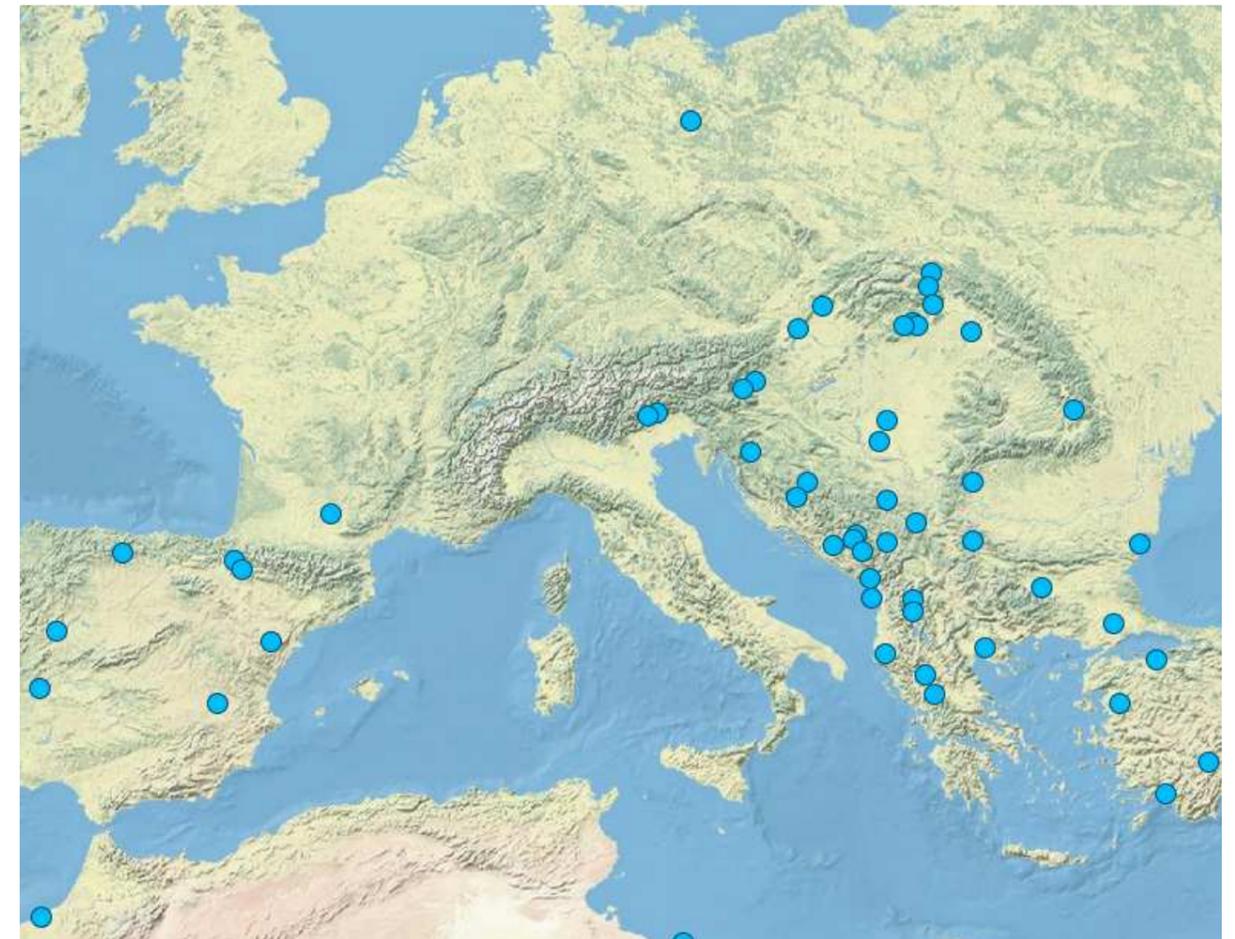
Pour la GARN, les Droits de la Nature se fondent sur la "DÉCLARATION UNIVERSELLE DES DROITS DE LA TERRE MÈRE" (Universal Declaration of the Rights of Mother Earth - UDRME), texte de référence né au "Sommet des Peuples sur le Changement Climatique et les Droits de la Nature" (Peoples' World Conference on Climate Change and the Rights of Mother Earth) qui s'est tenu en 2010 à Cochabamba en Bolivie. Environ 35 000 personnes venues de 100 pays différents y avaient alors participé.

La GARN sert de plateforme pour interconnecter les acteurs ainsi que favoriser les échanges et la collaboration en vue de promouvoir la compréhension et la mise en oeuvre des Droits de la Nature dans le monde.

Les membres de l'Alliance constituent un réseau très divers de personnalités publiques et scientifiques d'horizons différents (avocats, économistes, leaders spirituels et politiques, artistes...) provenant du monde entier.



GARN
GLOBAL ALLIANCE FOR
THE RIGHTS OF NATURE



2019 - LANCEMENT DU HUB EUROPÉEN DES DROITS DE LA NATURE

LE HUB EUROPÉEN POUR LES DROITS DE LA NATURE (GARN EUROPE) A ÉTÉ CRÉÉ À LA SUITE DE LA CONFÉRENCE SUR LES DROITS DE LA TERRE QUI S'EST TENUE EN SUÈDE EN 2019.

GARN Europe est le réseau d'organisations, de communautés et d'individus membres de l'Alliance Globale pour les Droits de la Nature engagés au sein de l'Europe à faire avancer le mouvement.

Le Hub européen permet un travail de collaboration en matière de politique et de défense des droits ainsi que l'identification et la mise en oeuvre de stratégies destinées à résoudre les principaux défis de l'Europe en lien avec les Droits de la Nature.

Il permet aussi le développement et la diffusion d'outils et de ressources pédagogiques nécessaires à la recherche, la formation et la mise en place d'événements et d'activités. Son but est de protéger et de défendre concrètement et efficacement les écosystèmes à travers l'Europe par le

biais des Droits de la Nature, ainsi que de promouvoir la reconnaissance des Droits de la Nature dans les différentes communautés européennes.

ACTIONS MENÉES

NR a fondé le Hub Europe et est membre du comité exécutif. Ainsi, depuis son lancement et jusqu'à ce jour, NR a activement participé à :

- La mise en place des premiers projets,
- La mise en place d'un système de gouvernance, impliquant la création d'un Conseil, de règles de fonctionnement clairement établies et la mise en place de réunions pour définir les projets internes portés par le hub.
- La coordination les premiers mois de fonctionnement
- La création du site internet et de la cartographie



GARN
EUROPE

→ TRIBUNAL & CAMPAGNE POUR LA RECONNAISSANCE DES DROITS DES ÉCOSYSTÈMES AQUATIQUES (2019-2021)

AN INITIATIVE OF THE EUROPEAN HUB
OF THE GLOBAL ALLIANCE FOR THE RIGHTS OF NATURE

"RIGHTS OF AQUATIC ECOSYSTEMS"

A EUROPEAN RIGHTS OF NATURE TRIBUNAL IN DEFENSE OF AQUATIC ECOSYSTEMS
#RIGHTS4WATER #EUROPEANROTRIBUNAL #RIGHTSOFNATURE #EUROPEANGARNHUB
[HTTPS://WWW.RIGHTSOFNATURETRIBUNAL.ORG/](https://www.rightsofnaturetribunal.org/)



GARN
EUROPE

AU SEIN DU HUB EUROPE, UNE COALITION D'ACTEURS (NATURERIGHTS, WILD LEGAL, NOTRE AFFAIRE À TOUS, EARTH THRIVE) SE SONT UNIS POUR MENER UNE CAMPAGNE EUROPÉENNE POUR LA RECONNAISSANCE DES DROITS DES SYSTÈMES AQUATIQUES COUPLÉE À L'ORGANISATION D'UN TRIBUNAL DES DROITS DE LA NATURE EN MARGE DU CONGRÈS MONDIAL DE L'UNION INTERNATIONALE POUR LA CONSERVATION DE LA NATURE - L'UICN (INITIALEMENT PRÉVU EN JUIN 2020 À MARSEILLE, REPORTÉ EN 2021).



GARN
EUROPE



CONTEXTE

Le cycle de l'eau, déjà fortement perturbé par les activités humaines, est désormais affecté par le changement climatique. L'Agence Européenne pour l'Environnement établit que seules 40 % des eaux superficielles – lacs, rivières, estuaires, eaux souterraines – sont en « bon état écologique ». Les cours d'eau sont victimes de la pollution, des barrages et de la surexploitation qui « représentent toujours des menaces majeures pour leur santé à long terme », prévient l'Agence Européenne pour l'Environnement.

Face à ce problème, la reconnaissance des droits de la Nature et leur utilisation à des fins de préservation des écosystèmes aquatiques européens apportent une solution systémique.

LA CAMPAGNE DROIT DES ÉCOSYSTÈMES AQUATIQUES

La campagne pour les **DROITS DES ÉCOSYSTÈMES AQUATIQUES** est portée, au sein du **HUB EUROPE DE LA GARN, PAR UNE COALITION D'ACTEURS : NATURERIGHTS, WILD LEGAL, NOTRE AFFAIRE À TOUS, EARTH THRIVE**.

D'une durée de trois ans, elle vise à sensibiliser l'opinion et les pouvoirs publics à la protection des écosystèmes par le principe des Droits de la Nature afin d'obtenir des avancées concrètes pour la reconnaissance des droits des systèmes aquatiques en Europe.

Cette campagne permet également de réunir les associations partenaires par la création d'une plate-forme européenne de mobilisation appelant à la reconnaissance des droits des écosystèmes aquatiques.

S'appuyant sur la diffusion et la valorisation d'une cartographie collaborative en ligne recensant des cas de violation des droits des écosystèmes aquatiques en Europe, la mobilisation a pour objectif de fédérer les organisations et les mouvements citoyens engagés en Europe afin de diffuser le principe des Droits de la Terre et, ainsi, d'adopter un plaidoyer commun.

Couplée à l'organisation d'un **TRIBUNAL CITOYEN POUR LES DROITS DE LA NATURE TENU À L'OCCASION DU CONGRÈS MONDIAL DE L'UICN À MARSEILLE**, la campagne entend obtenir des victoires concrètes afin de mettre un terme aux écocides en cours à travers une mise en application effective des recommandations issues des jugements produits par le Tribunal.

Une collaboration étroite entre le Hub et les organisations locales permettra de renforcer la mobilisation autour de chaque cas, le plaidoyer auprès des institutions pour la création de normes à l'échelle nationale et européenne ou encore l'action de terrain par la mise en place et le suivi de projets de restauration.

En effet, les conclusions du jury seront notifiées auprès des organes compétentes de l'Union Européenne ainsi qu'aux responsables des dommages afin d'impulser la modification des textes européens pour la protection des écosystèmes aquatiques et la mise en place d'actions préventives et réparatrices.

En définitif, des projets de restauration des écosystèmes affectés seront étudiés avec les acteurs locaux et le réseau d'experts mobilisés par le Hub européen afin d'apporter des solutions concrètes.

L'objectif est ainsi d'appliquer l'ensemble des mesures qui se veulent cohérentes en termes de respect des Droits de la Nature et notamment du devoir de réparation des écosystèmes victimes de dégradations dues aux activités ou aux pollutions d'origines humaines.

Afin de donner à voir la situation actuelle en Europe, le Hub a souhaité présenter des cas emblématiques aux quatre coins de l'Europe, illustrant ainsi l'ensemble du cycle de l'eau, et de donner corps au plaidoyer en mettant en lumière les mobilisations sur le terrain et les revendications juridiques en défense des écosystèmes aquatiques.



Forum Européen - 4 septembre - Coco Velten, Marseille

<https://www.rightsofnaturetribunal.org/tribunals/europe-tribunal-2021/>

CAS DE VIOLATION DES DROITS DE LA NATURE

De janvier à mai, cinq cas emblématiques de violations des droits des écosystèmes aquatiques ont été présentés lors d'audiences en ligne devant un tribunal citoyen fictif, composé d'experts internationalement reconnus. Les cinq juges étaient les suivants : Richard Falk, Lisa Mead, Tom Goldtooth, Valérie Cabanes, Cormac Cullinan. Les cinq cas représentaient chacun un écosystème aquatique, du glacier à l'océan :

→ GLACIERS , EUROPE

Les glaciers du monde entier sont menacés par le réchauffement climatique et fondent à grande vitesse. Ils représentent la plus grande réserve d'eau douce au monde. Leur disparition entraînerait des conséquences dévastatrices sur le niveau de la mer, le cycle de l'eau et l'équilibre climatique mondial. En Europe, selon les scientifiques, les glaciers des Alpes risquent de fondre à plus de 90 % d'ici la fin du siècle si rien n'est fait pour réduire les émissions de gaz à effet de serre.



LE CAS DE LA MER DE GLACE A ÉTÉ PRÉSENTÉ EN LIGNE LE 30 JANVIER 2021 PORTÉ PAR NOTRE AFFAIRE À TOUS AVEC MOUNTAIN WILDERNESS FRANCE

VERDICT ? LE TRIBUNAL CONCLUT À LA RESPONSABILITÉ DE L'ÉTAT FRANÇAIS POUR CARENCE FAUTIVE DANS LA LUTTE CONTRE LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE ET RECONNAÎT LA VIOLATION DU DROIT DE LA MER DE GLACE ET À CELLE DE LA COMPAGNIE TOTAL, POUR SA PARTICIPATION DÉLIBÉRÉE ET MASSIVE AU DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE ET DONC À LA VIOLATION DES DROITS SUSMENTIONNÉS.

→ GUYANE FRANÇAISE , LE MARONI

Le scandale sanitaire et écologique de l'exploitation aurifère illégale en Guyane française depuis plus de 30 ans face à l'inaction de l'Etat. La pollution au mercure du fleuve Maroni en raison de l'utilisation de ce produit toxique par

des milliers d'orpailleurs clandestins met en danger les humains et les non humains qui dépendent du fleuve pour vivre.



LE CAS DE L'ORPAILLAGE EN GUYANE FRANÇAISE A ÉTÉ PRÉSENTÉ LE 27 FEVRIER 2021, PORTÉ PAR WILD LEGAL AVEC ONAG, ASSOCIATION DES VICTIMES DU MERCURE ET MAÏOURI NATURE GUYANE

VERDICT ? LE TRIBUNAL CONCLUT À LA RESPONSABILITÉ DE L'ÉTAT FRANÇAIS POUR CARENCE FAUTIVE DANS LA LUTTE CONTRE L'ORPAILLAGE ILLÉGAL ET RECONNAÎT LA VIOLATION DES DROITS DU FLEUVE MARONI.

→ SUÈDE, LAKE VÄTTERN

La santé du Lac Vättern, dans le sud de la Suède est mise en danger par des exercices de tirs militaires et des opérations minières. Ces activités polluent cette source d'eau potable essentielle pour les populations locales et endommagent l'écosystème du lac. Les citoyens riverains se mobilisent aux côtés de la population autochtone Sami pour faire reconnaître les droits du lac et faire cesser les activités polluantes.



LE CAS DU LAC VÄTTERN A ÉTÉ PRÉSENTÉ LE 27 MARS 2021 AVEC SWEDISH EARTH RIGHT LAWYERS ET LES ACTEURS LOCAUX

VERDICT ? LE TRIBUNAL RECONNAÎT LA CARENCE DE L'ÉTAT DANS LA LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS D'ORIGINE INDUSTRIELLE ET MILITAIRE.

→ LES RIVIÈRES DES BALKANS , MONTENEGRO, HYDROPOWER

La construction de plus de 3 000 barrages hydroélectriques est prévue dans le cadre de la transition énergétique de l'Union Européenne. Ces barrages détruisent la continuité écologique du cœur bleu de l'Europe et menacent les dernières rivières sauvages du continent.



LE CAS DES RIVIÈRES DES BALKANS A ÉTÉ PRÉSENTÉ LE 24 AVRIL 2021 PORTÉ PAR EARTH THRIVE, AVEC EARTH LAW CENTER ET DROITS POUR LES RIVIÈRES DE KOPAONIK ET DE SERBIE

VERDICT ? LE TRIBUNAL CONCLUT À LA RESPONSABILITÉ DE L'ÉTAT DE SERBIE POUR LA DESTRUCTION DE LA CONNECTIVITÉ ÉCOLOGIQUE.

→ MARSEILLE, CAS DES "BOUES ROUGES"

A Marseille, un cas d'écocide en mer portant sur la pollution aux boues rouges causée par le déversement de déchets toxiques en mer Méditerranée par l'usine d'aluminium de Gardanne.



LE CAS DES BOUES ROUGES DE MARSEILLE A ÉTÉ PRÉSENTÉ LE 29 MAI 2021 PORTÉ PAR WILD LEGAL AVEC ZEA

VERDICT ? LE TRIBUNAL RECONNAÎT LA SOCIÉTÉ RESPONSABLE DE CRIME D'ÉCOCIDE EN RAISON DU DÉVERSEMENT DE 32 MILLIONS DE TONNES DE BOUES ROUGES DANS LA MER, ET CONDAMNE L'ÉTAT FRANÇAIS POUR CARENCE FAUTIVE.

ACTIONS MENÉES

NR a activement participé à l'élaboration de la campagne et du tribunal pour les droits des écosystèmes aquatiques, notamment pour :

- La production exécutive liée à l'organisation de l'événement
- L'organisation et la rédaction des supports de communication
- La coordination entre les différents partenaires
- La structuration des cas juridiques
- La narration du projet
- La recherche de fonds
- La création des différents sites internet
- La recherche de nouveaux partenaires

LE TRIBUNAL, INITIALEMENT PRÉVU À MARSEILLE CONJOINTEMENT À L'UICN, A ÉTÉ REPORTÉ À 2021 DU FAIT DE LA SITUATION DE PANDÉMIE DU CORONAVIRUS.

LES AUDIENCES ONT ÉTÉ TENUES EN LIGNE TOUS LES MOIS.

PROJET DE DIRECTIVE EUROPÉENNE

Ces cinq cas représentatifs du cycle de l'eau montrent que la réglementation européenne actuelle est insuffisante et inefficace pour protéger les écosystèmes aquatiques.

C'est pourquoi le Hub propose de porter une directive européenne selon laquelle, l'ensemble des écosystèmes aquatiques, de la source des glaciers, jusqu'à l'océan, forment une communauté de vie indivisible composée d'êtres interdépendants et intimement liés entre eux par un destin commun et disposant de droits propres à leur espèce ou à leur type et adaptés au rôle et à la fonction qu'ils exercent au sein des écosystèmes dans lesquelles ils existent.

Pour obtenir une modification radicale du droit européen de l'environnement, la GARN Europe va mener campagne.

→ FAIRE ÉVOLUER LES NORMES NATIONALES & INTERNATIONALES



CONCEPTS

DES DROITS POUR LA TERRE

De par le monde, les initiatives présentant des solutions systémiques à la dégradation du milieu naturel par une adaptation du droit international public et pénal se multiplient.

En effet, face à la pollution, la destruction de notre environnement et l'épuisement des ressources naturelles, nous faisons face à un grand vide juridique international pour les enrayer. Il est désormais urgent de poser un cadre contraignant à l'action des multinationales et des Etats en levant l'impunité de leurs dirigeants. Il est nécessaire pour protéger la biodiversité, remettre l'humain au dessus des profits et pour préserver les générations futures.

C'est pourquoi un nouveau corpus juridique se développe actuellement à l'échelle de la planète autour du concept du Droit de la Terre (earth law) dans une multiplicité d'approches et de propositions juridiques : Prendre en compte et reconnaître le Droit de la Terre, les Droits de la Nature, les Droits des générations futures, le Droit de l'Homme à un environnement sain, le crime d'écocide, les limites planétaires, etc.

Toutes ces propositions s'inscrivent dans une perspective socio-écosystémique novatrice reconnaissant que les êtres humains sont des parties inaliénables de la nature et que leurs actions ont des conséquences, non seulement sur leur environnement, mais aussi sur leur propre devenir.

Cette convergence des initiatives est l'expression d'un mouvement historique qui, face à la destruction des conditions de vie sur Terre, prône une adaptation des normes internationales pour établir un cadre juridique destiné à la protection de la Terre, de ses habitants et à la prise en compte des générations futures.

En 2018 et 2019, NR a travaillé sur des propositions juridiques à l'échelle nationale, à travers des propositions de lois, la participation à des révisions constitutionnelles et à la Convention Citoyenne pour le Climat.



2019 PROJETS DE LOI SUR L'ÉCOCIDÉ

UN TRAVAIL DE FOND ENTRE LES JURISTES VALÉRIE CABANES, MARINE CALMET ET PAUL MOUGEOLLE A ÉTÉ MENÉ EN 2019. IL A PERMIT DE TRAVAILLER AUPRÈS DE DÉPUTÉS ET DE SÉNATEURS SUR DES PROPOSITIONS DE LOIS VISANT À FAIRE RECONNAÎTRE ET SANCTIONNER LE CRIME D'ÉCOCIDÉ DANS LE CODE PÉNAL FRANÇAIS.

→ MARS

Une proposition de loi présentée par Jérôme Durain (PS) est faite auprès des sénateurs du groupe socialiste et républicain. Elle vise à introduire dans le code pénal français le crime d'écocide. Il s'agirait « d'une action concertée tendant à la destruction ou dégradation totale ou partielle d'un écosystème », en temps de paix comme en temps de guerre, et « de porter atteinte de façon grave et durable à l'environnement et aux conditions d'existence d'une population ».

→ MAI

Le Sénat rejette en première lecture la proposition. Elle est principalement repoussée par les Républicains et l'union centriste, alors que le groupe LREM s'est abstenu, et que les socialistes, communistes et écologistes ont voté pour.

→ OCTOBRE

À l'initiative du député socialiste Christophe Bouillon, une nouvelle proposition de loi pour faire reconnaître

le crime d'écocide dans le code pénal français est déposée.

→ NOVEMBRE

Le texte est rejeté par la Commission des lois mais sa ré-examen est prévue en séance publique le 5 décembre. La continuité de ce travail s'est inscrite dans la proposition faite dans le cadre la **CONVENTION CITOYENNE POUR LE CLIMAT**.

2019 CONVENTION CITOYENNE POUR LE CLIMAT

INSCRIRE L'ÉCOCIDÉ DANS LE DROIT FRANÇAIS : FAIRE ADOPTER UNE LOI QUI PÉNALISE LE CRIME D'ÉCOCIDÉ DANS LE CADRE DES 9 LIMITES PLANÉTAIRES ET QUI INTÈGRE LE DEVOIR DE VIGILANCE ET LE DÉLIT D'IMPRUDENCE. SA MISE EN ŒUVRE SERAIT GARANTIE PAR LA HAUTE AUTORITÉ DES LIMITES PLANÉTAIRES.

La Convention Citoyenne pour le Climat (CCC) est une consultation citoyenne mise en place par le gouvernement afin de donner la parole aux citoyens et citoyennes pour accélérer la lutte contre le changement climatique. La législation doit évoluer afin de renouveler la vision de la protection de la nature en dotant la France d'un nouveau cadre d'analyse, reposant sur la définition scientifique des limites planétaires.

À la fin de l'année 2019, NR a apporté une contribution à la Convention Citoyenne pour le Climat en présentant une proposition intitulée "pour la reconnaissance de l'écocide et des limites planétaire" avec Notre Affaire à Tous (NAAT) & Wild Legal. Cette proposition a pour objectifs de :

1) Doter le juge d'un outil de prévention et de sanction adapté aux atteintes causées par les activités écocidaires. En cas de danger ou de violation avérée des limites, le juge pourrait alors imposer des mesures conservatoires et/ou punitives.

2) Instaurer des normes garantissant le respect des limites planétaires pour donner de facto des droits aux générations futures en agissant en leur nom en vue de la protection de leurs intérêts et de la prévention des



dommages écologiques. Une instance scientifique spécialisée pourrait, en outre, être créée afin de définir et d'assurer l'application et le respect des limites planétaires : la Haute autorité des limites planétaires.

Plaidoyer visant l'incrimination de l'écocide dans le droit pénal français : <https://contribuez.convention-citoyennepourleclimat.fr/processes/autres-contributions/f/16/proposals/1084>

JUN 2020 => ADOPTION PAR LA CONVENTION CITOYENNE POUR LE CLIMAT DE LA PROPOSITION "LÉGIFÉRER SUR LE CRIME D'ÉCOCIDÉ".



→ DIFFUSION DE PLAIDOYER

2020 - PARLEMENT DES ENTREPRENEURS D'AVENIR



AU 2ÈME SEMESTRE DE L'ANNÉE 2019, NR A PARTICIPÉ À L'ORGANISATION D'UN PARLEMENT DE LA NATURE DANS LE CADRE DU 10ÈME ANNIVERSAIRE DU RÉSEAU ENTREPRENEURS D'AVENIR, QUI SE TENAIT EN JANVIER 2020 À L'OCDE.

Le réseau rassemble les acteurs économiques, politiques, scientifiques, culturels et sociaux pour aborder les sujets qui permettent à la société de se réinventer. Comment l'économie peut-elle contribuer de manière positive vers une vie meilleure, à la qualité des conditions de travail ainsi qu'aux équilibres sociétaux, environnementaux et territoriaux

Pour fêter ses 10 ans, le Parlement Entrepreneurs d'Avenir s'est tenu au siège de l'OCDE à Paris, les mercredi 22 et jeudi 23 janvier 2020 sur le thème "Humanisons le Progrès". L'événement a été l'occasion pour les participants de s'inspirer et d'échanger pour aboutir à une société plus humaine et pour l'accélération de l'émergence d'un progrès durable et d'une économie au service de la planète. Ainsi, le Parlement a collaboré avec NR pour mettre en lumière l'enjeu de la Nature comme personne morale en lien avec le droit et la gouvernance afin d'aboutir à un encadrement plus efficace des activités des entreprises et des états.

Le Parlement de la Nature s'est déroulé comme une assemblée de protagonistes de ces enjeux dont la mission était de confronter les points de vue pour arriver à soumettre des cadres et des propositions pouvant être repris par le monde économique et politique. Des témoignages, interventions et plaidoiries ont été mis en scène pour sensibiliser et mobiliser efficacement le monde économique, les citoyens, les politiques et les juristes.

→ WILD LEGAL, UNE ÉCOLE DES DROITS DE LA NATURE

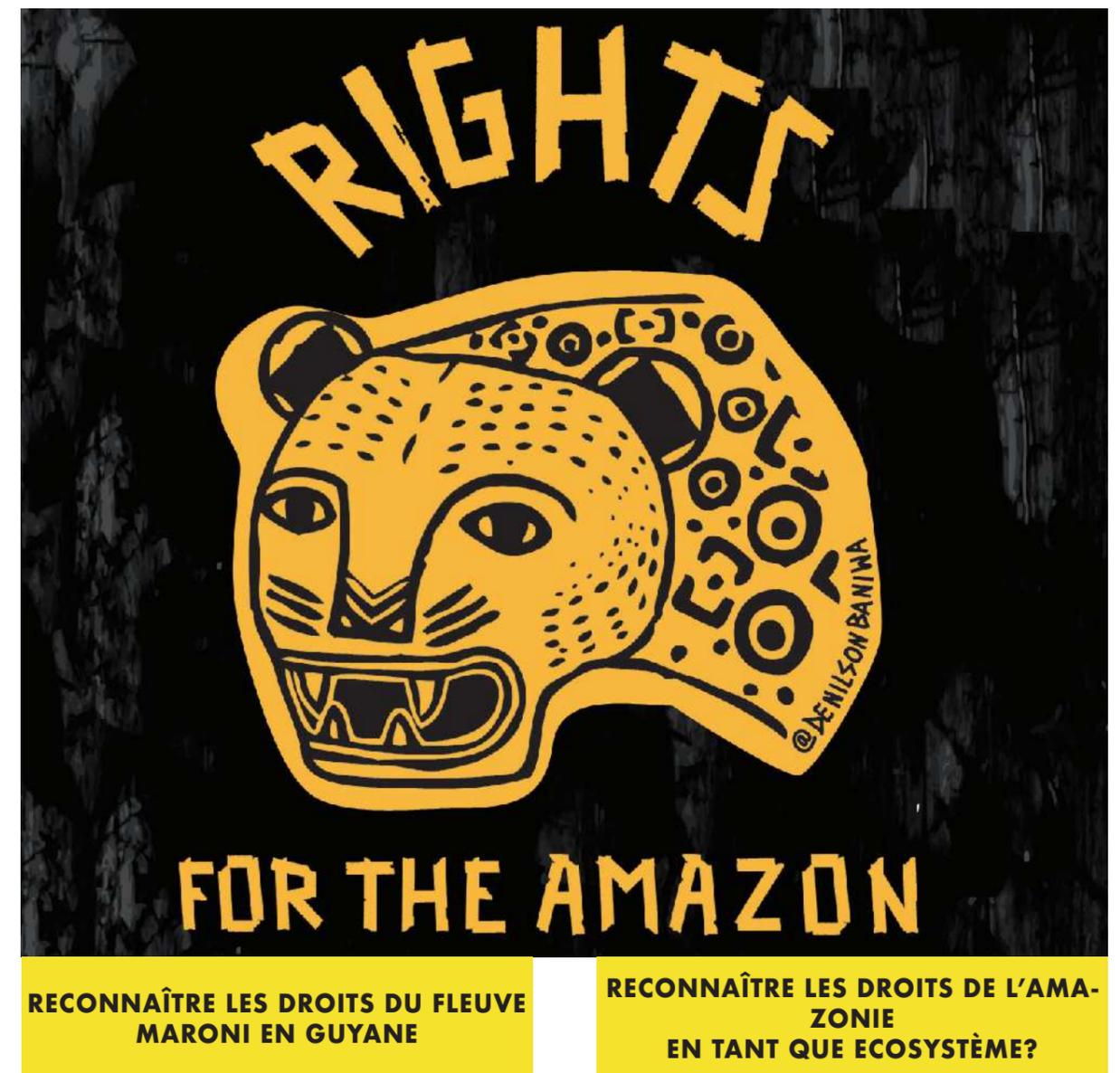


DURANT LE SECOND SEMESTRE 2019, NR A INCUBÉ LE PROJET WILD LEGAL, PORTÉ PAR LA CHARGÉE DE PLAIDOYER DE NR, MARINE CALMET.

WildLegal est un programme interactif sur les Droits de la Nature comprenant un tournoi inter-universitaire et la préparation d'une action juridique concrète. Wild Legal est lancé comme un défi à la prochaine génération, il vise à former des juristes et citoyens aux Droits de la Nature afin de donner les clefs d'une perspective éco-centrée pour se saisir de problèmes écologiques et obtenir des victoires pour la planète.

Les participants ont pour mission de réinterpréter le droit de l'environnement à la lumière du principe des Droits de la Nature et, ainsi, de repenser l'organisation de notre société en harmonie avec le vivant grâce aux outils juridiques.

EN SEPTEMBRE 2020, DANS LE CADRE DU FESTIVAL CLIMAX, ET DE SA PROGRAMMATION THÉMATIQUE «L'AMAZONIE, OU LE DÉRACINEMENT DU MONDE», A EU LIEU LA CONFÉRENCE DE LANCEMENT DE WILD LEGAL.



RECONNAÎTRE LES DROITS DU FLEUVE MARONI EN GUYANE

La Guyane, territoire d'outre-mer français, est un hot-spot parmi les plus riches au monde en termes d'espèces animales et végétales. Cependant, elle est aujourd'hui menacée par l'orpaillage illégal.

Après 1 an et demi de travail en Amazonie Guyanaise, NatureRights avait porté un plaidoyer sur le fléau de la contamination au mercure dû à l'orpaillage illégal qui affecte la Nature et les peuples de Guyane. Ainsi, le programme Wild Legal, avec NatureRights, Sherpa et Darwin, a impulsé un travail juridique pour reconnaître des droits à la forêt amazonienne de Guyane et mettre en lumière les menaces auxquelles elle fait face.

Cette première édition met en lumière les atteintes faites aux écosystèmes amazoniens et aux peuples de Guyane afin de demander la reconnaissance des droits du fleuve Maroni.

RECONNAÎTRE LES DROITS DE L'AMAZONIE EN TANT QUE ECOSYSTÈME?

Face à la sinistre action du gouvernement de Bolsonaro, faire évoluer le cadre juridique international pour préserver l'Amazonie est plus qu'une nécessité.

Des exemples existent où les juridictions ont agi de façon efficace. En Équateur et en Bolivie, les Droits de la Nature sont inscrits dans la Constitution. En Colombie, les jeunes ont obtenu la reconnaissance des Droits de la Nature face à la déforestation. D'autres juridictions existent au Brésil pour reconnaître les droits de l'écosystème Amazonien. Après cette première étape de la reconnaissance des droits du fleuve Maroni, une campagne plus large pourrait être implémentée.

Ainsi, à l'aube de la campagne, pendant Climax, ce furent des artistes, représentants autochtones, organisations militantes, juristes et citoyens qui se sont rassemblés pour la défense des écosystèmes amazoniens.

MOBILI- SATIONS POUR PRO- TÉGER LES ECOSYSTE- MES



- L'AMAZONIE GUYANAISE MENACÉE PAR L'INDUSTRIE MINIÈRE
- LA MONTAGNE D'OR
- FORAGE PÉTROLIER OFFSHORE TOTAL
- CAMPAGNE GLYPHOSATE

CAMPAGNES DE PLAIDOYER POUR PROTÉGER LES ÉCOSYSTEMES MENACÉS D'ÉCOCIDE

L'exploitation intensive des ressources naturelles repose sur une vision mercantile de la Nature et la marchandisation à outrance du vivant et est, par définition, contraire aux valeurs prônées par les Droits de la Nature. De ce fait, NR s'engage depuis 2009 dans la lutte contre les projets écocidaires qui menacent les écosystèmes, les cycles écologiques vitaux et les êtres vivants qui en dépendent.

S'intégrant aux dynamiques locales, NR s'engage aux côtés des populations concernées afin de soutenir et renforcer les luttes contre les projets industriels tel que les activités d'extraction, les produits chimiques, l'agriculture intensive ou encore le changement climatique. NR organise des campagnes de plaidoyer et de mobilisation, se coordonne avec des réseaux militants pour apporter un soutien opérationnel, logistique et de communication et agit au sein de réseaux d'experts dans le cadre de batailles juridiques.

Particulièrement engagée pour la protection de l'Amazonie, NR s'est investie plus récemment en Guyane Française dans la mobilisation contre l'industrie extractive. En métropole, NR porte aussi une campagne de sensibilisation et d'action en justice sur le Glyphosate. Les années 2018 et 2019 ont été particulièrement marquées par deux axes de travail :

UN ENGAGEMENT EN GUYANE FRANÇAISE

Notre mobilisation pour protéger et valoriser ce territoire exceptionnel repose sur la diffusion de notre plaidoyer en faveur de la reconnaissance des Droits de la Nature et la lutte contre les projets extractivistes tels que la MONTAGNE D'OR et le projet de FORAGES OFFSHORE DE TOTAL.

UN ENGAGEMENT CONTRE LE GLYPHOSATE

NR s'est également engagée contre les pesticides en France dans le cadre d'une campagne de mobilisation nationale visant l'interdiction du glyphosate.



2017 / 2018 - NON À LA MONTAGNE D'OR

Soutien à Or de question, un collectif représentant 25 organisations guyanaises et une centaine d'organisations nationales et internationales. Coordination et accompagnement juridique au sein du collectif afin de renforcer l'opposition. Mobilisation miroir en métropole, relai dans les réseaux nationaux et internationaux. Sensibilisation du grand public et de la presse nationale. Recours contre le projet Boeuf Mort gagné avec Maiouri Nature Guyane.



2018 - STOP PETROLE OFFSHORE GUYANE

Campagne contre le projet de forages offshore de la compagnie TOTAL au large des côtes de la Guyane, au sein du collectif SPOG - Stop Petrole Offshore Guyane. Recours déposé en justice avec les associations Greenpeace France, Les Amis de la Terre - France, Guyane Nature Environnement, Sea Shepherd France, Surfrider Europe et ZEA.



2018 - CAMPAGNE GLYPHOSATE

Relai parisien de la campagne nationale de lutte contre le glyphosate en France et dans les DOM. Organisation de tests pour mesurer la concentration en glyphosate dans les urines, et coordination de dépôts de plaintes individuelles contre les fabricants de glyphosate et les décideurs européens.



2010 PARC DU YASUNI ITT

Plaidoyer pour la création du parc Yasuni ITT en Equateur et contre son exploitation pétrolière.



2012 TEXACO CHEVRON

Soutien du procès contre Texaco Chevron de l'UDAP, représentant les 10.000 victimes autochtones d'Equateur.



2013 BARRAGE DE BELO MONTE

Mobilisations contre les projets de grands barrages de Belo Monte, Jirau et Tapajós au Brésil.



2014 PRODUITS CHIMIQUES

Campagne sur les perturbateurs endocriniens avec l'association ARTAC.

→ L'AMAZONIE GUYANAISE MENACÉE PAR L'INDUSTRIE MINIÈRE



CONCEPTS

La Guyane française, constituée à plus de 95 % de forêt primaire, est une des régions les plus riches en biodiversité au niveau mondial. Abritant des écosystèmes uniques, parmi les plus fragiles au monde, ce territoire reste un des moins fragmentés par l'activité humaine en Amazonie. Forêts tropicales primaires, mangroves, savanes, inselbergs et nombreux types de zones humides accueillent 50% de la biodiversité nationale, tant au niveau floristique que faunistique. Recouvert quasi entièrement d'un dense écosystème forestier tropical humide, la Guyane est également le 3ème territoire le plus riche en eau par habitant au monde, après l'Islande et le Groenland.

Mais cet écosystème est aujourd'hui menacé du fait de la politique de développement menée sur le territoire. De nombreux projets industriels, tels que l'extraction aurifère et l'exploration pétrolière à laquelle se livrent les compagnies avec la connivence des élus sont une menace qui pèse sur cet écosystème fragile alors même que ses richesses restent, pour une bonne partie, encore à découvrir d'un point de vue scientifique.

Les installations minières légales et illégales noyautent lentement le territoire, détruisent les cours d'eau, contaminant durablement les ressources halieutiques et empoisonnant les populations installées sur les fleuves dont la subsistance est notamment assurée par la pêche.

→ L'orpaillage illégal pose de sérieux problèmes de dégradation des écosystèmes et des conditions de vie et d'alimentation des peuples autochtones. L'activité de milliers de clandestins, venus principalement de régions défavorisées du Brésil pour exploiter le sous-sol riche en or, entraîne pollution, déforestation et de graves maux sociaux.

→ Le mercure utilisé par les orpailleurs pour amalgamer l'or est un produit toxique qui pollue les sols et les cours d'eau, contaminant ainsi l'ensemble de la chaîne alimentaire.

→ La filière légale est également critiquée. L'installation d'exploitations légales attire les exploitants illégaux qui écoulent leur minerais dans la filière conventionnelle. Les industriels, quant à eux, peuvent ainsi gonfler leur production à moindre coût.

→ L'industrie de l'or amène en pleine forêt son lot de maux pour la société : explosion des filières d'immigration illégales, développement de réseaux de prostitution, de trafics d'armes et de drogues, insécurité pour les peuples qui vivent sur les fleuves, etc.

Les conséquences se font sentir sur le plan social, sanitaire et écologique, mettant en danger l'équilibre délicat de la forêt amazonienne et le mode de vie des populations locales qui tirent leur subsistance de la Nature. Le cas du projet de mine à ciel ouvert MONTAGNE D'OR et des FORAGES PÉTROLIERS DE LA COMPAGNIE TOTAL au large des côtes guyanaises sont révélateurs des deux visions de société qui déchirent ce territoire: le développement économique sauvage et court-termiste contre la préservation et la valorisation durable des richesses naturelles et culturelles de la région.



LA MONTAGNE D'OR



NATURERIGHTS S'EST ENGAGÉE DANS LA LUTTE CONTRE LA MONTAGNE D'OR, UN PROJET DE MEGA-MINE SUR 2,5KM DE LONG, 400M DE LARGE ET 320M DE PROFONDEUR AU CŒUR DE L'AMAZONIE GUYANAISE.

AU CŒUR DU MOUVEMENT, NATURERIGHTS APPORTE UN SOUTIEN EN TERME DE COORDINATION ET D'ACCOMPAGNEMENT JURIDIQUE ET TECHNIQUE AUPRÈS DES ACTEURS LOCAUX VIA LE COLLECTIF OR DE QUESTION, DES PEUPLES AUTOCHTONES ET DES COMMUNAUTÉS AFIN DE RENFORCER LE MOUVEMENT DE MOBILISATION ET SES RELAIS NATIONAUX ET INTERNATIONAUX.



Le projet Montagne d'or est un projet de mine à ciel ouvert situé dans le nord-ouest de la Guyane française et porté par le consortium russo-canadien Nordgold et Columbus Gold. Situé en pleine forêt amazonienne, entre deux réserves biologiques intégrales, il s'agirait de la première mine de taille industrielle en Guyane et de la plus importante mine d'or jamais exploitée sur le territoire français.



Dénoncée comme un désastre écologique et un mirage économique, la Montagne d'Or comprend de nombreuses atteintes aux Droits de la Nature : utilisation de 57 000 tonnes d'explosifs, destruction des écosystèmes et des réserves de biodiversité voisines, déforestation de la forêt primaire abritant des espèces protégées, stockage de déchets miniers dont 46 500 tonnes de cyanure, utilisation de 142 millions de litres de fuel pour les 12 ans de durée de vie du projet, extractions de métaux lourds extrêmement polluants, dangers de contamination des nappes phréatiques et des rivières, etc.

Hautelement contesté, ce projet est un cas emblématique de prédation, d'utilisation abusive des ressources naturelles, et de pollution de la Nature. Il serait la porte ouverte aux multinationales et aux méga projets amenant avec eux des impacts désastreux sur ces écosystèmes exceptionnels.

La mobilisation contre la Montagne d'Or a catalysé un mouvement fort et une cohésion entre les associations autochtones et non-autochtones au niveau local, national et international. Depuis l'été 2017, Nature Rights s'est inscrit au cœur de cette mobilisation.



ACTIONS MENÉES

Nature Rights a soutenu le collectif Or de question, collectif citoyen, représentant 25 organisations guyanaises et plus d'une centaine d'organisations nationales et internationales. NR a mis à disposition son réseau et

ses compétences de mobilisation. Le pôle plaidoyer de l'association a été en mesure d'apporter un soutien juridique afin de permettre au collectif d'agir devant les tribunaux. La chargée de plaidoyer de Nature Rights, Marine Calmet, a été nommée porte-parole du collectif Or de Question en mars 2018.



TRAVAUX SOUS L'ANGLE DROITS DE LA NATURE

LE CAS PREVENTIF DE LA MONTAGNE D'OR AU TRIBUNAL DROITS NATURE BONN COP23

NatureRights a inscrit et défendu le cas de la Montagne d'Or de façon préventive dans le cadre du Tribunal international des Droits de la Nature qui s'est tenu à Bonn en marge de la COP 23, avec la Fondation France Libertés, la Jeunesse Autochtone de Guyane, et Maiouri Nature.

L'association a également présenté le cas des droits de l'Amazonie Française à l'occasion du Symposium anniversaire des 10 ans de l'inscription des Droits de la



Nature dans la constitution équatorienne, à Quito en septembre 2018. Ainsi, NR a médiatisé ce projet au sein du réseau de l'Alliance Globale pour les droits de la Nature et de End Ecocide on Earth.



RENFORCEMENT DE LA MOBILISATION CONTRE LE PROJET

ACTIONS SUR LE TERRAIN (1ER SEMESTRE 2018)

Coordination des acteurs en Guyane et participation aux mobilisations durant le débat public en Mars, Avril, Mai Juin 2018 ;

environ 6 mobilisations ont eu lieu à Cayenne, Saint Laurent du Maroni et Awala Yalimapo.

Renforcement de la mobilisation et soutien à la communication et à la diffusion des actions menées par les acteurs de terrain

réalisation de communiqués, de banque d'image et de teasers multimédia.



MOBILISATION EN LIGNE LORS DE LA CONSULTATION PUBLIQUE POUR LA PROLONGATION DE LA CONCESSION MINIÈRE OBTENTION DE PRÈS DE 10.000 AVIS NÉGATIFS DÉPOSÉS VIA UN FORMULAIRE.

2.798 avis négatifs collectés par le formulaire, auxquels s'ajoutent les 6.540 participations obtenues par le biais du partenaire Sauvons la Forêt. Soit 9.329 avis déposés à l'encontre de la prolongation de cette concession minière.

SENSIBILISATION DU PUBLIC (2018-2019)

Relai en métropole avec l'organisation et le renforcement de la mobilisation des opposants à Paris :

- Mobilisation du grand public avec l'organisation de manifestations en Juin



- Organisation de conférences au Consulat (Juin avec Yannick Jadot et la Jeunesse Autochtone de Guyane JAG ; Octobre avec la JAG et Texaco Chevron)

- Invitation au festival Attac

- Intervention aux Journées d'été d'EELV

ORGANISATION DE LA MARCHÉ POUR LE CLIMAT À CAYENNE (DÉCEMBRE 2018).

La pétition du partenaire SAUVONS LA FORÊT / PETITION atteint désormais plus de 430.000 signatures

<https://www.sauvonslafortet.org/petitions/1084/non-la-mine-dor-industrielle-en-guyane>

PLAIDOYER INSTITUTIONNEL & JURIDIQUE

RELATION AVEC LES INSTITUTIONS

Échanges avec Chantal Jouanno, présidente de la Commission Nationale du Débat Public (CNDP) concernant les manquements de Montagne d'or durant le débat public (Mars 2018), notamment le refus de la compagnie Montagne d'or de participer à la réunion organisée au village Pierre le 22 mai 2018, un "non-respect de la parole citoyenne". Rendez-vous avec les parlementaires : Fabien Gay, Delphine Batho, Esther Benbassa.

PUBLICATIONS :

Publication de nombreux articles au sujet de la Montagne d'Or et des Peuples autochtones : plus de 50 articles liés à la lutte contre le projet Montagne d'or et à l'émergence des revendications amérindiennes de Guyane (RTL, Ouest France, L'Obs) et référence dans diverses publications pour analyse juridique (Le monde, RFI, AJ+)

TRAVAIL JURIDIQUE

Rédaction d'un recours juridique sur le projet de concession de Bœuf Mort, un permis d'exploitation délivré à la compagnie Montagne d'or et indirectement rattaché à ce projet.

HISTORIQUE

- 11 2017 Formulaire sur l'enquête publique
 - 02 2018 Recours Boeuf Mort
 - 03 2018 Rencontre Chantal JOUANO CNDP
 - 03 2018 Tere reunion debat public
 - 05 2018 AVIS Rendu de la CNDP
 - 2018.06.16 Manifestations en miroirs Cayenne / Paris (place de la République) pour réclamer l'abandon du projet Montagne d'or.
 - 2018.07.03 Sondage du WWF montre que 7 guyanais sur 10 sont contre le projet Montagne d'or, 69% de la population.
 - 2018.07.07 Cloture du débat public
 - 2018.08 Demande de moratoire sur l'utilisation du cyanure
 - 2018.11 Le ministre de l'environnement exprime que le projet n'est pas réalisable en l'état. La compagnie minière a jusqu'au 7 décembre pour modifier son projet.
 - 16.11.2018 La compagnie Montagne d'or annonce une série de modifications du projet.
 - 30.11 > 14.12.2018 Débat public sur la question de la prolongation de la concession. Formulaire de participation en ligne.
 - 31.12 La concession historique de la compagnie minière Montagne d'or arrive à expiration. La société a fait une demande de renouvellement au ministère de la transition écologique et solidaire et de Bercy.
 - 30.04.2019 Le Ministre de la Transition Ecologique et Solidaire, François de Rugy, affirme que le projet ne rentre pas dans les standards environnementaux. Il annonce l'Ouverture de la réforme du code minier laissant à la compagnie la possibilité de revenir avec un projet modifié.
 - 25.04.2019 Macron annonce la création d'un Conseil de Défense Ecologique (CDE)
 - 2019.05.23 Première réunion du Conseil de défense Ecologique. François de Rugy juge le projet Montagne d'Or incompatible en l'état avec les exigences de protection de l'environnement. Il stoppe le projet sans pour autant l'enterrer définitivement. Le projet de réforme du code minier laisse la possibilité de donner suite au projet.
 - 2019.07 Communiqué de presse de Columbus Gold informant que la procédure d'implantation du projet pourrait se poursuivre une fois la réforme du code minier achevée.
 - 2019.09.23 Allocution du Président Macron lors du sommet pour le Climat l'ONU en septembre dernier marquant un arrêt officiel du projet. M. Rodolphe Alexandre, président de la Collectivité Territoriale de Guyane accompagne M. Emmanuel Macron à l'ONU et reprend ses propos signant le rejet du projet Montagne d'Or. (<https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2019/09/23/a-lonu-mobilises-pour-proteger-lamazonie-et-les-forets-tropicales-puits-de-carbone-de-notre-planete>)
 - 2019.10.16 La Commission des Mines donne un avis favorable à la demande de prolongation de la concession Montagne d'Or qui est approuvée pour 25 ans.
 - 2019.10.17 Saisine de la Commission des Mines par ODQ
- L'Etat qui avait donné un avis favorable au renouvellement de la concession minière, se rétracte.
- La compagnie MO dépose un recours contre la France pour obtenir le renouvellement de sa concession.
- 2020.04.29 - En pleine pandémie, la commission départementale des mines s'est réunie par visioconférence et a délivré un avis favorable au projet de mine à ciel ouvert de la compagnie minière Espérance (CME).
- 2020.05.13 ODQ Demande de moratoire sur l'exploitation minière industrielle en Guyane (tribune sur Libération)



FORAGE PÉTROLIER OFFSHORE TOTAL



© Olivier Goudet

NATURE RIGHTS S'EST ENGAGÉE CONTRE LE PROJET DE FORAGES OFFSHORE DE LA COMPAGNIE PÉTROLIÈRE TOTAL AU LARGE DES CÔTES DE LA GUYANE, AU SEIN DU COLLECTIF SPOG STOP PÉTROLE OFFSHORE GUYANE, SUR LE RÉCIF DE L'AMAZONE. NR A MENÉ UNE CAMPAGNE FAISANT VALOIR LA NÉCESSITÉ DE PROTÉGER LES FONDS MARINS EN COORDONNANT L'ENSEMBLE DES OPPOSANTS AU PROJET EN MÉTROPOLE. NR A ÉGALEMENT DÉPOSÉ UN RECOURS CONTRE LE PROJET D'EXPLOITATION AU SEIN D'UNE COALITION D'ASSOCIATIONS REGROUPANT ENTRE AUTRE GREENPEACE FRANCE, SEA SHEPHERD ET 350.ORG. NR A ÉGALEMENT MOBILISÉ ET SENSIBILISÉ LE PUBLIC EN PERMETTANT LEUR PARTICIPATION À L'ENQUÊTE PUBLIQUE ET EN RÉALISANT DES CONFÉRENCES ET DES INTERVENTIONS. CETTE MOBILISATION A FAIT L'OBJET D'UNE FORTE COUVERTURE MÉDIATIQUE.



Le géant pétrolier TOTAL envisageait de forer 5 puits d'exploration à 150 km au large de la Guyane. Il s'agit de puits réalisés à plus de 2 000 mètres sous la surface de l'océan. Des forages dit ultra-profonds dont les risques environnementaux se sont révélés très importants depuis la catastrophe de Deepwater Horizon, dans le Golfe du Mexique.

CÔTES DE GUYANE & RÉCIF DE L'AMAZONE

Les écosystèmes côtiers et marins du bassin de l'embouchure de l'Amazonie forment l'une des régions les plus riches en biodiversité de la planète. La qualité de ces habitats est reconnue comme exceptionnelle au niveau mondial. Ces écosystèmes sont le refuge de nombreuses espèces marines dont le cachalot, le grand dauphin et la baleine à bec. Les plages de Guyane comptent parmi les plus importants sites de pontes de tortues marines au monde, comme la tortue Luth, une espèce menacée.

Récemment, un trésor caché au large des côtes brésiliennes et guyanaises a été découvert: le Récif de l'Amazonie. Cet écosystème rare et inhabituel qui constitue un réservoir biologique marin majeur est en grande partie encore inconnu. Mais les scientifiques ont pu observer qu'une partie du récif accueille une des plus fortes densités et diversités de cétacés.

Alors qu'il reste encore tout à apprendre de ce site extraordinaire, ce récif était directement menacé par le projet d'exploration pétrolière que Total a mené au large des côtes guyanaises.

MENACES DU PROJET DE FORAGES OFFSHORE DE TOTAL

À 120 kilomètres des côtes guyanaises, Total avait prévu de creuser cinq puits de forage exploratoires où la société espérait découvrir entre 500 et 1 000 millions de barils de pétrole. Un premier puit a été réalisé entre le mois de décembre 2018 et février 2019. À 2.000 mètres de profondeur, le site était relié par un tube

au MODU, un navire immobilisé au-dessus en permanence, ravitaillé par une flottille chargée de faire de constants aller-retour entre le port de Cayenne et le bateau mère.

Les puits étaient situés dans une zone de courants marins forts et de risque sismique, deux facteurs aggravants de marée noire. Ce projet faisait craindre un désastre écologique pour la Guyane, considérant que Total prévoyait 30 jours pour endiguer les fuites. Plusieurs milliers de kilomètres risquaient ainsi d'être touchés, des mangroves et des plages des côtes Guyanaises auraient pu être détruites.

Le site de forage situé à proximité du récif corallien laissait craindre un impact durable en cas de pollution. La société Total a elle-même reconnu que "l'hypothèse que les eaux guyanaises seraient une zone de mise bas et de nurserie semble se confirmer pour plusieurs espèces (cachalot, grand dauphin et possiblement baleine à bec)". Un incident sur un des puits ou un des bateaux aurait causé la dégradation de cet environnement avant même que les scientifiques n'aient pu l'étudier dans son intégralité.

Enfin, ce projet menaçait durablement les zones de pêche pour les communautés locales et autochtones. La pêche génère 800 emplois directs et près de 2 400 indirects, elle est vitale pour l'économie locale et la sécurité alimentaire de la région.

Alors que les retombées économiques de tels forages étaient minimes pour la Guyane, les citoyens auraient en revanche eu à payer le prix en cas de catastrophe. Un comportement irresponsable que n'a eu de cesse de dénoncer l'association.



ACTIONS MENÉES



MOBILISATION

→ Création d'un formulaire de participation en ligne à **L'ENQUÊTE PUBLIQUE** (du 16 juillet au 23 août 2018): dépôt de près de 4.000 avis opposés à la réalisation des forages offshore.

→ Lancement d'un **BOYCOTT CITOYEN** en ligne sur l-boycott, pétition en ligne contre le projet (14 000 signatures).

→ CAMPAGNE POUR LA PROTECTION DES FONDS MARINS

En partenariat avec les organisations locales, NR a mené, dès la rentrée 2018, une campagne dédiée à la protection des Droits de la Nature en lien avec le rôle des écosystèmes marins. NR a fait valoir la nécessité de protéger le climat et de renforcer la lutte contre les industries extractivistes écocidares et climaticides qui mettent en danger la vie sur notre Planète.

Cette campagne, menée par des associations de Guyane et de Métropoles était composée de deux volets : un volet pédagogique et de communication, dédié au plaidoyer en faveur des droits de la Nature, et un volet juridique afin d'accompagner l'action en justice contre le projet de forages pétroliers de Total.

→ VIDÉOS DE SENSIBILISATION

Grâce à la collaboration avec l'association ZEA, NR a invité le Média BRUT NATURE à suivre la campagne sur le territoire au mois de décembre. Ces vidéos ont permis de mettre en avant les différents enjeux et les actions menées sur le territoire, notamment la Marche pour le climat à Cayenne, à travers la réalisation d'une tribune vidéo pour l'abandon du projet de forages de Total en Guyane.

→ **COORDINATION DE L'ENSEMBLE DES OPPOSANTS AU PROJET EN MÉTROPOLE** : organisation d'événements, mobilisation du grand public, relais à la presse, rencontres avec les institutions, coordination de réseaux, etc.

RECOURS JURIDIQUE CONTRE LE PROJET

Nature Rights a déposé un recours en justice avec les associations Greenpeace France, Les Amis de la Terre - France, Guyane Nature Environnement, Sea Shepherd France, Surfrider Europe et ZEA. Ce recours a été fortement médiatisé et a permis de faire connaître les enjeux du projet et les irrégularités autour de l'attribution de l'autorisation de forage. Bien que le recours ait été rejeté en première instance, les associations ont décidé de former un pourvoi devant le Conseil d'Etat afin de faire appliquer le droit. Une réponse est attendue courant de l'année 2019.

SENSIBILISATION DU PUBLIC

NR a également entrepris des démarches de sensibilisation du public par le biais de conférences et d'interventions diverses. Une conférence intitulée "SAUVER LE RECIF DE L'AMAZONE ET LE CLIMAT FACE À TOTAL" a été tenu au Consulat Paris le 25 octobre. Une seconde conférence relative à l'"OCEAN, CLIMAT, TRANSITION : QUEL AVENIR POUR LA GUYANE" a été organisé au cinéma Eldorado, à Cayenne le 7 décembre. Enfin, NR a participé aux Journées d'été d'EELV.

RELATION AVEC LES INSTITUTIONS

Saisine de la Commission Nationale du Débat Public (CNDP) pour violation de l'obligation de saisine. Suite à son action, la Commission nationale de la Protection de la Nature s'est auto-saisie de ce dossier.

PUBLICATIONS ET REVUES DE PRESSE

La campagne pour la protection des océans contre les projets extractivistes a bénéficié d'une bonne couverture médiatique : 15 articles presse, campagne vidéo BRUT, France 2, Le Media, RT France sur la campagne et 15 articles sur le recours en justice.

LE 28 FÉVRIER TOTAL ANNONCE L'ABANDON DES FORAGES EN GUYANE

Le directeur général de Total Exploration et Production Guyane Française (TEPGF) a annoncé la fin des forages exploratoires en mer, lancés mi-décembre 2018. Aucun gisement de pétrole n'a été découvert. NR a accueilli cette décision avec soulagement. Grâce à la loi Hulot, aucune prospection pétrolière ne peut plus être menée en Guyane et cette décision constitue, de facto, un moratoire sur l'extraction pétrolière sur le littoral guyanais. NR envisage de poursuivre son action de sensibilisation aux Droits de la Nature et à la protection du climat.



CAMPAGNE GLYPHOSATE



EN 2019, NATURE RIGHTS S'EST ENGAGÉE POUR L'INTERDICTION DU GLYPHOSATE SUR LE TERRITOIRE FRANÇAIS VIA LA CAMPAGNE NATIONALE MENÉE CONTRE LE GLYPHOSATE, UN PESTICIDE AUX CONSÉQUENCES DÉSASTREUSES POUR LA SANTÉ ET LA NATURE.

LA CAMPAGNE GLYPHOSATE A PERMIS D'ORGANISER DES TESTS POUR MESURER LA CONCENTRATION EN GLYPHOSATE DANS L'URINE DES CITOYENS POUR, PAR LA SUITE, LEUR DONNER LA POSSIBILITÉ D'AGIR EN JUSTICE.

L'OBJECTIF DE CES ACTIONS EST DE CRÉER UNE PRESSION CITOYENNE DE GRANDE AMPLÉUR AFIN DE POUSSER LES POUVOIRS PUBLIC À INTERDIRE LE PESTICIDE.



LE COÛT HUMAIN DES PESTICIDES.

Exposition photo de Pablo Piovano, qui a visité Entre Ríos, Chaco et Misiones en Argentine pour photographier le drame des pesticides.

Notre environnement est saturé en pesticides tel que le glyphosate. Le glyphosate a des effets cancérigènes, tératogènes, génotoxiques, antibiotiques. Il a sa part de responsabilité dans la maladie chronique des reins, dans les perturbations causées par sa fonction de chélateur de métaux... Perturbateur endocrinien, il est en partie responsable de problèmes d'allergies, d'obésité, de résistance de super-bactéries pathogènes ainsi que de l'extinction des abeilles.

Outre leurs effets sur la santé, les pesticides sont ciblés par les scientifiques comme la première cause de déclin des insectes et de l'appauvrissement de nos sols en s'attaquant à la vie qui les compose. L'ensemble de ces conséquences les rendent responsables d'un véritable écocide.

LA CAMPAGNE GLYPHOSATE ORGANISE DES TESTS DE DÉPISTAGE POUR ÉVALUER LE TAUX DE GLYPHOSATE CONTENU DANS LES URINES. APRÈS LE TEST, LA CAMPAGNE ENCOURAGE LES CITOYENS À PORTER PLAINTE EN LEUR NOM CONTRE LES FABRIQUANTS DE PESTICIDES À BASE DE GLYPHOSATE, ET CONTRE LES ORGANISMES PERMETTANT LEUR MAINTIEN SUR LE MARCHÉ (COMMISSION EUROPÉENNE).

Cette procédure est inédite en France car elle offre la possibilité d'agir à toute personne ayant été exposée et contaminée au glyphosate. La campagne témoigne de l'omniprésence des pesticides et leur nocivité. Les pesticides sont partout comme le montre le glyphosate en étant un marqueur dans nos urines. L'imprégnation des organismes, par sa présence constante dans l'envi-

ronnement, est avérée par toutes les campagnes d'analyse faites dans le monde. Toutes les personnes sont concernées, quelque soit leur lieu de résidence, leur âge ou leur sexe.

Les personnes qui se mobilisent dans cette campagne répondent à un engagement personnel pour affirmer leur refus d'être en permanence exposés à des pesticides qui mettent en danger leur santé, celle de leurs proches et celle de tous les êtres vivants sur terre, face à la malveillance des industries et à la léthargie des pouvoirs publics.

ACTIONS MENÉES

→ EN OCTOBRE 2018, NATURE RIGHTS S'ENGAGE À DÉVELOPPER LA CAMPAGNE GLYPHOSATE EN RÉGION PARISIENNE AVEC MARION NGUYEN COMME RÉFÉRENTE.

→ D'octobre à fin janvier, le groupe de travail de la campagne s'est réuni pour réfléchir aux partenariats de diffusion, aux canaux de financements, et à l'organisation des réunions publiques de sensibilisation et des tests urinaires à venir.

→ Le 7 décembre 2018 a lieu la première réunion publique et inscription des 40 participants à la première session de prélèvements urinaires en FEVRIER 2019.

→ 7 sessions de prélèvement ont été organisées à Paris en 2019, le 20 février, le 5 avril, 12 avril, 23 mai, 05 juin, 10 septembre, 18 novembre



→ PARTENARIAT GRAIN ET L'IVRAIE

La production du Film «Nour films» propose à NR un partenariat dans le cadre de la sortie du film «Le grain et l'ivraie» (Pueblos Fumigados) réalisé par Fernando Solanas. Ainsi des conférences seront organisées pour les projections en avant première du film.

Fernando Solanas, célèbre réalisateur et Sénateur argentin, voyage caméra aux poings à travers sept provinces argentines à la rencontre des populations locales, d'agriculteurs et de chercheurs qui nous racontent les conséquences sociales et environnementales du modèle agricole argentin : agriculture transgénique et utilisation intensive des agrototoxiques (glyphosate, épandages, fumigations) ont provoqué l'exode rural, la déforestation, la destruction des sols mais aussi la multiplication des cas de cancers et de malformations à la naissance.

Le récit de Fernando Solanas évoque aussi l'alternative d'une agriculture écologique et démontre qu'il est possible de produire de manière saine et rentable des aliments pour tous, sans pesticides, pour reconquérir et préserver nos milieux naturels.

→ ETUDE POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA CAMPAGNE EN ARGENTINE

De passage à Paris pour la sortie du film Le Grain et l'Ivraie, les argentins Fernando Pino Solanas et Enrique Viale (avocat environnemental et conseiller du sénateur) ont travaillé avec NatureRights au possible lancement de la campagne glyphosate en Argentine. Des rencontres avec les députés de La France Insoumise et la députée Delphine Batho ont été organisées. Les ponts se construisent entre les opposants aux pesticides des deux côtés de l'Atlantique dans une bataille pour l'interdiction des poisons de l'agriculture intensive.

→ 7 SESSIONS DE TESTS ORGANISÉES À PARIS
→ FRANCE 6000 DÉPISTAGES

→ PARIS 240 DÉPISTAGES

→ LA QUASI TOTALITÉ DES PERSONNES AYANT PASSÉS CES TESTS, À PARIS OU EN FRANCE ONT PORTÉ PLAINTE.

→ ENVIRON 50 CONFÉRENCES DE SENSIBILISATION

Historique partiel

08 février Réunion publique à Montreuil
19 février Conférence de presse annonçant une loi pour interdire le glyphosate le 21 février à l'Assemblée Nationale avec Marion Nguyen, Dominique Masset (fondateur de la campagne), Bénédicte Taurine (Députée Ariège) et Loïc Prud'Homme (députée Gironde)
20 février 1ère session de dépistage, Paris
19 mars Réunion publique, Mairie du 2ème, Paris
23 mars Avant première du film Le Grain et l'Ivraie avec Fernando Solanas, Montreuil
24 mars Avant première du film Le Grain et l'Ivraie avec Fernando Solanas, Paris 13ème
31 mars Réunion publique Saint Denis
05 avril 2ème session de dépistage, Mairie du 2ème Paris
08 avril Projection du film Le grain et l'Ivraie et Débat. La Base, Paris
10 avril Réunion publique, le Rêv café, Montreuil
12 avril 3ème session de dépistage, Montreuil
07 mai conférence de presse à l'Assemblée Nationale en présence de députés testés
11 - 12 mai Marion Nguyen élue référente

pour la presse et pour la campagne à l'international lors des réunions des référents.

17 mai Projection Le Grain et l'Ivraie et animation du débat avec l'association FAIR[E]
14 mai conférence de presse Marche contre Monsanto
18 mai Marche contre Monsanto
21 mai réunion publique à la Mairie du 14ème
23 mai 4ème session de dépistage, La Base, à Paris
01-02 juin Stand sur le festival We Love Green
05 juin 5ème session de dépistage, Mairie 14, Paris
07 juin intervention dans l'émission Terra Terre de la chaîne Public Sénat (tournage, diffusion ultérieure)
10 juin participation à l'émission Le Tour de la question animée par Wendy Bouchard sur Europe 1
15 juin Conférence avec Greenpeace "la justice dans nos combats militants"
02 juillet dépôt de plainte des 2 premières sessions de dépistage organisées par la campagne glyphosate Paris
10 septembre 6ème session de dépistage, Paris
18 novembre 7ème session de dépistage, Paris



DROITS DES PEUPLES AUTOCH- TONES



- PEUPLES AUTOCHTONES DE GUYANE
- PEUPLES AUTOCHTONES DU BRÉSIL

ACCOMPAGNEMENT JURIDIQUE ET PLAIDOYER POUR FAIRE VALOIR LES DROITS DES PEUPLES AUTOCHTONES

La sagesse autochtone est porteuse d'enseignements envers nos civilisations occidentales, en ce qu'elle relativise le clivage Homme/Nature et met en lumière la relation d'interdépendance entre les humains et la Terre. Détenteurs de connaissances et de traditions liées à leurs territoires, ils entretiennent des systèmes de gouvernance et de valeurs qui jouent un rôle essentiel dans la gestion durable des écosystèmes et l'enrichissement philosophique et spirituel de notre perception du vivant.

De ce fait, NatureRights s'est engagée aux côtés des Peuples Autochtones dans leur lutte pour la défense de l'Amazonie, la reconnaissance de leurs droits _ autodétermination, souveraineté territoriale, consultation préalable et éclairée, droits culturels _ la préservation de leurs territoires et de leur patrimoine culturelle.

Acteur depuis 2012 auprès de COMMUNAUTÉS AUTOCHTONES D'AMAZONIE BRÉSILIENNE, NatureRights s'est également rapproché en 2017 des POPULATIONS AUTOCHTONES DE GUYANE FRANÇAISE.

Sur ces deux dernières années, Nature Rights a organisé son action de plaidoyer en soutien au mouvement amérindien guyanais à l'échelle nationale d'une part, par un accompagnement technique et juridique sur le terrain, et d'autre part, par une coordination relais en métropole. NR a accompagné les organisations autochtones dans construction et diffusion d'un plaidoyer spécifique, en soutien aux revendications issues des accords de Cayenne et à la reconnaissance de leurs droits. Cette démarche a contrué à renforcer la représentativité des peuples Amérindiens de Guyane auprès des institutions, et de sensibiliser le grand public aux enjeux locaux.

En 2019, NR s'est engagée auprès de leaders et organisations autochtones du Brésil face à la politique criminelle menée par le gouvernement de Jair Bolsonaro. Dans ce cadre, un collectif de juristes et d'organisations partenaires prépare une action auprès de la Cour Pénale Internationale couplée à l'organisation d'une campagne internationale.



2018 / 2019 GUYANE ACCOMPAGNEMENT JURIDIQUE
Organisation de séminaires destinés à réaliser collectivement des travaux juridiques portant sur diverses revendications : restitution des droits fonciers aux amérindiens et rédaction des statuts d'un Office Foncier Amérindien (OFA) ; mise en place du Grand Conseil Coutumier par l'élaboration collective du Règlement Intérieur et de la Charte.



2018 / 2019 GUYANE PLAIDOYER CONTRE LA MONTAGNE D'OR
Participation à l'élaboration d'un plaidoyer spécifique aux Amérindiens de Guyane contre la Montagne d'Or portant sur le respect des droits des Peuples Autochtones, le droit au consentement libre, préalable et éclairé, et à la protection de leur patrimoine immatériel culturel et historique.



2018 / 2019 GUYANE EXPERTISE JURIDIQUE ET PLAIDOYER
Publications, expertises juridiques et éclairage sur les enjeux techniques et politiques en lien avec l'actualité et les revendications des Peuples Autochtones. Diffusion et défense des plaidoyers auprès des institutions nationales et de la société civile.



2019 / 2020 - BRÉSIL ACTION JURIDIQUE AUPRES DE LA COUR PENALE INTERNATIONALE
A la demande de leaders et organisations Autochtones du Brésil (Raoni Metuktire, Almir Surui, APIB), face à la politique criminelle menée par le gouvernement de Jair Bolsonaro, NatureRights et Darwin Climax Coalition préparent une action auprès de la Cour Pénale Internationale avec Maître Bourdon couplée à l'organisation d'une campagne internationale JairInJail.



2012-2014 : Accompagnement du leader Ashaninka Benki Piyako : délégations, plaidoyer et alternatives



2013 : Campagne Droits des Peuples Autochtones du Brésil face à la réforme constitutionnelle de la PEC 215.



2013 : Accompagnement de délégations autochtones (Acre, Brésil) aux Ateliers de la Terre à l'UNESCO



2013 : Relai des luttes de l'APIB (Association Peuples Indigènes Brésil) avec Sonia Guajajara et Amazon Watch



2013 : Mobilisations et événements en France lors de la venue du Chef Afukaka du peuple Kuikuro (Xingu, Brésil)



2015 : Structuration du plaidoyer et des travaux juridiques contre les projets de grands barrages au Brésil avec Sherpa





PEUPLES AUTOCHTONES DE GUYANE



CONCEPTS

PEUPLES AUTOCHTONES DE GUYANE : NI CONNUS, NI RECONNUS

Du fait de son passé colonial, la Guyane a hérité d'une grande diversité culturelle. Des Amérindiens, peuples originaires de ce territoire, y vivent parmi une mosaïque ethnique de plus de 25 groupes différents (créoles et bushinengué, hmongs et chinois, européens, sud américains, etc).

Les Amérindiens étaient traditionnellement des communautés nomades traversant l'Amérique centrale et du sud. La colonisation, les guerres et les maladies ont conduit à la disparition de 90% de la population amérindienne. Aujourd'hui, les Peuples Autochtones subissent de plein fouet l'impact du développement occidental et de la francisation. Partagés entre leurs traditions ancestrales et l'évolution de la société, ils traversent une crise identitaire, qui a pour conséquence la disparition des connaissances traditionnelles, l'effacement du lien à la terre et le délitement des structures sociales traditionnelles.

Et pour cause... La France refuse de reconnaître aux Amérindiens le statut particulier de Peuples Autochtones, au nom du principe d'indivisibilité inscrit dans la Constitution. Par ce biais, la France s'oppose à l'octroi d'un statut qui leur permettrait d'obtenir des droits spécifiques, tel que le droit à la terre, à la propriété collective, à une éducation différenciée, ce qui leur permettrait d'exercer un mode de vie adapté à leurs spécificités culturelles.

De même, la France refuse de ratifier la Convention n°169 de l'Organisation Internationale du Travail (OIT), le seul instrument juridique international contraignant portant sur l'adoption de mesures spécifiques pour protéger les Peuples Autochtones, leurs institutions, leur propriété, leur culture et leur environnement.

Cette volonté d'homogénéisation aux normes de la République se fait dans le déni des réalités culturelles et naturelles locales. Elle se traduit, chez les amérindiens, par un processus d'assimilation précaire à la citoyenneté française et provoque la destruction systématique des modes de vie et de pensée, ainsi que la disparition du cadre de vie traditionnel en harmonie avec la Nature. Ce mal-être multifactoriel se traduit par un sentiment de désœuvrement de la population, un fort taux d'alcoolisme, une addiction aux drogues, et un taux de suicide 17 fois supérieur à celui de métropole, qui touche principalement les jeunes. Ces maux se sont encore amplifiés depuis une dizaine d'années.

Reconnaître les Peuples Autochtones et ratifier la Convention 169 de l'OIT est une de leurs principales revendications, qui leur permettrait de sauvegarder leur mode de vie, leur culture et d'acquérir une autonomie dans la gestion de leurs ressources qui soit adaptée à leurs traditions et dans le respect de la Nature.



DES ENJEUX LOCAUX DE LA MONTAGNE D'OR À UN PLAIDOYER NATIONAL (2018-2019)



LA LUTTE CONTRE LE PROJET MONTAGNE D'OR A ÉTÉ UN LEVIER DE MOBILISATION TRÈS FORT POUR LE MOUVEMENT AUTOCHTONE QUI S'EST UNI FACE À CE DÉFI NATIONAL.

DANS CE CADRE, NR A APPORTÉ UN SOUTIEN TECHNIQUE ET JURIDIQUE AUX ORGANISATIONS AMÉRINDIENNES DANS L'ÉLABORATION D'UN PLAIDOYER SPÉCIFIQUE VISANT LA DÉFENSE DES DROITS DES PEUPLES AUTOCHTONES ET LA PROTECTION DE LEUR PATRIMOINE IMMATÉRIEL.

A LEUR COTÉS, NATURERIGHTS A PARTICIPÉ À FAIRE CONNAÎTRE LES ENJEUX AUTOCHTONES EN MÉTROPOLE, EN APPORTANT UN SOUTIEN AUX CAMPAGNES DE TERRAIN, DES STRATÉGIES DE MOBILISATION ET LA COORDINATION DES ORGANISATIONS PARTENAIRES.



ACTIONS MENÉES

Après le mouvement social de 2017, la mobilisation contre la Montagne d'or a su créer une dynamique collective, fédérant un grand nombre de représentants et organisations amérindiennes. Ce combat est devenu un vecteur d'engagement et de cohésion pour les autochtones, mais aussi pour l'ensemble des Guyanais sur le territoire.

UN PROJET PORTANT ATTEINTE AUX DROITS DES PEUPLES AUTOCHTONES

Le projet de la compagnie Montagne d'or, qui tente de s'imposer, passant outre le refus des autorités coutumières, constitue une violation du droit des Peuples Autochtones au consentement libre, préalable et éclairé, principe de droit international reconnu dans la Déclaration des Nations Unies sur les Droits des Peuples Autochtones (DNUDPA) et la Convention n° 169 de l'OIT relative aux peuples indigènes.

De plus, ce projet met en danger le patrimoine archéologique précolombien et l'héritage historique des Peuples Autochtones de Guyane française. En effet, l'étude menée sur le site a révélé la présence d'au moins 50 sites archéologiques, vestiges "néoindiens" dont l'interprétation reste indéterminée à ce jour. La civilisation des Peuples Autochtones de Guyane est encore largement méconnue et ce patrimoine est aujourd'hui menacé de disparition, potentiellement détruit par les milliers de tonnes d'explosifs utilisés chaque jour pour creuser la mine, si le projet venait à voir le jour.

UN EFFET DE LEVIER POUR UNE COORDINATION NATIONALE

La MO a donné l'essor à une coordination nationale afin de faire entendre ces revendications dans les institutions de métropole.

→ renforcer la coordination entre les acteurs guyanais et ceux de métropole,

→ mettre en place des outils de mobilisation et d'organisation collective visant à donner de la visibilité à la cause et à créer une mobilisation nationale.

L'objectif est de faire connaître à l'échelle nationale les enjeux du territoire. La création d'une plateforme regroupant l'ensemble des organisations autochtones et des organisations partenaires est en voie de consolidation.

VERS UN RENFORCEMENT DE LA REPRÉSENTATIVITÉ DES PEUPLES AUTOCHTONES AUPRÈS DES INSTITUTIONS ET DU GRAND PUBLIC

La Montagne d'or a permis d'affirmer la prise de position des Amérindiens sur la scène politique locale et nationale. NR a contribué à développer les relations des PA avec les institutions et les ONGs en métropole, par un travail de coordination et de secrétariat (Minis-



rière de la Transition Ecologique et Solidaire, Ministère des Outre-Mer, Commission Nationale Consultative des Droits de l’Homme (CNCDH), conseiller Outre-Mer de l’Elysée, Conseil d’Etat, Sénateurs et Députés, ONGs internationales..). NR a participé à l’organisation d’une délégation à Paris dans le cadre de l’invitation de Yannick Jadot, député Européen, en Juin 2017. NR a organisé de nombreux événements publics d’information et sensibilisation du grand public, notamment à travers une exposition itinérante, “le Code Amazonien” .

PLAIDOYER POUR LA RATIFICATION DE L’OIT 169

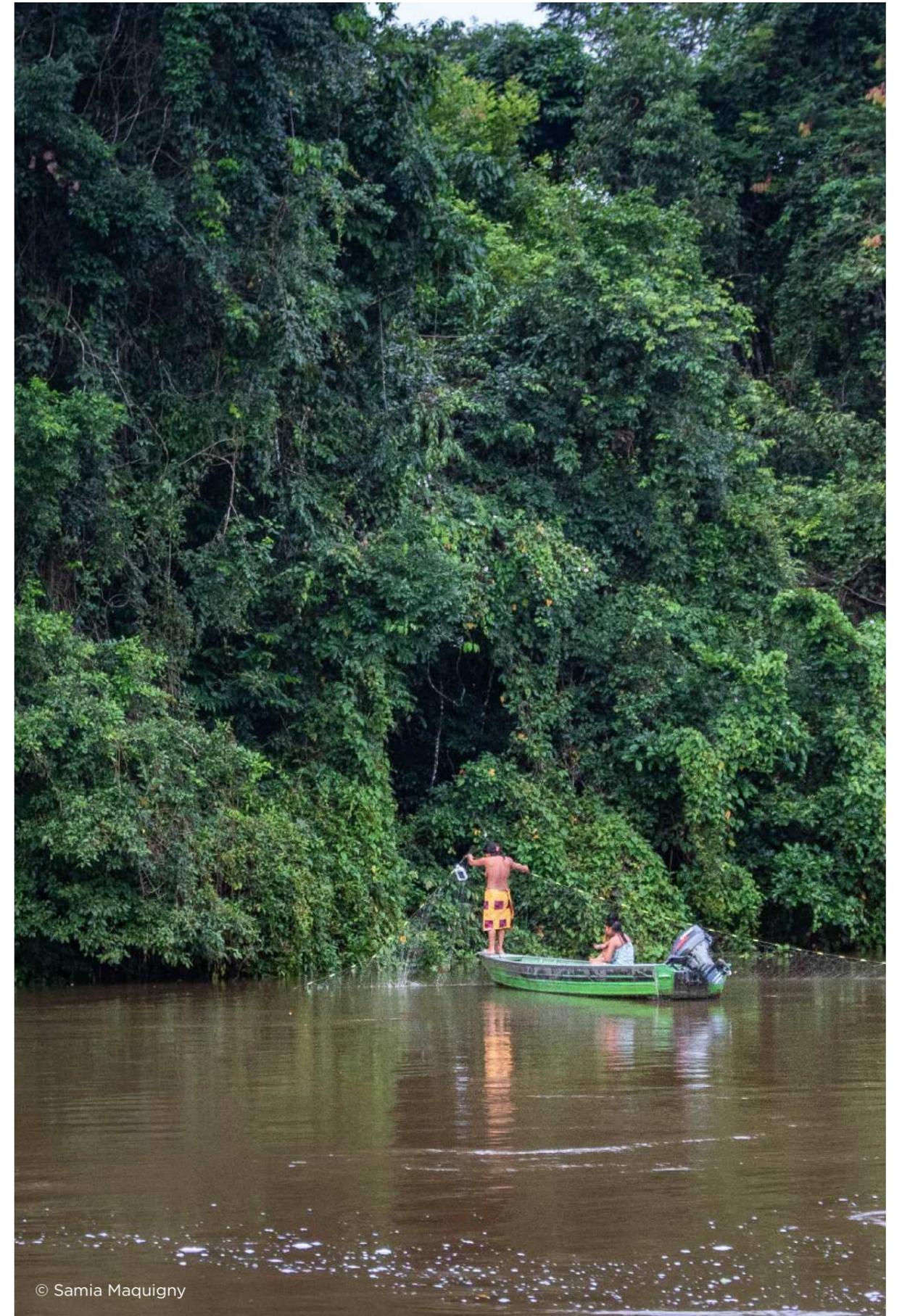
Depuis une 20aine d’années, cette revendication se heurte à une grande résistance dans les institutions françaises. La position de la France en est devenue un frein aux avancées internationales dans les négociations onusiennes concernant les Droits des PA. Cette lacune en droit français est considérée par la Commission nationale consultative des Droits de l’Homme (CNCDH) comme une des sources du mal-être amérindien.

UN MOMENTUM POUR LE MOUVEMENT AMÉRINDIEN

Après des années d’isolement, d’acceptation de normes condescendantes imposées par l’Etat, et de dépendance politique, les Amérindiens se positionnent, s’affirment et se mobilisent pour défendre ouvertement leurs droits. On observe désormais un rééquilibrage des pouvoirs sur l’échiquier politique entre les représentants autoch-

tones et les institutions territoriales : poids politique renforcé à l’échelle locale et nationale, plus de représentativité auprès des institutions, plus de visibilité dans les médias et plus d’indépendance dans l’action.

Nous voyons les victoires émerger, tel que un intérêt grandissant de la presse nationale pour les Peuples Autochtones, ainsi que la victoire sur la Montagne d’Or. Il s’agit d’un momentum dans l’histoire de la lutte autochtone, il est nécessaire de maintenir une convergence pour participer au renforcement du mouvement et à son autonomisation vis-à-vis des pouvoirs locaux en s’appuyant sur les leviers juridiques visant à la réalisation des revendications des Peuples Autochtones.



© Samia Maquigny



PEUPLES AUTOCHTONES DU BRÉSIL (2019-2020)



CONCEPTS

JAIR, RESPONSABLE DE CRIME D'ÉCOCIDÉ, DE GÉNOCIDE ET DE CRIME CONTRE L'HUMANITÉ

Depuis janvier 2019, date d'arrivée du président d'extrême droite Jair Bolsonaro à la tête du Brésil, la destruction de la forêt amazonienne s'est accélérée sans commune mesure : AUGMENTATION DE 30% DE LA DÉFORESTATION EN AMAZONIE ET DE 74% EN TERRITOIRE AUTOCHTONE EN UN AN, NOMBRE D'ASSASSINATS DE LEADERS AUTOCHTONES LE PLUS ÉLEVÉ DES 11 DERNIÈRES ANNÉES, EFFONDREMENT DES AGENCES ENVIRONNEMENTALES, DISCRIMINATION OUVERTE CONTRE LES PEUPLES AUTOCHTONES...

Le bilan de cette première année de gouvernement est funeste. Cette situation, des plus dramatiques sur ces 10 dernières années, semble résulter directement ou indirectement - de la politique d'état développée par le gouvernement de Bolsonaro.

Les nouvelles mesures et politiques du gouvernement visent à supprimer autant d'obstacles que possible au pillage de l'Amazonie, portant atteinte aux droits et à l'intégrité des peuples autochtones. Le gouvernement de Bolsonaro a démantelé les agences fédérales garantes des droits constitutionnels des Peuples Autochtones et de la bonne gestion environnementale de l'Amazonie, institutionnalisant un environnement d'impunité qui a conduit à une escalade de la violence contre les communautés autochtones d'Amazonie, criminalisant les défenseurs de l'environnement, et menant à des actes de destruction délibérés de la forêt amazonienne, tel que le «jour du feu».

Cette situation est dû à l'exploitation illégale des territoires autochtones par des grands agriculteurs et éleveurs, qui envahissent les zones protégées en utilisant de la violence physique. En effet, l'augmentation de la déforestation vient accompagnée de l'augmentation des taux d'agressions contre les peuples autochtones.

Peuples autochtones, défenseurs de l'environnement, procureurs fédéraux, et organisations environnementales brésiliennes ont multiplié les alertes mondiales face aux atteintes des droits humains et de l'environnement.

IL Y A DE SÉRIEUSES RAISONS DE CROIRE QUE CES FAITS CONSTITUENT UNE VIOLATION DES DROITS DES PEUPLES AUTOCHTONES ET DES CRIMES ENVIRONNEMENTAUX, POUVANT DANS SON ENSEMBLE ÊTRE CONSTITUTIFS DE GÉNOCIDE ET DE CRIMES CONTRE L'HUMANITÉ. CES CRIMES RELÈVENT DE LA COMPÉTENCE DE LA COUR PÉNALE INTERNATIONALE (CPI), À LAQUELLE LE BRÉSIL A ADHÉRÉ.

→ PLAIDOYER INTERNATIONAL CONTRE JAIR BOLSONARO



NR ORGANISE, AU SEIN D'UN RÉSEAU INTERNATIONAL D'AVOCATS ET D'ONGS, UNE CAMPAGNE DE PLAIDOYER JAIR IN JAIL EN PARALLÈLE D'UNE ACTION JURIDIQUE DEVANT LA COUR PÉNALE INTERNATIONALE VISANT À FREINER LES POLITIQUES ANTI-ENVIRONNEMENTALES DU GOUVERNEMENT BRÉSILIEN. CE PROJET EST MENÉ À LA DEMANDE ET EN ÉTROITE COLLABORATION AVEC PLUSIEURS LEADERS AUTOCHTONES, NOTAMMENT LE CHEF RAONI METUKTIRE, ET LA APIB (ARTICULATION DES PEUPLES INDIGÈNES DU BRÉSIL, CETTE ORGANISATION REPRÉSENTE UN MILLION D'AUTOCHTONES AU BRÉSIL).



Les inquiétudes de la communauté internationale face à la destruction de l'Amazonie ont atteint leur point culminant en milieu d'année 2019. Les feux de forêt ravageant l'Amazonie ont été l'objet d'un bras de fer entre Macron et Bolsonaro au centre des discussions du G7 et du sommet climatique de l'ONU.

Dans ce contexte, des délégations de peuples autochtones se sont succédées en Europe au 2ème semestre 2019 afin de solliciter l'aide de la communauté internationale.

En septembre 2019, une délégation du Xingu, composée du chef Raoni Metuktire, du Chef Megaron, Tapi Wayalapiti et Bemoro, a été invitée dans le cadre du festival d'éco-mobilisation Climax. C'est à cette occasion que les leaders autochtones ont fait part de la situation brésilienne auprès des organisations en charge de l'événement et de Mr. William Bourdon, avocat des droits de l'homme de renommée internationale inscrit à la CPI.

Un mois après, une délégation de la APIB a parcouru 12 pays européens en novembre 2019, dans la tournée "Sang autochtone : pas une goutte de plus" (<https://en.nenhumagotamais.org/>) afin de dénoncer les abus des droits humains des peuples autochtones et la destruction de l'environnement.

C'est dans ce contexte que le collectif d'ONGS (Nature

Rights, Darwin Climax Coalitions, Amazon Watch), et un collectif de juristes coordonné par le cabinet Bourdon & Associés s'est réuni afin de soutenir les leaders et organisations autochtones à mener une procédure juridique auprès de la Cour Pénale Internationale (CPI).

UNE TELLE PROCÉDURE AURAIT POUR BUT D'ENQUÊTER ET SANCTIONNER BOLSONARO, SES MINISTRES ET LES PERSONNES PRIVÉES RESPONSABLES POUR DES ACTES CARACTÉRISANT DES CRIMES CONTRE L'HUMANITÉ, GÉNOCIDE ET ÉCOCIDE COMMIS CONTRE LES PEUPLES AUTOCHTONES ET CONTRE L'ÉCOSYSTÈME AMAZONIEN.

CAMPAGNE DE PLAIDOYER & TRAVAUX JURIDIQUE

→ PLAINE POUR ÉCOCIDE ET CRIMES CONTRE L'HUMANITÉ

L'intervention de la Cour pénale internationale pourrait contribuer à mettre un terme à l'explosion des pratiques de déforestation au Brésil et à leurs conséquences sur les peuples autochtones de l'Amazonie brésilienne. Pour ce faire, les organisations travaillent sur une communication, conformément à l'article 15 du Statut de la CPI, qui demande au Procureur d'ouvrir une enquête sur les crimes commis.



Cette action porte un double objectif :

- L'OUVERTURE D'UNE ENQUÊTE POUR CRIME CONTRE L'HUMANITÉ CONTRE BOLSONARO
- DEVENIR UN CAS DE JURISPRUDENCE INTERNATIONALE EN MATIÈRE DE RECONNAISSANCE DU CRIME D'ÉCOCIDE AU STATUT DE ROME DE LA CPI.

→ CAMPAGNE JAIR IN JAIL

Cette initiative juridique nécessite l'engagement à long terme de la société civile, tant brésilienne que internationale afin de donner de l'ampleur à l'initiative et garantir le soutien de l'opinion publique internationale.

Ainsi la tenue d'une campagne internationale # Jair in Jail sera un levier de soutien au processus d'instruction juridique du dossier à la CPI qui va être long.

Cette campagne a pour ambition de faire de Jair Bolsonaro le symbole et le catalyseur d'un mouvement populaire d'indignation d'ampleur internationale.

En effet, plus que jamais, la politique menée par le gouvernement Bolsonaro mettent en lumière les limites du système de gouvernance mondial, et le vide juridique auquel nous faisons face afin de garantir la sécurité de la planète.

La campagne #JAIR IN JAIL plaide pour :

- 1) Mettre un terme à l'impunité des dirigeants et des entreprises, responsables de crimes d'écocide et crimes contre l'humanité, qui portent atteinte aux droits humains et aux droits de la nature, et mettent les générations futures en péril..
- 2) Défendre les droits des peuples indigènes et lutter contre l'impunité des actes de violence commis à leur encontre.
- 3) Faire reconnaître l'écocide en tant qu'acte criminel puni par le droit pénal international.

ACTIONS EN COURS

PHASE 1 - PRÉPARATIFS

→COORDINATION JURIDIQUE ET

PRÉPARATION DE LA COMMUNICATION CPI (NOVEMBRE > NOS JOURS)

Rassemblement d'informations & coordination juridique auprès des associations, spécialistes, mouvements sociaux et organes publics du Brésil. Le projet s'appuie sur une phase préalable d'expertise juridique visant rassembler la documentation juridique nécessaire, et coordonner les échanges entre les acteurs au Brésil et en Europe afin de préparer les éléments du recours.

Rassemblement d'informations et d'éléments de preuves concernant les politiques définies et mises en œuvre depuis janvier 2019, les principales parties prenantes publiques et privées, et leur impact réel sur les peuples autochtones concernés. À cette fin, un juriste brésilien a été engagé par Nature Rights et Darwin Coalition.

→ÉLABORATION DE LA CAMPAGNE ET MISE EN PLACE DU RÉSEAU #JAIR IN JAIL (EN COURS).

RÉSEAU #JAIR IN JAIL qui permet de créer des liens et faciliter la coordination entre les mouvements amazoniens (fospa-panamazonian social forum, apib, etc.), les mouvements sociaux nationaux et internationaux brésiliens (Fibra, Stop Bolsonaro) et les mouvements internationaux de justice climatique (XR, Youth for Climate, etc.),



MISE EN PLACE D'OUTILS DE COORDINATION DE CAMPAGNE : création d'un AGENDA COLLECTIF International recensant les événements contre Bolsonaro (fora bolsonaro, forum social panamazonien...), site internet, POCHOIR destiné à être utilisé lors des manifestations, pétition de soutien au recours etc.

ACTIONS A VENIR

PHASE 2 -PRÉ-ENQUETE

→ENVOI DU RECOURS de la "communication conforme à l'article 15 du Statut de Rome" au bureau du Procureur (septembre 2020)



→PHASE PRÉALABLE À L'OUVERTURE DE L'ENQUÊTE

Suite à l'envoi de la communication article 15, le procureur de la CPI procédera à un examen préliminaire de la situation pour vérifier si les critères techniques sont remplis. Il peut solliciter les victimes et organismes non-gouvernementaux à fournir des informations complémentaires à partir des données et témoignages collectés des associations brésiliennes et autochtones, pour soutenir sa demande d'ouverture d'enquête.

Après cet examen préliminaire, le procureur peut demander l'ouverture d'une enquête, qui devra être approuvée préalablement par les juges de la Cour (Chambre PRÉLIMINAIRE).

→MISE EN OEUVRE DE LA CAMPAGNE

La campagne de mobilisation est vue comme un plaidoyer en appui à la phase de pré-enquête afin de solliciter l'ouverture définitive de l'enquête.

PHASE 3 : APPUI À L'ENQUÊTE

Les phases suivantes sont prévues à partir du début 2021 dans le cas d'une décision positive du procureur et de la Chambre Préliminaire à ouvrir l'enquête.

→ASSISTANCE JURIDIQUE

Dans cette phase, le procureur peut décider d'enquêter auprès des victimes, recueillir des éléments de preuve

dans le territoire de l'état, convoquer des témoins, etc. Un travail de préparation et assistance aux victimes est nécessaire, ainsi qu'une coordination avec le bureau du procureur afin de bien comprendre le dossier et à obtenir des éléments de preuve dont l'accès n'est pas toujours facile.

→ Soutien à cette phase par la mise à disposition d'informations complémentaires et par le Recueillement en continu d'informations auprès les associations et organismes brésiliens .

→ CONSTRUCTION DE PLATEFORME

CARTOGRAPHIQUE INTERACTIVE de diffusion en temps réel d'informations géolocalisées sur les atteintes aux droits des peuples autochtones et de la nature, de type observatoire de l'amazonie (à travers des partenariats avec des tiers qui recolent de l'information. Chaque information affichée sur la plateforme fait office de preuve supplémentaire et vient renforcer le plaidoyer.

PHASE 4 - APPUI AU JUGEMENT DE L'AFFAIRE

En cas de Décision du procureur de mener des poursuites et ouverture du jugement par la CPI sera mené une assistance juridique aux victimes pendant le jugement de l'affaire.

CONSTRUIRE DES ALTER- NATIVES SUR LE TER- RAIN



- ACCOMPAGNEMENT DE PROJETS
- LISTE DES PROJETS

ACCOMPAGNER LES PROJETS POUR RENFORCER L'AUTONOMIE ET LA RÉSILIENCE DES ACTEURS LOCAUX

ACCOMPAGNEMENT DE PROJETS

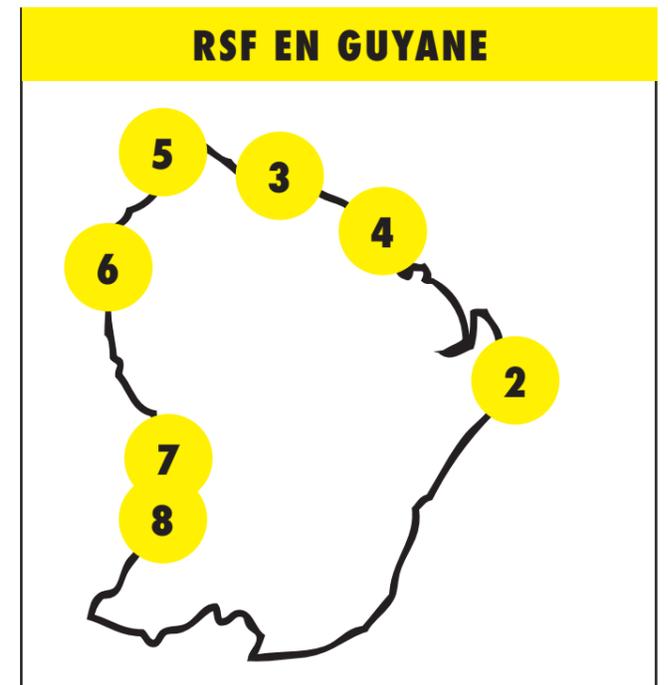
NR soutient, en Amazonie, des projets portés par des communautés, qui, dans des valeurs communes de respect de l'Homme et de la Nature, mettent en valeur les savoirs et savoir-faire traditionnels. L'accent est mis sur la valorisation des ressources naturelles et culturelles locales dans les domaines de l'agriculture (agroécologie, agroforesterie, agriculture traditionnelle), des savoirs et savoir-faire culturels (artisanat, médecine traditionnelle...), et du territoire (connaissance de la faune et de la flore, éducation à l'environnement, éco-tourisme).

Dans ce cadre, NR met en place un dispositif d'accompagnement technique, comprenant la gestion de projet, la recherche de financements et l'appui aux capacités de développement, notamment par la diffusion et valorisation des initiatives. L'objectif est de renforcer ces projets et ainsi oeuvrer au renforcement de l'autonomie et de la capacité de résilience des communautés locales.

LE RÉSEAU DES SAVOIRS DE LA FORÊT EN GUYANE

NR s'est investi au Brésil auprès des projets communautaires, et, depuis 2017, en Guyane Française à travers le Réseau des Savoirs de la Forêt, qui rassemble initiatives portant sur l'agro-écologie, les savoirs traditionnels et la valorisation du territoire. La mise en réseau permet de renforcer les synergies entre les communautés, faciliter l'échange intergénérationnel et le partage d'expériences. L'objectif est de co-construire des alternatives pour un développement durable de la Guyane et ainsi répondre collectivement au défi de la transition écologique du territoire.

- 1 YORENKA ATAME & BEIJA FLOR
PEUPLE ASHANINKA
BRÉSIL, ACRE
- 2 CENTRE DES SAVOIRS DE LA FORÊT
PANAKUH, PEUPLE PALIKUR
ST GEORGES, GUYANE
- 3 PARCELLE EN AGROFORESTERIE A
BELLEVUE & MANA, FRANCK NENESSE
- 4 PARCELLE PÉDAGOGIQUE KUDAWYA-
DA À AWALA-YALIMAPO
- 5 PARCELLE EN AGROFORESTERIE, DE
SAMUEL GUNTER À BELLEVUE





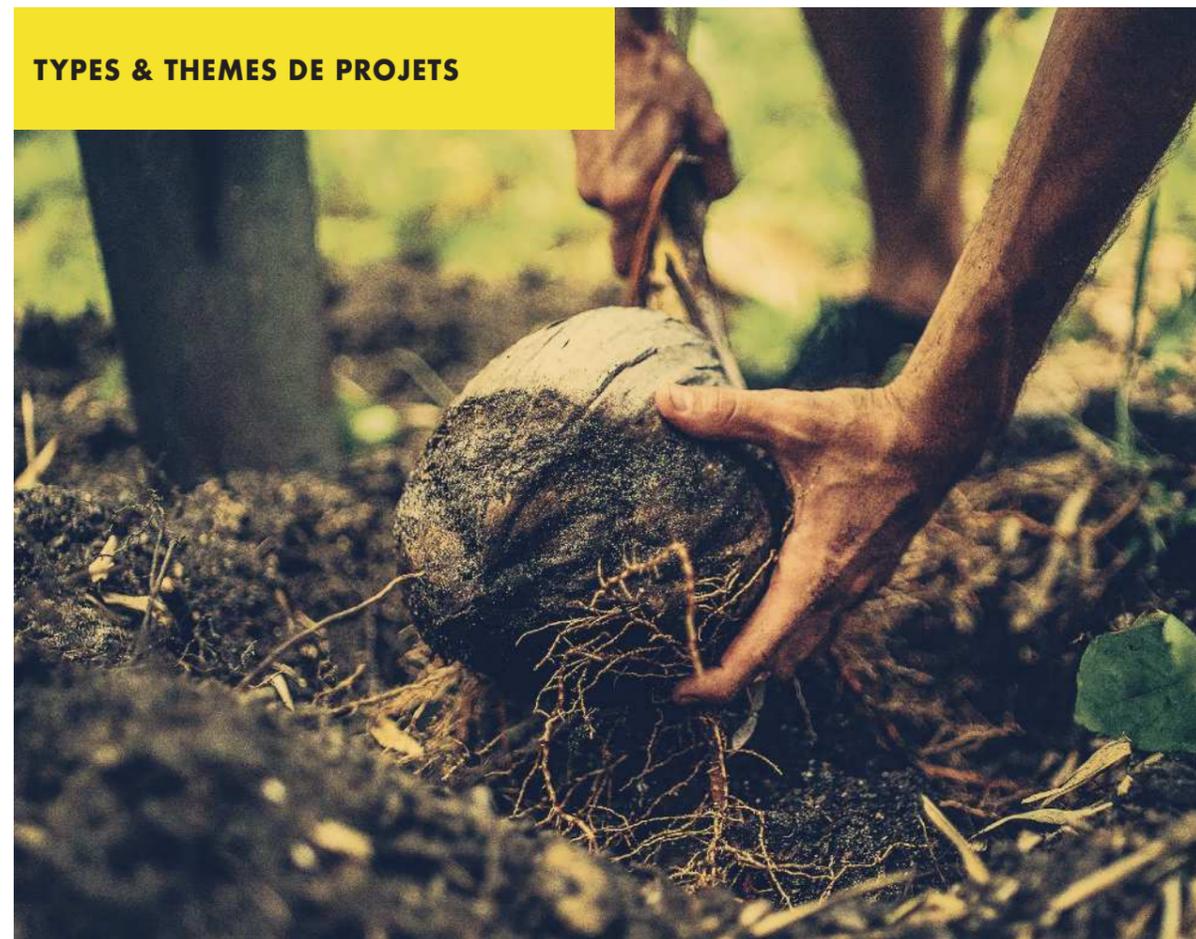
ACCOMPAGNEMENT DE PROJETS



NR PROPOSE UN APPUI TECHNIQUE À DES PROJETS LOCAUX DANS LE BUT DE SOUTENIR, RENFORCER ET DÉVELOPPER LEURS ACTIVITÉS. L'APPORT EN COMPÉTENCES EST PLURIDISCIPLINAIRE ET COMPREND LA GESTION DE PROJET ET LA RECHERCHE DE FINANCEMENT, LA PRODUCTION DE CONTENUS ET DE SUPPORTS DE COMMUNICATION ; LA DIFFUSION ET VALORISATION DES INITIATIVES, ET LE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DE GESTION DANS UN EFFORT D'AUTONOMISATION. LE BUT EST D'AUTONOMISER LES PORTEURS DE PROJET ET SOUTENIR LE MOYENS DE PRODUCTION.

EN GUYANE, UNE ÉQUIPE LOCALE ASSURE LA MISE EN PLACE D'UN DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT GLOBAL ADAPTÉ AUX BESOINS DE CHACUN DES PROJETS RÉUNIS AU SEIN D'UN RÉSEAU. LE RÉSEAU PERMET ÉGALEMENT LA MUTUALISATION DES MOYENS DE PRODUCTION AINSI QUE LE PARTAGE D'EXPÉRIENCES ET DE BONNES PRATIQUES DANS LE CADRE D'ATELIERS DE TRANSMISSION.

TYPES & THEMES DE PROJETS



PROJETS EN AGROÉCOLOGIE

FAVORISER L'AUTONOMIE ET LA RESILIENCE

DÉVELOPPER DES FILIERES ISSUES DES PRODUCTIONS

Les pratiques agroécologiques, ancrées dans des traditions ancestrales, garantissent l'équilibre entre l'homme et la Nature depuis des millénaires. Transmises de génération en génération, la sauvegarde et la perpétuation de ces techniques sont nécessaires pour garantir l'autonomie des communautés, leur souveraineté alimentaire et leur capacité de résilience.

NR soutien des projets en agro-écologie, agroforesterie, agriculture traditionnelle, et des échanges intercommunautaires. L'objectif est de dynamiser l'activité agricole des villages et de structurer des filières locales durables en travaillant sur chacun des maillons de la chaîne de valeurs agro-alimentaire.

→ sensibilisation aux pratiques durables, notamment aux dangers des produits phytosanitaires

ACCOMPAGNEMENT DES AGRICULTEURS POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LEURS PROJETS

- Appui à la structuration de leur activité agricole, transition de l'agriculture vivrière à une activité commerciale
- Expérimentation de techniques innovantes alliant pratiques traditionnelles et agroécologie moderne
- Accompagnement à la mise en place de parcelles pilotes expérimentales et pédagogiques

ORGANISATION D'ATELIERS FAVORISANT LE PARTAGE D'EXPÉRIENCES ENTRE LES COMMUNAUTÉS

- Ateliers construits autour des problématiques remontées par les agriculteurs : fertilisation des sols, lutte contre les ravageurs, gestion de la ressource en eau...
- Valorisation des espèces végétales locales avec l'organisation d'ateliers spécifique sur leur production et leur transformation (manioc, cacao, fruits de palmiers...)
- Mise en lien des agriculteurs avec les institutions et les acteurs scientifiques du domaine.



PROJETS CULTURELS

SOUTENIR ET VALORISER LES IDENTITÉS CULTURELLES & LES SAVOIRS TRADITIONNELS

DÉVELOPPER LA FILIÈRE ARTISANAT

Les cultures autochtones ont un lien fort avec la Nature et reposent sur des interactions durables entre l'Homme et la Nature. La transmission des savoirs ancestraux à travers les générations permet de conserver l'équilibre des modes de vie des communautés et d'assurer la sauvegarde de leur identité. Ainsi, les pratiques culturelles dans les sociétés traditionnelles sont essentielles afin de garantir le lien au sein des communautés.

Le travail sur le terrain est orienté vers la mise en valeur des pratiques culturelles et de l'artisanat traditionnel (productions locales, artisanat, huiles...). L'accent est mis sur le renforcement des capacités de transmission entre générations et entre communautés, sur la rencontre de techniques ancestrales et techniques modernes, et dans une perspective de valorisation économique.

ACCOMPAGNEMENT DES ARTISANS DANS LA STRUCTURATION ET LA VALORISATION DE LEURS PROJETS

- Soutien à la transmission de savoirs (ateliers) `
- Soutien à la création de lieux de transmission : car-

bets, centres de mémoires..

- Création de contenus sur les savoirs traditionnels
- Appui au développement de l'activité économique liée à l'artisanat traditionnel (poterie, vannerie, confection de bijoux en graines ou perles, fabrication d'huiles naturelles)

ACCOMPAGNEMENT POUR LA PROTECTION JURIDIQUE DES SAVOIRS

- Travaux juridiques sur la création de labels de protection du patrimoine immatériel des communautés
- Appui à la structuration juridique des artisans en associations/coopératives.



VALORISATION DU TERRITOIRE

VALORISER LE TERRITOIRE & LES MODES DE GESTION TRADITIONNELS DE LA NATURE

DÉVELOPPER L'ECOTOURISME

Le développement de projets d'éco-tourisme est un enjeu majeur pour l'Amazonie et ses impacts économiques, sociaux et environnementaux sont nombreux. Il permet de sensibiliser le grand public à la préservation des écosystèmes amazoniens et de transmettre connaissance de la nature et des modes de gestion durable de l'environnement qui sont partie intégrante de la pensée autochtone.

Le travail de terrain accompagne les porteurs de projet dans l'élaboration de séjours basés sur les savoirs et savoir faire, notamment en matière de connaissance du territoire, de modes de gestion traditionnels de la nature, et de pratiques traditionnelles artisanales.

Le but est que les projets puissent répondre aux besoins des communautés et soient susceptibles de lancer une dynamique à l'échelle des villages.

CONSTRUCTION DE SÉJOURS DE DÉCOUVERTE ET D'INITIATION AUTOUR DES SAVOIRS TRADITIONNELS

- Appui au montage de projets en agritourisme, d'initia-

tion à l'artisanat traditionnel, et aux connaissances de la faune et de la flore amazonienne

→ Création d'un modèle économique viable par lequel l'activité touristique vient en soutien aux projets de la communauté

→ Intégration des projets du réseau dans la dynamique territoriale de développement de l'écotourisme

VALORISATION DES SÉJOURS PAR LA CRÉATION DE CONTENUS

→ Création d'une plateforme internet de valorisation des porteurs de savoirs, des cultures et du territoire.



LISTE DE PROJETS



→ AGROECOLOGIE → CULTUREL

1

PROJET DE YORENKA ATAME (ECOLE DES SAVOIRS DE LA FORÊT) PROJET DE BEIJA FLOR

PEUPLE ASHANINKA, ACRE, BRÉSIL COMMUNAUTÉ DE APIWTXA
→ ACCOMPAGNEMENT DE PROJET
→ FILIÈRES, VALORISATION



Depuis 2013, NR a développé des relations privilégiées avec le peuple Ashaninka au Brésil à travers un accompagnement au projet Beija Flor, un Centre de formation à l'agroforesterie ; et la promotion du projet Yorenka Atame (école des savoirs de la forêt).

«ÉCOLE DES SAVOIRS DE LA FORÊT» ASHANINKA L'école YORENKA ĀTAME a été créé par le peuple Ashaninka entre le Brésil et le Pérou. Ce centre, destiné aux populations autochtones, a pour vocation la diffusion de pratiques durables de gestion des ressources naturelles fondées sur les savoirs traditionnels.

Les systèmes agro-forestiers (SAF) sont envisagés selon leurs usages alternatifs, culturels, spirituels, médicinaux ou nutritionnels. Ce modèle de développement oeuvre à renforcer les valeurs traditionnelles reliant les hommes à la Nature, à revitaliser les connaissances et pratiques ancestrales et à renforcer les identités culturelles.

Réelle plateforme d'intégration et d'échanges entre différentes cultures amazoniennes, ce modèle agit de manière systémique sur le plan écologique, social, économique et culturel.

BEIJA FLOR

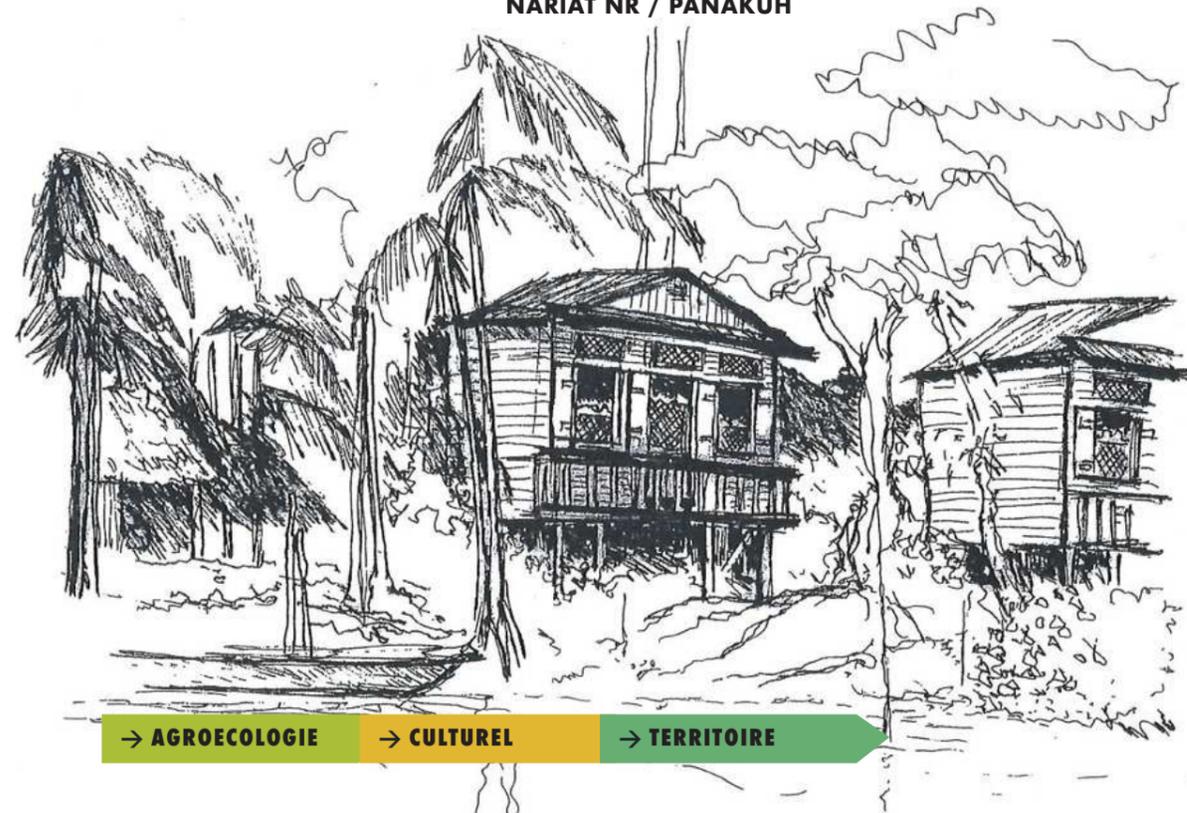
NR a accompagné le leader Benki Piyako Ashaninka à la déclinaison du concept de Yorenka à la jeunesse non-autochtone de la région de marechal Taumaturgo, Acre, Brésil. Le projet Beija Flor repose sur une approche communautaire fondée sur des pratiques de gestion environnementale inspirées des savoirs traditionnels. Pour la mise en place du projet, NR a accompagné la structuration du dossier et la recherche de financements.

EN 2017, NR A CRÉÉ LE LIEN ENTRE L'INITIATIVE BRÉSILIENNE ET LA GUYANE FRANÇAISE AFIN DE PROMOUVOIR LE MODÈLE DES "SAVOIRS DE LA FORÊT" AUPRÈS DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES DE GUYANE.

2

CRÉATION DE CENTRE DES SAVOIRS DE LA FORÊT PANAKUH (CSFP)

PEUPLE PALIKUR
ST GEORGES DE L'OYAPOCK
GUYANE
→ CRÉATION DE PROJET DANS LE CADRE D'UN CONSORCIUM DE PARTENARIAT NR / PANAKUH



→ AGROECOLOGIE → CULTUREL → TERRITOIRE

NATURERIGHTS GUYANE S'EST ENGAGÉE AUX CÔTÉS DE L'ASSOCIATION PANAKUH POUR LA CRÉATION D'UN CENTRE DE VALORISATION ET DE TRANSMISSION DES SAVOIRS ET SAVOIR-FAIRE DE LA COMMUNAUTÉ AMÉRINDIENNE PAHIKWENEH (PALIKUR) DE L'EST GUYANAIS. CET ÉCO-SITE PILOTE A POUR OBJECTIF DE DYNAMISER ET VALORISER L'ACTIVITÉ COMMUNAUTAIRE DE LA RÉGION, NOTAMMENT DANS LE DOMAINE DU PATRIMOINE CULTUREL ET NATUREL. CE LIEU PERMET AU GRAND PUBLIC DE DÉCOUVRIR LES PRATIQUES ET LES CONNAISSANCES TRADITIONNELLES DES COMMUNAUTÉS LOCALES, DE SE FAMILIARISER AVEC LA FORÊT AMAZONIENNE ET COMPRENDRE L'IMPORTANCE DE SA PRÉSERVATION.

CONTEXTE DU PROJET

Les Pahikweneh, une des six nations autochtones de Guyane, vivent dans la vallée de l'Oyapock à l'est de la Guyane. Ces peuples voient aujourd'hui leur mode de vie bouleversé et leurs activités traditionnelles menacées. Les jeunes traversent une crise identitaire, partagés entre tradition et modernité. D'autre part, les communautés amérindiennes de Guyane connaissent une forte croissance démographique. Ces facteurs entraînent une augmentation des prélèvements de ressources naturelles par la communauté. Cette exploitation fragilise le domaine forestier et sa biodiversité alors que leur valorisation est un enjeu majeur pour le futur.

L'ASSOCIATION PANAKUH

Active depuis 2009, l'association Panakuh œuvre pour la préservation et la transmission des savoirs traditionnels de la communauté Palikur, dans l'Est guyanais. Réseau d'artisans et d'agriculteurs, l'association organise des ateliers de transmission et des sessions de formation auprès des écoles et du grand public sur la confection de bijoux en graines de la forêt, de vanneries, de calabasses gravées, et valorise l'agriculture et les transformations traditionnelles comme le couac, le tapioca, ou encore des huiles naturelles et médicinales.

DESCRIPTION DU PROJET

Dans le cadre du Réseau des Savoirs de la Forêt, l'as-



sociation Panakuh, en consortium de partenariat avec Nature Rights, porte le projet de création d'un « Centre des savoirs de la forêt ». L'éco-site est basé en milieu naturel entre les communes de Régina et St Georges à proximité de la communauté Palikur, mais également sur une zone carrefour pour les communautés Wayampi et Teko venant du Haut- Oyapock. L'aménagement du site se fait suivant un cahier des charges fondé sur l'approche durable de l'agroforesterie en harmonie avec les traditions et l'environnement.

Le projet entend dynamiser et valoriser l'activité communautaire par la préservation et la transmission du patrimoine culturel et naturel, avec la perspective de création de filières basées sur les savoirs traditionnels.

Ce lieu permet également aux écoles et au grand public une immersion dans un monde de savoirs et de connaissances millénaires, la découverte de la forêt amazonienne et l'importance de sa préservation.

La mise en place d'un centre communautaire autour des savoirs, de l'agriculture traditionnelle et de l'agroforesterie, ouvert aux autres communautés et à un public non-autochtone, permet de créer des expériences pilotes durables et diffusables.

Les activités proposées sont nombreuses : ateliers d'initiation et de transmission des savoirs, des sessions d'éducation et de sensibilisation à l'environnement (sorties en forêt), des activités de découverte et de loisirs, des ateliers d'initiation aux Systèmes Agroforestier (SAF) ou encore des initiations à la vie en forêt.

PARTENAIRES

Le Parc naturel régional de la Guyane, le Graine

Guyane, le Réseau d'Innovation et de Transfert Agricole, la Fédération des Nations Autochtones de Guyane, la Collectivité Territoriale de Guyane, le Comité du Tourisme..., soutiennent cette initiative.

SOUTIENS OBTENUS

Depuis 2017, Nature Rights accompagne l'association Panakuh en matière de gestion de projet et de recherche de financement, en matière technique et de réalisation ainsi que pour la valorisation de l'initiative auprès de publics divers.

En 2019, le projet a été lauréat de l'appel à projet «Reconquête Biodiversité Outre-mer» de l'Agence Française pour la Biodiversité faisant objet d'une convention de financement.

Le projet a été également Lauréat de la «Fabrique de Territoires», un appel à Manifestation d'Intérêt lancé par le Ministère de la Cohésion des Territoires.

Plusieurs pistes de cofinancement sont aujourd'hui en cours auprès de la Collectivité Territoriale de Guyane, et de fonds européens dans le cadre du groupement d'action locale de l'Est, et du programme BEST.



RÉALISATIONS

Le CSFP a de nombreuses réalisations à son actif, depuis 2017, date de la rencontre entre Panakuh et Nature Rights. En 2018, le projet obtient le premier financement de l'OFB qui permettra l'initialisation et l'acquisition foncière, l'aménagement du terrain, et la construction des premiers carbets traditionnels.

PHASE 1 : 2020/2021

- ▣ La recherche de terrain s'est effectuée au cours du 2ème trimestre 2019, ainsi que le dépôt de demande de concession auprès de l'ONF.
- ▣ La Concession COPAC a été approuvée en Novembre 2020.
- ▣ La phase d'étude et analyse architecturale ont ensuite été réalisées.
- ▣ La phase de nettoyage et d'aménagement du terrain a été initiée en Décembre 2020 jusqu'en Novembre 2021.
- ▣ Le nettoyage de la parcelle a été réalisé dans le cadre de chantiers participatifs et de solidarité avec les membres de la communauté, qui a été impliquée dès les premières étapes d'aménagement du site : défrichage, nettoyage...

▣ Ces travaux ont permis la construction de carbets traditionnels, réalisés par le Chef Coutumier du village et ses équipes, en Août 2021, dans le cadre de chantiers de solidarité avec des jeunes venus de toute la Guyane, en partenariat avec l'association Peuple en Harmonie.

PERSPECTIVES (PHASE 2 : 2022)

Les travaux doivent se poursuivre avec la construction d'un carbet supplémentaire ainsi que la construction de la base de vie ERP « Etablissement Recevant du Public », bâtiment éco-responsable à l'intersection des techniques traditionnelles et modernes. Actuellement les efforts sont concentrés sur les préparatifs pour le dépôt du Permis de Construire. Les travaux d'études architecturales ont été engagés pour la base de vie ERP avec la finalisation du contrat avec l'architecte et la réalisation d'une pré esquisse. Le dépôt du dossier est prévu pour Mars 2022 et l'inauguration de la base de vie pour Janvier 2023.





3

PARCELLE PILOTE AGRO-FORESTIERE
FRANCK NENESSE
 VILLAGE DE BELLEVUE, IRACOUBO
 VILLAGE DE MANA, GUYANE OUEST

→ ACCOMPAGNEMENT DE PROJET
 → ATELIERS
 → MISE EN OEUVRE DE PARCELLES

ACCOMPAGNEMENT À LA CRÉATION D'UN PROJET EN AGROÉCOLOGIE

Accompagnement d'un projet porté par Frank Nenesse, un agriculteur Kali'ina, et sa femme Barabra, pratiquant l'agroforesterie en utilisant les cycles naturels et les savoir-faire traditionnels pour améliorer la fertilité des sols. A partir de leur expérience personnelle, ils souhaitent rassembler les agriculteurs du village autour de ces pratiques agricoles valorisant la biodiversité et le patrimoine alimentaire autochtone.

L'objectif est de dynamiser l'activité de la communauté autour de l'agriculture traditionnelle et des savoirs autochtones et de créer un pont entre ces pratiques ancestrales et les techniques agroécologiques modernes. L'appui à la structuration de l'activité agricole du village sans utilisation de produits phytosanitaires entend, à terme, parvenir à la sécurité et l'autonomie alimentaire.

VALORISATION DU MARCHÉ ET DES PRODUCTIONS LOCALES DE BELLEVUE

En 2017, l'association Nono'l Dupo Wa a lancé un marché local, le "Marché de Bellevue" d'initiative autochtone. Le Marché propose une vitrine des savoir-faire de Bellevue, par la vente des produits agricoles et artisanaux du village. Un des objectifs est de privilégier

le circuit-court et de valoriser l'identité des productions issues de la communauté, qui véhiculent l'histoire et les valeurs portées par les membres du village.

MISE EN PLACE D'UNE PARCELLE TEMOIN

Depuis 2017, Franck et Barbara travaillent sur leur abatti de façon à intégrer la parcelle agricole dans l'environnement forestier, en conservant les arbres et les plantes qui vont naturellement améliorer la qualité des sols et augmenter la productivité. Le projet prévoit l'acquisition de matériel agroécologique, d'un système de récupération d'eau de pluie et d'irrigation, et de la création d'une banque de semences locales. Cette parcelle servira de démonstration auprès des agriculteurs du village, mais aussi à des fins pédagogiques et de formation.

INTEGRATION DES AGRICULTEURS DANS LE CYCLE D'ATELIERS SUR L'AGRICULTURE TRADITIONNELLE ET L'AGROFORESTIERE

Dans le cadre d'organisation d'échanges inter-communautaires sur la thématique de l'agroforesterie, 2019 a permis la mise en place d'une concertation collective sur le projet et la construction de propositions visant à promouvoir l'agroforesterie, la transmission de savoirs et les démarches participatives.



4

PARCELLE PÉDAGOGIQUE DE L'ASSOCIATION KUDAWYADA A AWALA-YALIMAPO, GUYANE

→ ACCOMPAGNEMENT DE PROJET
 → ATELIERS
 → MISE EN OEUVRE DE PARCELLES

L'association Kudawyada œuvre depuis plus de dix ans dans la valorisation du savoir-être et savoir-vivre Kali'na, à travers l'accueil touristique, la gastronomie, l'agriculture sur abatti et la transformation du manioc et de fruits de palmiers.

Dans le cadre du projet AGROTRAD (*) financé par le BEST / OFB, NRG a accompagné l'association Kudawyada à développer son abattis pédagogique.

EXPERIMENTATION DE PRATIQUES AGRO-ÉCOLOGIQUES ET AGROFORESTIERES

En utilisant les savoirs et savoir-faire ancestraux, l'association Kudawyada expérimente sur l'abattis pédagogiques d'Awala, de nouvelles pratiques d'agroécologie et d'agroforesterie afin de cultiver des plants fruitiers, des plantes médicinales et des plantes maraîchères. Ces expérimentations sont réalisées d'un un objectif de sensibilisation et favorise les échanges de connaissances entre agriculteurs.

SENSIBILISATION DES JEUNES DU VILLAGE AUX PRATIQUES AGROÉCOLOGIQUES

Kudawyada a pour objectif de proposer un projet pédagogique autour de l'agriculture amérindienne dans une démarche de sensibilisation et d'éducation à l'environnement au sein de la communauté et plus spécifiquement, des jeunes du village. Le projet souhaite ainsi

valoriser une alimentation naturelle, saine et mettant en avant les produits et savoir-faire locaux.

RÉALISATIONS

→ INTÉGRATION DU PROJET DANS LE CADRE DU PROJET LIFE4BEST.

→ IDENTIFICATION DES BESOINS D'ACCOMPAGNEMENT ET RÉFLEXION SUR LA MISE EN PLACE DES ACTIONS.

→ PLANTATION D'UNE QUINZAINE DE VARIÉTÉS DE PLANTES ET ARBRES FRUITIERS

→ MISE À DISPOSITION DE MATIÈRES NATURELLES POUR AMENDER LES SOLS : FUMIER DE POULE, COMPOST PEYI, TERREAU

→ CONSTRUCTION D'UNE PÉPINIÈRE

→ 1 MAYOURI (10 PARTICIPANT.E.S)

→ 1 ANIMATION PÉDAGOGIQUE (50 PARTICIPANT.E.S)



Avec le soutien financier du programme LIFE de l'Union européenne, l'Office Français de la Biodiversité et l'Agence Française de Développement au travers du programme LIFE4BEST



4

PARCELLE
SAMUEL GUNTER
BELLEVUE

- > ACCOMPAGNEMENT DE PROJET
- > CREATION DE CONTENU
- > FILIÈRES

Dans le cadre du projet AGROTRAD (*) financé par le BEST / OFB, NRG a accompagné l'agriculteur Samuel Gunter à développer son abattis agroécologique.

VALORISATION D'UNE ALIMENTATION SAIN ET NATURELLE

L'abattis de Samuel Gunter présente une large diversité de variétés de plantes : maraîchères, médicinales, fruitiers. Il présente donc un très grand potentiel de valorisation d'une alimentation naturelle et saine auprès de tout types de publics, lors des animations pédagogiques mais aussi lors de formations et ateliers. Les produits de l'abattis sont destinés principalement à la vente dans le village de Bellevue et sur les marchés locaux, et à la consommation familiale

SENSIBILISATION DES JEUNES DU VILLAGE AUX PRATIQUES AGRICOLES TRADITIONNELLES ET AGROÉCOLOGIQUES

L'abattis de Samuel Gunter à Bellevue a pour objectif de sensibiliser les jeunes du village aux pratiques agricoles traditionnelles et agroécologiques par la mise en place d'animations pédagogiques. Ces dernières ont lieu sur l'abattis et permettent aux jeunes de découvrir la faune et la flore environnante, de planter des arbres, et de prendre connaissance des enjeux environnementaux.

RÉALISATIONS

- OBTENTION DE FINANCEMENT LIFE4BEST ET MISE EN PLACE D'APPUI TECHNIQUE PERMETTANT UN SUIVI DE L'ÉVOLUTION DES PARCELLES, ET L'INTERVENTION D'EXPERTS SUR LES PROBLÉMATIQUES IDENTIFIÉES
- PLANTATION D'UNE QUARANTAINE D'ESPÈCES FRUITIÈRES, MARAÎCHÈRES ET MÉDICINALES
- ACQUISITION DE MATÉRIEL : MOTOBINEUSE, BÊCHE, PELLES, RÂTEAUX, MACHETTES, POTS ET PLANCHES DE SEMIS, SACS PÉPINIÈRE
- MISE À DISPOSITION DE MATIÈRES NATURELLES POUR AMENDER LES SOLS : FUMIER DE POULE, COMPOST PEYI, CHAUX DOLOMITIQUE, TERREAU
- FORMATION AUX SYSTÈMES AGROFORESTIERS ET À LA MISE EN PLACE D'UNE PÉPINIÈRE
- CONSTRUCTION D'UNE PÉPINIÈRE
- CONSTRUCTION DE TOILETTES SÈCHES
- 3 MAYOURIS (30 PARTICIPANT.E.S)
- 1 ANIMATION PÉDAGOGIQUE (25 PARTICIPANTS)



6

PARCELLE PÉDAGOGIQUE
AGRICULTEUR RICHARD FJEKE
VILLAGE TERRE ROUGE, SAINT LAURENT DU

- MARONI, GUYANE**
- > ACCOMPAGNEMENT DE PROJET
- ATELIERS
- MISE EN OEUVRE DE PARCELLES

Richard Fjeke, agriculteur Kalin'a, travaille la terre selon la tradition amérindienne, la technique de l'abattis sur brûlis, cultive et transforme des produits locaux à haute valeur culturelle comme le manioc.

SENSIBILISATION A LA GESTION DURABLE DES RESSOURCES

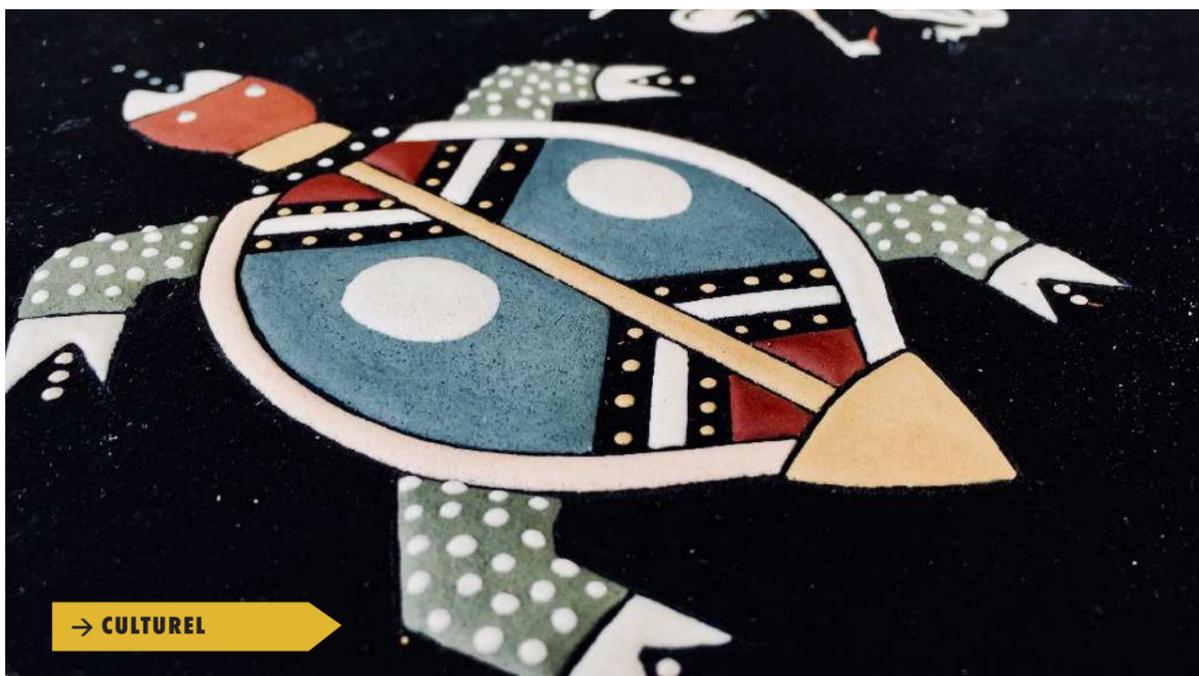
L'objectif est d'accompagner le porteur dans le montage d'un projet pédagogique autour de l'agriculture amérindienne dans une démarche de sensibilisation et d'éducation à l'environnement au sein de la communauté. Sensible à l'agro-écologie, il cherche à trouver un équilibre entre pratiques traditionnelles et techniques modernes des systèmes agroforestiers.

TRANSMISSION DES SAVOIRS AUTOCHTONES LIÉS A LA TERRE

Porteur de savoirs ancestraux, il transforme le manioc à l'aide de diverses vanneries et instruments traditionnels, et produit kasilipo, tapioca, cachiri, cassave, couac... Richard souhaite s'adresser aux jeunes en les impliquant directement dans la gestion de sa parcelle et la transformation des productions. Son souhait est de créer la première association des agriculteurs de Terre-Rouge, afin de dynamiser l'activité agricole et de multiplier les actions de transmission.

RÉALISATIONS

- OBTENTION DE FINANCEMENT LIFE4BEST ET MISE EN PLACE D'APPUI TECHNIQUE PERMETTANT UN SUIVI DE L'ÉVOLUTION DES PARCELLES, ET L'INTERVENTION D'EXPERTS SUR LES PROBLÉMATIQUES IDENTIFIÉES
- PLANTATION D'UNE QUARANTAINE D'ARBRES ET PLANTES MARAÎCHÈRES ET MÉDICINALES, DIVERSIFICATION DES ESPÈCES VÉGÉTALES CULTIVÉES ET L'INTRODUCTION DE CULTURES À FORTE VALEUR ÉCOLOGIQUE ET ÉCONOMIQUE
- ACQUISITION DE MATÉRIEL: BÊCHE, PELLES, RÂTEAUX, MACHETTES, POTS ET PLANCHES DE SEMIS, SACS PÉPINIÈRE, TRONÇONNEUSE
- MISE À DISPOSITION DE MATIÈRES NATURELLES POUR AMENDER LES SOLS : FUMIER POULE/CHEVAL/MOUTON, COMPOST PEYI, CHAUX DOLOMITIQUE, TERREAU
- RÉALISATION DE BUTTES DE CULTURE POUR LE MARAÎCHAGE
- RÉALISATION D'ANALYSES DE SOLS SUR LES 2 ABATTIS DE RICHARD
- CONSTRUCTION D'UNE PÉPINIÈRE
- 3 MAYOURIS (20 PARTICIPANT.E.S) L'ÉCHANGE DE SAVOIRS, DE PRATIQUES ET LA MISE EN LIEN DE MEMBRES CULTIVANT DES ABATTIS
- 1 ANIMATION PÉDAGOGIQUE (10



→ CULTUREL

**7 LABEL WAYANA
VILLAGE DE TALUEN
HAUT MARONI, GUYANE**

- ACCOMPAGNEMENT JURIDIQUE
- CREATION DE CONTENUS
- FILIERE



Face au détournement des oeuvres traditionnelles Wayana à des fins commerciales, les artisans et les associations Nature Rights et Gadepam ont mis en place de nouveaux outils qui amélioreront la valorisation et la protection de l'art amérindien Wayana face aux carences juridiques, soit :

- Un programme de référencement des savoirs de la communauté Wayana (techniques d'artisanat, connaissances spirituelles et philosophiques)
- Un Accompagnement juridique (cadre réglementaire du label, création d'une association d'artisans)
- Un Accompagnement en communication (valorisation des motifs et savoir-faire de la communauté) pour ouvrir à la création d'une filière d'art.

RÉALISATIONS

PHASE 1 : LE RÉCIT DU CIEL DE CASE "MALUWANA" AVEC L'ARTISTE AÏMAWALE OPOYA

Du village de Taluen, Haut Maroni, Aïmawale peint des Ciel de Case "Maluwana". Il trouve les pigments dans la nature pour réaliser les motifs traditionnels. Véritable oeuvre d'art, représentant les créatures des temps anciens, cette pièce centrale hissée au sommet du carbet communautaire protège les habitants. Il symbolise le lien entre les Hommes, les esprits et la Nature.

Nature Rights a rencontré l'artiste afin de travailler à la valorisation de ce savoir-faire :

Réalisation d'un film sur Aïmawale Opoya et ses savoirs (en cours de montage, sortie à la rentrée) ; supports de communication sur la diversité des symboles, exposition et vente de l'oeuvre en métropole pour soutenir la réalisation de projets culturels. Ce projet a donné naissance au projet de label des savoirs wayana.

PHASE 2 : CREATION DU LABEL SAVOIR-FAIRE WAYANA

De nombreux fabricants vendent des contrefaçons d'art autochtone pour profiter de la demande touristique, au détriment des artisans traditionnels. Le droit français n'apporte pas de réponse à ce problème, et aucune protection spécifique n'existe pour protéger les savoirs autochtones.

A la demande des artisans Wayana, les partenaires se sont engagées pour développer des outils permettant de protéger les traditions. Après la réalisation d'une étude juridique, la solution retenue est la création d'une association regroupant l'ensemble des artisans ainsi que la mise en place d'un label géré collectivement qui permettrait de certifier l'authenticité des pièces produites par les artisans Wayana. L'objectif de ce label serait de mettre sur pied une structure capable de défendre les intérêts des artisans par le biais d'une charte.



→ AGROECOLOGIE

**8 PISCICULTURE TRADITIONNELLE
PAYS WAYANA
VILLAGE DE TALUEN
HAUT MARONI, GUYANE**

- ACCOMPAGNEMENT JURIDIQUE
- CREATION DE CONTENUS
- FILIERE

Les villages du Haut-Maroni sont confrontés au fléau de la pollution des cours d'eau au mercure, et à la contamination de la première ressource alimentaire, le poisson.

Pour pallier à cette problématique, Aimawale Opoya, chef coutumier du village de Taluen, a lancé un projet de pisciculture expérimentale inspiré des savoirs Wayana, permettant de garantir une ressource saine pour la population du village.

SOUTIEN À LA MISE EN PLACE DU PROJET, RESENCEMENT DE SAVOIRS ET AMENAGEMENT DE LA PISCICULTURE NATURELLE

Aïma s'appuie sur les anciens de la communauté pour acquérir des connaissances ancestrales sur les techniques de piscicultures.

NR a financé le matériel pour l'aménagement des criques qui formeront la pisciculture naturelle. L'étape suivante consiste à introduire les plantes et poissons de manière progressive, avec des résultats observables dès 6 mois.

Ce projet innovant répond d'une part à la problématique alimentaire et sanitaire, mais s'inscrit également dans une démarche plus large de réappropriation de savoirs traditionnels par la communauté. L'expérimentation



visée à apporter aux membres de la communautés des résultats très concrets, afin d'agrandir la pisciculture qui viendra nourrir l'ensemble des habitants du village.

PROJET PEDAGOGIQUE ASSOCIÉ

Dans une perspective de sensibilisation de la population et d'intégration des jeunes dans les projets de la communauté, la dynamique autour de la pisciculture expérimentale sera accompagnée d'un projet pédagogique à l'école du village, afin de reproduire le processus à une échelle réduite, et aux résultats très rapides.



10

MAWA YUXIN
MAISON DES ARTS ET DES SAVOIRS DE LA
FORÊT YAWANAWA, ACRE, BRÉSIL
→ ACCOMPAGNEMENT DE PROJET
→ VALORISATION

Accompagnement d'un projet de création d'une Maison des Arts et des Savoirs de la Forêt, un Centre de transmission culturelle, artistique et spirituelle, porté par Hushahu, première femme chamane du peuple Yawanawa.

L'objectif est de construire une Maison des Arts et des Savoirs de la Forêt, un centre culturel qui sera un espace d'échange autour des connaissances artistiques «Mawa Yuxin» et des savoirs traditionnels ainsi qu'un lieu de création ouvert à tout le peuple Yawanawa.

L'objectif est d'assurer la transmission, la préservation et le développement des connaissances Yawanawa. Le projet sera réalisé dans le village de la tribu Mutum, situé dans l'Etat de l'Acre au Brésil.

NR a accompagné l'écriture et la budgétisation du projet. Un crowdfunding a été mis en place au bénéfice du projet. NR a organisé au Consulat une exposition photos sur Hushahu dont la vente était au bénéfice du projet.



9

PROJET EN ECOTOURISME
PEUPLE NAÇO TJER DI, PANAMA
→ ACCOMPAGNEMENT A LA CRÉATION
D'UN PROJET D'ÉCOTOURISME
→ CRÉATION DE CONTENUS

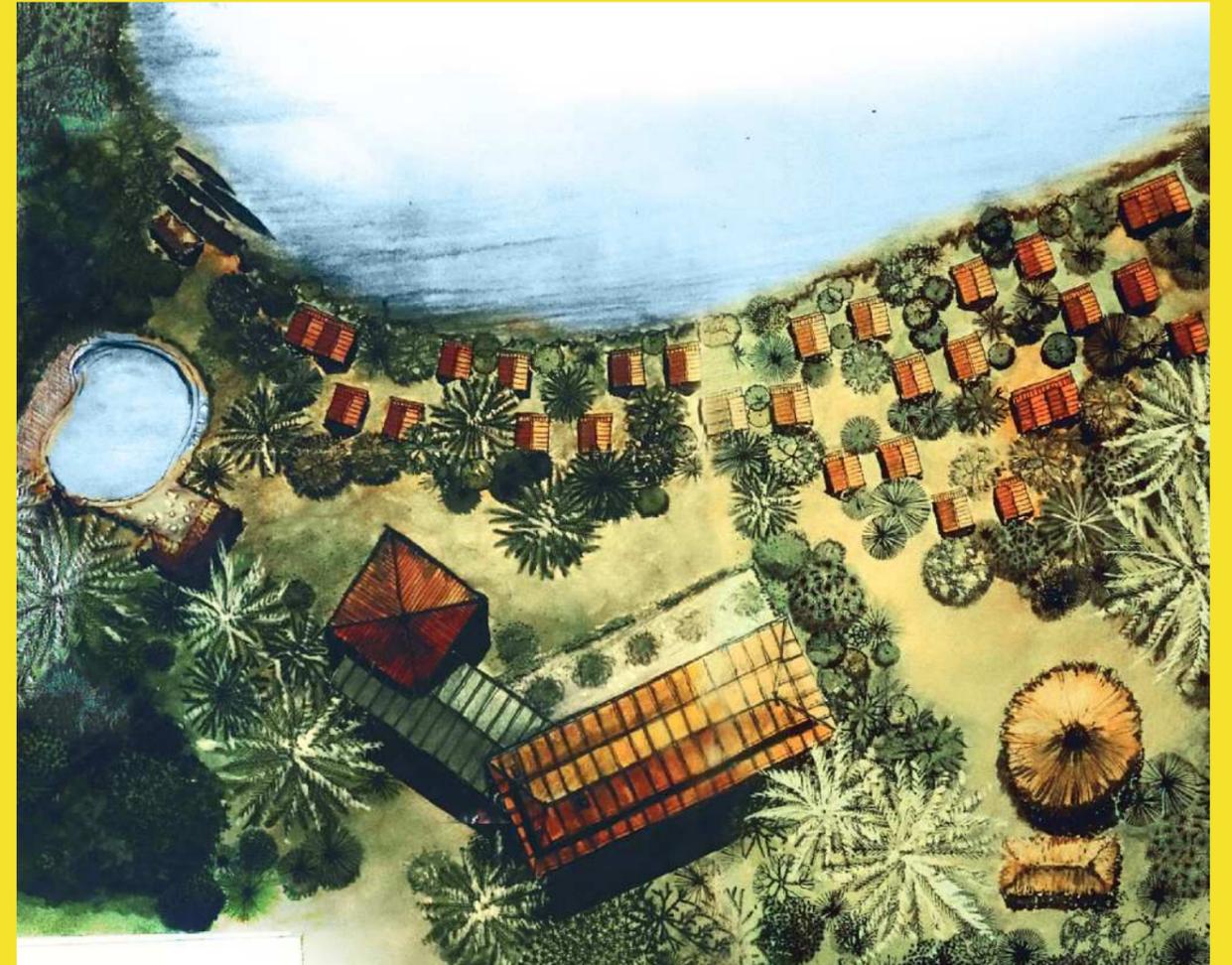
Au Panama, en plein cœur du parc régional de "La Amistad" protégé par l'Unesco, dans la région de Boca del Toro à la frontière avec le Costa Rica, se trouvent les Naso Tjer-Di. Comme de nombreux peuples autochtones, ils font face à des problématiques de marginalisation et d'érosion identitaire.

Désormais décisionnaires sur leur territoire après 30 années de lutte avec le gouvernement, Nature Rights souhaite proposer aux Naso Tjer-Di d'étendre le projet des Savoirs de la Forêt au Panama.

Ce programme entend valoriser les savoirs et savoir-faire autochtones, et ouvrir la voie vers l'autonomie économique. S'appuyant sur le statut récent de leur territoire, il est pertinent d'accompagner les Naso Tjer-Di dans la construction d'alternatives, tel que l'écotourisme ou le développement de productions locales artisanales.



VALORISER LES SAVOIRS TRADITIONNELS



- SAVOIRS TRADITIONNELS & GESTION DURABLE DES ÉCOSYSTÈMES
- DE L'AMAZONIE BRÉSILIENNE À LA GUYANE FRANÇAISE
- RÉSEAU DES SAVOIRS DE LA FORÊT EN GUYANE
- TRANSMISSION DE SAVOIRS
- VALORISATION DES ACTEURS TERRAIN
- DÉVELOPPEMENT DE FILIÈRES

SAVOIRS TRADITIONNELS & GESTION DURABLE DES ÉCOSYSTÈMES



CONCEPTS

Les liens étroits qui relient les communautés de la forêt, leurs territoires et leurs identités culturelles font de ces populations des acteurs majeurs de la préservation des écosystèmes.

Détenteurs d'un ensemble de connaissances et de savoir-faire traditionnels, ils entretiennent des systèmes de gouvernance et de valeurs coutumières qui jouent un rôle essentiel dans la gestion durable de la forêt, la préservation de ses cycles naturels, et l'enrichissement philosophique et spirituel de notre perception du vivant.

Or, les logiques d'exploitation intensive des ressources naturelles, caractéristiques des fronts pionniers amazoniens, sont aujourd'hui responsables de l'appauvrissement d'un patrimoine naturel et culturel très riche et largement méconnu. Ce modèle de prédation va de pair avec des logiques d'assimilation et d'acculturation précaires des communautés locales, provoquant un déracinement, et une destruction progressive du lien à la terre.

Lorsque les savoirs et savoir-faire disparaissent, c'est toute une base de connaissances sur la forêt qui est menacée. Les jeunes générations se détournent de leur identité et de leur héritage culturel pour s'orienter vers des activités dites «plus rentables». Les communautés finissent par négliger les activités de subsistance comme la chasse, la pêche et la culture en abattis, la fabrication d'objets domestiques (poteries, vannerie) au profit d'un modèle de consommation, non sans impact sur les modes de vie et l'environnement.

UN PROGRAMME SYSTÉMIQUE POUR VALORISER LES SAVOIRS TRADITIONNELS

Afin de proposer une voie alternative au développement économique agressif et court-termiste, NatureRights adopte un mode d'action transversal : créer une vision du développement qui permette la valorisation durable des richesses naturelles et culturelles de l'Amazonie.

Pour ce, NR a initié le programme "Savoirs de la forêt" dont l'objectif est de soutenir la création d'une économie locale basée sur les savoirs et savoir-faire des communautés.

En cours de développement en Guyane, et progressivement ailleurs en Amazonie, ce programme s'appuie sur des projets locaux structurés en réseau.

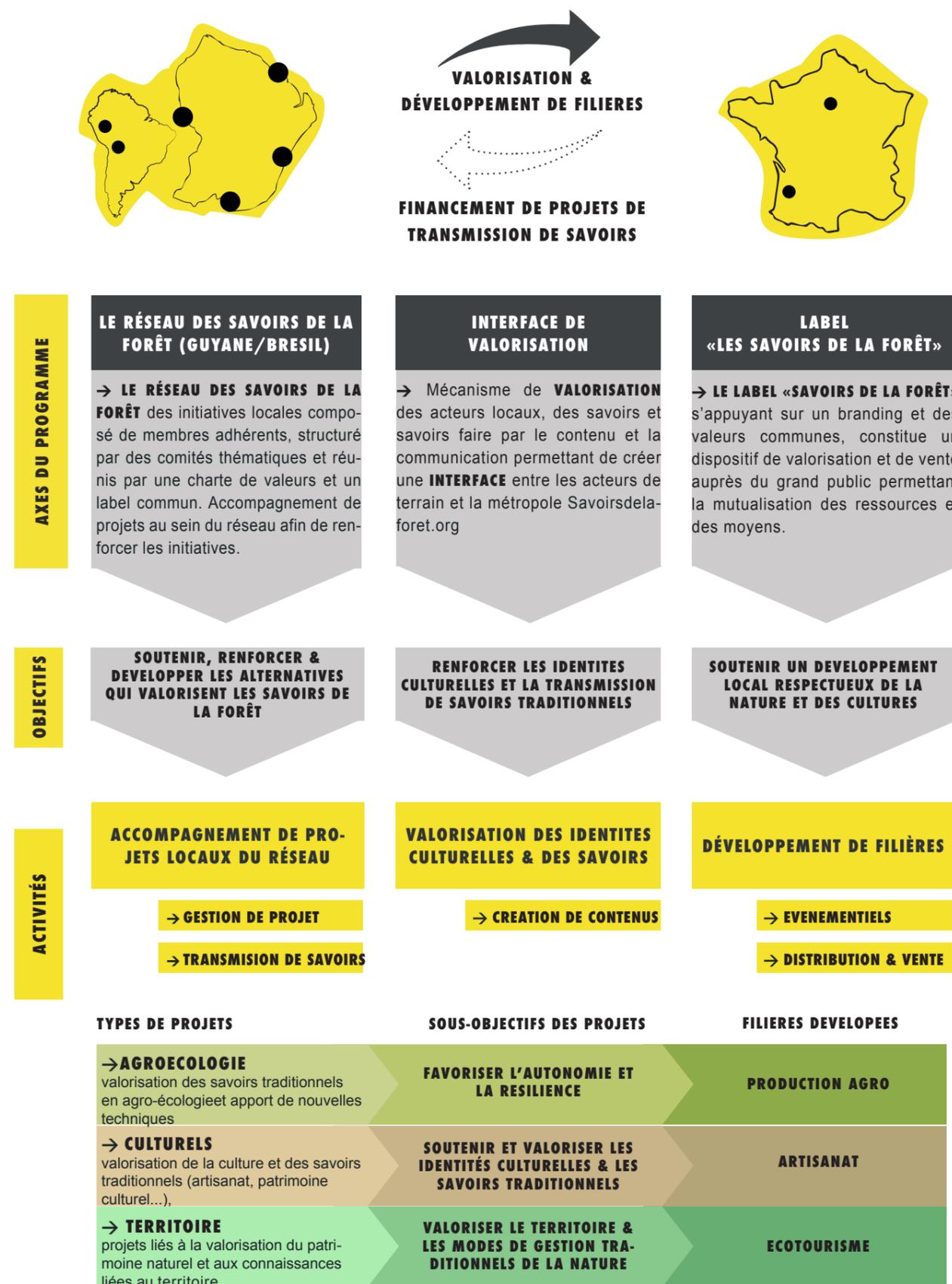
Il repose sur une approche systémique comprenant:

- >> un accompagnement sur le terrain de projets fédérés par le "Réseau des Savoirs de la Forêt"
- >> une interface de valorisation des initiatives, des communautés et des cultures auprès du grand public, par la création de contenus
- >> le développement de filières sous le Label « SF » qui se veut Garant des valeurs portées par le programme

Ce mécanisme poursuit plusieurs objectifs

- 1) appuyer, développer et promouvoir des initiatives qui misent sur l'exceptionnelle biodiversité et la richesse culturelle amazoniennes comme levier de développement durable,
- 2) soutenir la mise en place des filières économiques pour renforcer l'autonomie des communautés
- 3) Valoriser les connaissances et les modes traditionnels de gestion de la nature des populations locales, participer à leur rayonnement local, régional, et national et ainsi lutter contre leur assimilation
- 4) soutenir financièrement des projets orientés vers la transmission de savoirs par la redistribution des bénéfices des ventes de produits labélisés «savoirs de la forêt»

Cette démarche entend ainsi briser le cercle vicieux du paradigme de la croissance au détriment de la Planète, pour un développement fondé sur une relation harmonieuse et durable, mutuellement bénéfique pour l'Homme et la Nature.



→ DE L'AMAZONIE BRÉSILIENNE À LA GUYANE FRANÇAISE



PRENANT POUR MODÈLE «YORENKA ATAME», L'ÉCOLE DES SAVOIRS DE LA FORÊT ASHANINKA, NR A CHERCHÉ À CRÉER LE LIEN ENTRE L'INITIATIVE AUTOCHTONE BRÉSILIENNE ET LA GUYANE FRANÇAISE, INSTIGUANT, EN 2017, LE «RÉSEAU DES SAVOIRS DE LA FORÊT» AVEC DES REPRÉSENTANTS DES COMMUNAUTÉS TRADITIONNELLES DE GUYANE.

HISTORIQUE

A l'origine, le projet de l'École des Savoirs de la Forêt cherchait à mettre en lien l'initiative Ashaninka du Brésil avec les peuples autochtones de Guyane, afin d'inspirer les porteurs de projets vers un modèle de résilience et de renforcement culturel. En 2017, NR a conduit une étude de faisabilité du projet en Guyane Française. Cette mission sur le terrain s'est déroulée dans un contexte politique difficile avec le mouvement social de mars-avril 2017, et a mis en lumière les problématiques de ce territoire ainsi que les multiples atteintes aux droits des peuples Autochtones. Le bilan de cette étude avait souligné que les disparités géographiques et culturelles entre les différentes communautés amérindiennes de Guyane demandaient à repenser le projet afin de le faire reposer sur un réseau d'initiatives locales.

L'IDÉE DU «RÉSEAU DES SAVOIRS DE LA FORÊT» S'EST CONSTRUITE AVEC LE COLLECTIF JEUNESSE

AUTOCHTONE DE GUYANE (JAG).

L'objectif était, à ce stade, la sauvegarde, la transmission et la valorisation de l'identité culturelle des peuples Autochtones et des pratiques ainsi que des savoirs qui y sont associés. L'atteinte de cet objectif passait notamment par la création de contenus destinés à la communication et à la mise en valeur de nouveaux modèles économiques. Par ailleurs, il était envisagé de favoriser les échanges entre les différentes communautés, et ainsi sortir du schéma d'isolement auquel elles sont souvent confrontées.

Les membres de la Jeunesse Autochtone de Guyane (JAG) ont procédé à un travail d'identification et de mise en relation avec des initiatives locales et de porteurs de projets. NatureRights s'est positionnée en appui technique aux différentes initiatives et en accompagnement sur la coordination. Le réseau s'est ainsi créé avec une dizaine de projets répartis sur l'ensemble du territoire guyanais, et représentatifs de l'ensemble des communautés amérindiennes de Guyane.

RÉSEAU DES SAVOIRS DE LA FORÊT EN GUYANE

CONTEXTE

Constituée à plus de 95 % de forêt primaire, la Guyane abrite une biodiversité et une diversité socioculturelle exceptionnelle. Peuples amérindiens, populations d'origine africaine, métropolitains, communautés d'origine asiatique et sud-américaine, créent une mosaïque de plus de 25 groupes ethniques différents. Malgré la richesse de ce territoire et de ces cultures, la Guyane reste encore globalement méconnue et rarement valorisée en métropole à ce jour.

Les projets visant à valoriser la biodiversité et les savoirs ancestraux sont peu nombreux au regard du potentiel que présente la Guyane.

DESCRIPTION

OFFICIALIZÉ EN 2018, LE RSF A MIS EN RÉSEAU ET ACCOMPAGNE UN CERTAIN NOMBRE D'INITIATIVES RÉPARTIES SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE RÉUNIES PAR UNE CHARTE DE VALEURS ET UN LABEL COMMUN.

LA MISE EN RÉSEAU A POUR BUT DE RENFORCER LES SYNERGIES ENTRE LES ACTEURS AFIN DE RÉPONDRE COLLECTIVEMENT AUX DÉFIS DE CE TERRITOIRE, EN MARGE DE L'EUROPE ET AU COEUR DE L'AMAZONIE.

Les membres du réseau bénéficient d'un **ACCOMPAGNEMENT GLOBAL** pour dynamiser leur activité, renforcer leurs capacités de gestion, d'autonomie et de résilience. Le dispositif d'accompagnement technique comprend le montage, la gestion de projets et la recherche de financement, la production de contenus et de supports de communication ; la diffusion et valorisation des initiatives, et le renforcement des capacités. L'objectif est d'autonomiser les porteurs de projet.

LA MISE EN RÉSEAU PERMET LA MUTUALISATION DES RESSOURCES dans des domaines tels que l'agro-écologie, les savoirs et savoir-faire traditionnels, et la préservation et valorisation des écosystèmes. L'organisation d'ateliers promeut en outre le partage d'expériences et la diffusion de bonnes pratiques.

GOVERNANCE

LE RSF S'APPUIE À CE JOUR SUR UNE STRUCTURATION ET GOUVERNANCE LOCALE, ET SON ACTIVITÉ EST ORGANISÉE AUTOUR D'INITIATIVES ET ACTIVITÉS PORTÉES PAR LES MEMBRES ET SOUTENUES PAR UNE ÉQUIPE LOCALE.



L'organisation de la structure et des niveaux de décision ont été définies comme suit :

→ **COMITÉ DE PILOTAGE** : Organisation de réunions trimestrielles du Comité de Pilotage qui statue sur les orientations générales

→ **COMITÉS THÉMATIQUES** : compétents pour les orientations thématiques : Artisanat / Agriculture / Eco-tourisme

→ **COMITÉS-PROJET** : spécifique à un projet particulier, rassemble le porteur, les partenaires et des personnes extérieures (CSPF, Label Wayana, Projet agro-écologique de Bellevue)

→ **FONDATEURS ET MEMBRES DU COMITÉ DE PILOTAGE DU RSF**

Franck Nenesse, Panakuh, Gadepam

→ **MEMBRES ACTIFS DU RESEAU**

Membres répartis sur les différentes thématiques et sur l'ensemble du territoire

> 9 organisations membres sur le volet agriculture

> 4 organisations membres sur le volet artisanat

> 6 organisations membre sur le volet écotourisme.

Aimawale Opoya ; Maxime Cobigo ; Nono'l Dupo Wa ; Association Kudawada ; Peupl'en Harmonie ; Richard Fjeke ; Association Meke Moiti ; Crique Ti Mana ; Association pour le Développement Economique, Culturel et Sportif des Savanes (ADECS) ; Groupement des Agriculteurs d'Apatou.

HISTORIQUE

2018 : Constitution du réseau des savoirs de la forêt en Guyane & Déclaration de l'établissement secondaire Nature Rights en Guyane

2019 : SIGNATURE DE LA CHARTE A L'OCCASION DE L'ECO-FESTIVAL ALTERNAYANA

2020 : CRÉATION DE STRUCTURE INDEPENDANTE

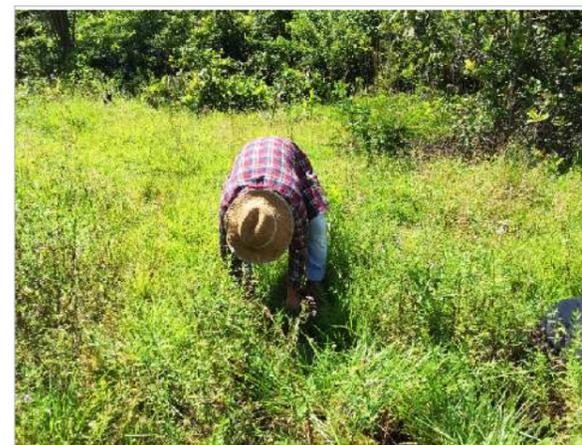


TRANSMISSION DE SAVOIRS



DANS LE CADRE DU RESEAU DES SAVOIRS DE LA FORÊT, L'ORGANISATION D'ATELIERS, D'ÉVÈNEMENTS & D'ÉCHANGES CULTURELS A POUR OBJECTIF DE (1) SOUTENIR LA TRANSMISSION DE SAVOIRS, LE PARTAGE D'EXPÉRIENCES ET LES ECHANGES INTERCOMMUNAUTAIRES; (2) APPORTER UN APPUI TECHNIQUE AU DÉVELOPPEMENT D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES.

CES ÉCHANGES SONT CRÉATEURS DE DYNAMIQUES PARTICIPATIVES VERTUEUSES, PERMETTANT DE DÉCLOISONNER LES COMMUNAUTÉS, OEUVRER EN FAVEUR DE LA PRÉSERVATION DU PATRIMOINE LOCAL, ET DE LEUR VALORISATION AUPRÈS DU GRAND PUBLIC.



→ ECHANGES AVEC LE BRÉSIL

En collaboration avec ses partenaires, NR a invité des techniciens brésiliens à une série d'échanges entre communautés et experts, pour un cycle de formations sur l'agroforesterie, dans le cadre d'un parcours itinérant entre plusieurs communautés.

→ FERTILISATION DES SOLS AVEC LES TECHNIQUES AGROFORESTIÈRES SUR LA "TERRA PRETA"

Nature Rights a mis en lien territoires et cultures par l'échange des savoirs en agroforesterie entre la communauté Palikur du village d'Espérance (Saint-Georges de l'Oyapock) et la communauté Kali'na du village Bel-

JUIN 2018/ ST GEORGES : ATELIERS DE TRANSMISSION EN AGROFORESTERIE

levue (Iracoubo). Ces ateliers pratiques et participatifs autour de la "Terra Preta" revitalisent une pratique traditionnelle ancestrale de fertilisation des sols afin de faire face à l'appauvrissement de la terre des "abattis".

→ **ACTIVITÉS** : formation, ateliers théoriques et pratiques, conférences, visites de parcelles...

→ **LOCALITÉS** : Saint Laurent du Maroni, Ouest ; Village de Bellevue, Iracoubo, Littoral ; Saint Georges de l'Oyapock, Est.

→ **PARTENAIRES** : DAAF (Direction de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Forêt) et l'INRA Antilles-Guyane, bureau d'étude Forest Initiative, partenaires brésiliens, EMBRAPA Cooperafloresta Agricultores Agroforestais, communautés Comité Nono'l Dupo wa, la Coopera Floresta, Associations Panakuh, Wacapou, Tinogben, la Jeunesse Autochtone de Guyane ainsi que Mme Berthet, en mission "Innovation Agronomique" pour la DAAF et l'INRA



2018 / ANTECUME PATA : ÉCHANGES DE SAVOIRS SUR LA VANNERIE



Nature Rights a accompagné Jean-Jacques Asjeme, artiste plasticien kali'na, dans son combat pour la réappropriation et la préservation du patrimoine culturel traditionnel amérindien,

à travers un projet de création d'un site de transmission et de mémoire des savoirs Kali'na.

Dans ce cadre, le jeune Kali'na de Terre Rouge est parti à la rencontre des artisans Wayana afin d'approfondir ses connaissances dans l'art de la vannerie, des techniques et des motifs traditionnels.

Ces ateliers d'échanges de savoirs autour de la vannerie se sont tenus sur le haut maroni en Pays Wayana (École Wayana de Antecume Pata, atelier de Aima à Taluen) entre Jean Jacques et les artisans Wayana.

Suite à cela, Jean Jacques a déposé un projet à l'ARS (fond pour projets amérindiens) autour des échanges de savoirs dans d'autres villages du Maroni.

MARS 2019/BELLEVUE : VISITE DE PARCELLES EN AGROÉCOLOGIQUE

La rencontre agroécologique du village de Bellevue, sur le littoral, a été organisée par le RSF avec l'association du marché du village, Nono'l Dupo Wa, et le soutien de la cheffe coutumière Cécile Kouyouri. Deux agriculteurs du village, Franck Nénesse et Samuel Gunther, à l'initiative de la dynamique agroécologique de Bellevue, ont fait visiter leurs parcelles expérimentales à une quinzaine de participants d'associations agricoles de Saint-Georges, Macouria et Kourou.

Ce fut l'occasion d'échanger sur les dispositifs agroécologiques mis en place et leur efficacité (vermi-



compostage, plantes auxiliaires...).

→ **UNE VINGTAINE D'AGRICULTEURS**

→ **PRÉSENTATIONS DE PARCELLES EN AGROÉCOLOGIE**

MAI 2019/MANA : TRANSFORMATIONS TRADITIONNELLES DU MANIOC

puis adaptées par les populations bushinengués et Créole. Cette troisième session, dans l'Ouest guyanais à Mana, sous les carbets de l'association Crique Ti Mana, avait pour objectif de valoriser la diversité des usages du manioc dans les communautés, autour d'ateliers pratiques animés par les associations participantes.

→ Une vingtaine d'agriculteurs représentant six associations de producteurs et de transformateurs de manioc étaient présents.

→ Ateliers : sispa (voir photo ci-contre), tapioca (fécule de manioc), wong (poudre de couac et de sésame grillé), couaca pinda (pâte d'arachide au couac)...



De loin la première espèce végétale cultivée dans la région, le manioc est l'aliment phare des patrimoines alimentaires guyanais et amazonien. Le couac (*kwak* en créole), est une semoule de manioc consommée dans tout le bassin amazonien. D'origine amérindienne, de nombreuses transformations traditionnelles ont été adoptées

PERSPECTIVES : PROGRAMME ATELIERS AGRO-TRAD 2020-2021

Dans la continuité du premier cycle d'ateliers thématiques sur les pratiques d'agro-écologie en collaboration avec des groupes d'agriculteurs et associations traditionnelles, cette nouvelle programmation entend intégrer davantage les acteurs scientifiques dans la démarche.

Les ateliers sont organisés dans le cadre d'un programme participatif multi-acteurs en collaboration avec le Réseau Rural de la Collectivité Territoriale de Guyane, ainsi que des chercheurs des différentes institutions et centres de recherche agronomique (Chambre d'Agriculture, INRA, Agence Française pour la Biodiversité...), dans le but de répondre aux problématiques scientifiques identifiées. Entre mars 2020 et juillet 2021, cinq ateliers thématiques seront organisés avec les partenaires locaux, sur les cinq bassins géographiques guyanais.

→ PRATIQUES AGRICOLES

Amendement naturel des sols, association de cultures, lutte biologique, gestion de l'eau...

→ PRODUCTIONS ET TRANSFORMATION

Manioc, fruits de palmiers, maraîchage, plantes aromatiques et médicinales, cacao et cupuaçu...

→ COMMERCIALISATION

Conditionnement, emballages naturels, normes sanitaires, labellisation, distribution...

→ VALORISATION ET IMPLICATION DES JEUNES

Transmission et formation des jeunes, agritourisme, multimédia et communication...

2018/2019 - ÉVÈNEMENTS ET ÉCHANGES CULTURELS

Soutien à la réalisation et organisation d'événements afin de valoriser les pratiques traditionnelles et les échanges culturels, dans une optique de partage d'expériences et de connaissances, et de célébration de la culture.



FÉVRIER 2018 Soutien à la production, à la logistique et à la communication du Festival Autochtone Kuwenejai dans le cadre d'une rencontre à Trois Sauts.



AOÛT 2018 Soutien à la célébration de la Journée des Peuples Autochtones au Village Pierre à travers la création et promotion d'une cagnotte en ligne.



PROJET DE MARAKE 2018 - 2019

Ecriture et recherche de financement pour le projet d'organisation d'un Grand Marake, une fête traditionnelle Wayana de rite de passage à l'âge adulte.



FÉVRIER 2018 : MANGA BRÉSIL

Soutien à la coordination et communication de la rencontre "Manga" entre autorités coutumières entre la France et le Brésil dans l'Amapa (Brésil).

2019 - PARTICIPATION À DES ÉVÈNEMENTS ET SENSIBILISATION DU PUBLIC



ALTERNAYANA & CO

Participation à divers événements en Guyane pour sensibiliser le grand public à un développement local plus durable. Ecofestival Alternayana, Palmiers en fête...



CONGRÈS AGROFORESTERIE

Participation du RSF au 4e congrès mondial d'agroforesterie à Montpellier en mai 2019. Valorisation des projets agroforestiers du RSF et des productions locales.



UICN

Participation au congrès mondial de la Nature à Marseille en juin 2020. Conférence sur la démarche du RSF en Guyane et ateliers de transmission animés par l'association PANAKUH.



VALORISATION DES ACTEURS TERRAIN



NR PRODUIT DES CONTENUS _ AUDIOVISUEL ET MULTIMÉDIA_ AUPRÈS DES PORTEURS DE SAVOIRS AFIN DE VALORISER LES IDENTITÉS CULTURELLES ET LES TERRITOIRES, AINSI QUE LES PROJETS ET LES SAVOIRS TRADITIONNELS ASSOCIÉS À UN PEUPLE. CELA CONSTITUE UN OUTIL DE RECONSTRUCTION IDENTITAIRE DES COMMUNAUTÉS TRADITIONNELLES ET UN LEVIER POUR OUVRIR DES FILIÈRES FONDÉES SUR CES SAVOIRS. LE FOCUS ÉDITORIAL EST MIS SUR L'EMPREINTE CULTURELLE DE LA RELATION A LA NATURE, LA VALEUR IMMATÉRIELLE DES SAVOIRS ET L'URGENCE DE LES PRÉSERVER.

Cette activité consiste création de contenus et la communication, a travers la collecte d'informations sur les projets, les acteurs, les savoirs et savoir-faire, et les identités culturelles et leur diffusion via multi supports en Guyane et en métropole.

Elle a pour but de mettre en lumière les expériences menées sur le terrain, dynamiser les projets et participer à leur rayonnement national.



TRAVAIL ÉDITORIAL SUR LE CIEL DE CASE et Aimawalé Opoya, porteur de savoirs et artisan Wayana. Travaux rédactionnels en vue d'une publication, tournage et réalisation d'un teaser vidéo à des fins de valorisation et de vente.



RÉALISATION DE VIDÉOS AVEC BRUT NATURE pour la promotion des porteurs de "savoirs de la forêt" et pratiques traditionnelles d'agro-foresterie.



VIDEO SUR LA FABRICATION DE VANNERIES Echanges de savoirs entre l'artisan autochtone Jean Jacques Asjeme et les vanniers Wayana de Antecum Pata.



SOUTIEN À LA COMMUNICATION VISUELLE

de l'initiative du Marché de Bellevue à Iracoubo, à l'occasion de l'anniversaire du marché : rédaction, réalisation de supports de communication, diffusion locale par affichage et promotion en ligne.



SOUTIEN À LA COMMUNICATION DE LA JEUNESSE AUTOCHTONE DE GUYANE par des tournages, du montage vidéo, des réalisations de supports divers et de l'achat de matériel.



SUPPORTS SUR LE PEUPLE HUNI-KUI / BRÉSIL via un travail de rédaction et mise en page pour valoriser les savoirs autochtones et l'artisanat.



VIDEO PANAMA



DÉVELOPPEMENT DE FILIÈRES



NR PARTICIPE AU DÉVELOPPEMENT DE FILIÈRES ÉCONOMIQUES QUI VALORISENT LES "SAVOIRS DE LA FORÊT" PAR LA PROMOTION ET LA VENTE DE PRODUCTIONS LOCALES ARTISANALES ET AGRICOLES ET D'ACTIVITÉS ÉCOTOURISTIQUES. CHAQUE PRODUIT EST PENSÉ POUR VALORISER L'IDENTITÉ CULTURELLE ET LE TERRITOIRE DONT IL EST ISSU. LE BUT EST DE CRÉER UNE ÉCONOMIE DES SAVOIRS ET DES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES POUR LES COMMUNAUTÉS. CE MECANISME A POUR BUT, EN OUTRE, DE SOUTENIR DES PROJETS LOCAUX.

REINVESTIR LES SAVOIRS PAR LA CRÉATION DE VALEUR ÉCONOMIQUE

Les savoirs traditionnels présentent un potentiel de développement et sont à même de constituer des alternatives durables face à des activités néfastes comme l'industrie minière. Ils participent à un développement local soutenable, respectueux de l'Homme et de la Nature.

LA DÉMARCHE DES "SAVOIRS DE LA FORÊT" EST DE PERMETTRE AUX POPULATIONS LOCALES DE CRÉER DE LA VALEUR ÉCONOMIQUE À PARTIR DE LEURS SAVOIRS TRADITIONNELS ET LES RICHESSES CULTURELLES ET NATURELLES.

Ce programme permet, par effet de ricochet, de renforcer les identités culturelles et de soutenir la transmission de savoirs. Il permet de faire face à deux problèmes de terrain:

- La démobilité des jeunes en raison du processus d'assimilation qui a provoqué un profond désintérêt pour les savoirs traditionnels.
- Le besoin pour les porteurs de projet d'accéder à un revenu économique pour subvenir à leurs besoins immédiats.

Il contribue également à la résilience et à l'autonomisation économique des communautés.

La construction d'un modèle alternatif basé sur la vente de productions issues de l'agro-écologie (alimentaires, huiles naturelles) de productions artisanales (bijoux, vanneries, art...) et la construction de séjours en écotourisme sera moteur pour la valorisation des pratiques et des savoirs traditionnels.

Cette approche s'avère attrayante pour les communautés car elle permet de mettre en avant leurs savoirs et savoir-faire tout en dynamisant l'identité culturelle et les valeurs traditionnelles. Elle contribue à solliciter l'intérêt des jeunes générations en faveur de la réappropriation de leur identité, du fait qu'elles présentent des perspectives économiques intéressantes.

FILIÈRES

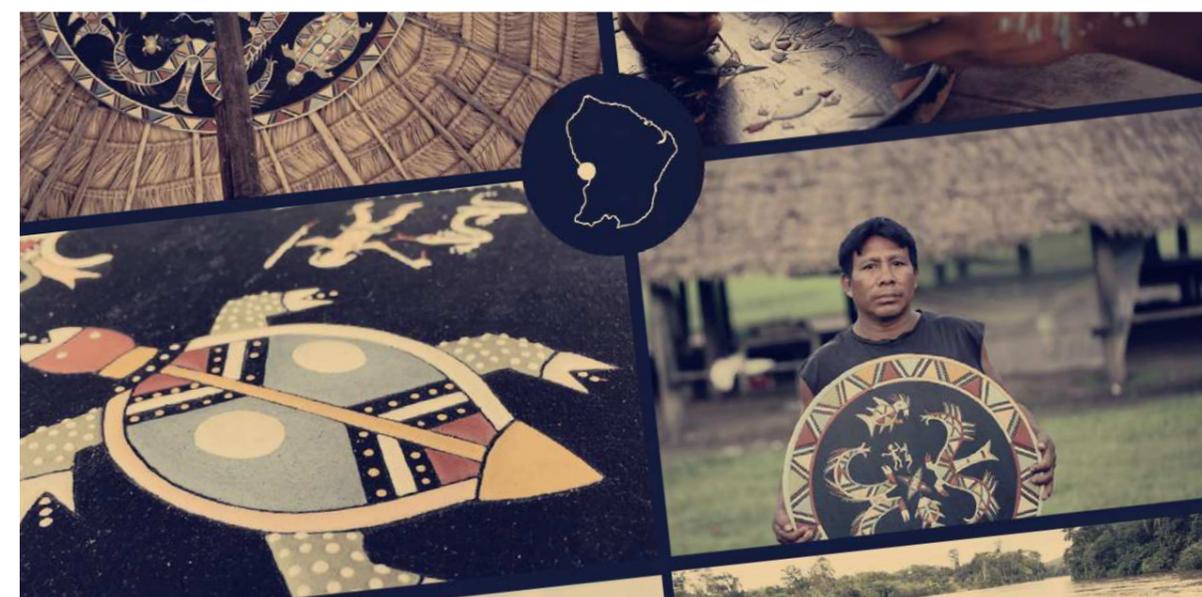
Sur le terrain, NR ACCOMPAGNE LA STRUCTURATION DE FILIÈRES et participe au développement, à la valorisation et à la commercialisation sur le marché régional et en métropole.

LE LABEL ET BRANDING DU DISPOSITIF «SAVOIRS DE LA FORÊT» permet aux acteurs de bénéficier d'une identité commune, et donc de mutualiser des moyens de production, de diffusion, de distribution et vente, ainsi que des lieux de valorisation (événements, expositions, tiers lieux, showroom..).

Ainsi, **LE GRAND PUBLIC CONTRIBUE À LA PRÉSERVATION ET LA TRANSMISSION DES SAVOIRS.** Par son acte d'achat en conscience, et donc acte de valorisation, le consommateur participe à la préservation des identités culturelles, et à la perpétuation des savoirs.

FINANCER DES PROJETS

La vente de produits a pour but de soutenir financièrement des projets locaux. En effet chacun des produits est rattaché à un projet culturel de transmission (carbet de transmission, centre de mémoire, ou toute activité de recensement, compilation, conservation, transmission, diffusion de la culture).



2019 / INSTALLATION D'UN SHOWROOM «LES SAVOIRS DE LA FORÊT» A DARWIN, BORDEAUX



Dans le cadre du festival Climax (Septembre 2019, Darwin Ecosystèmes à Bordeaux) nous avons mis en place une boutique showroom autour des "savoirs de la forêt".

Cette boutique éphémère durant 4 mois était une expérience visant à mettre en valeur les savoirs et savoirs faire des communautés en lien avec le Réseau des savoirs de la forêt.

Ainsi, ce fut un espace privilégié de visibilité pour le Réseau des savoirs de la forêt et Guyane, mais aussi pour les artisans autochtones du Brésil notamment les Yawalapiti (Xingu) Baniwa et Tukano; ainsi que des artisans venant d'Equateur.



EXPO-VENTE D'ARTISANAT HUNI-KUIN @ PARIS NIGHT MARKET (OCTOBRE 2018)

Tenue d'un stand HuniKui lors du Paris Night Market au Consulat en octobre 2018, événement réunissant 10.000 personnes sur les deux jours.

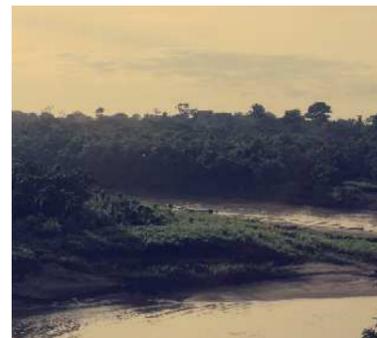
Le Paris Night Market organise des marchés de nuit, éphémères, festifs et tournés vers l'avenir. Les "marchands" sont des acteurs qui nous encouragent à adopter des habitudes de consommation responsable et qui se sont engagés à améliorer la qualité de vie de la communauté. Le Consulat a eu la chance d'en accueillir un pendant le Code Amazonien.



LE CONSULAT GAITÉ (2018)

Valorisation et exposition de l'artisanat des peuples autochtones de Guyane dans le cadre du Code Amazonien, une production événementielle visant à diffuser et valoriser les expériences menées sur le terrain et sensibiliser le grand public aux problématiques locales.

PERSPECTIVES 2020 : TROIS PROGRAMMES, TROIS PROJETS



ÉCO-TOURISME

L'activité écotouristique permet de valoriser les identités culturelles locales et la biodiversité amazonienne. Les séjours sont conçus afin de permettre la découverte des savoirs et savoir-faire, que ce soit au niveau de l'agro-écologie ou au niveau de l'artisanat.

2020 : ROUTE DES SAVOIRS

Developper un parcours d'écotourisme autour des savoirs et savoir faire traditionnels de Guyane a travers la visite, les ateliers et l'immersion en communauté.



PRODUCTIONS ARTISANALES

L'objectif de ce programme est de valoriser les savoirs et savoir-faire par la vente de productions artisanales. Productions issues de l'agro-écologie, artisanat, poterie, vannerie, confection de bijoux en graines ou perles, fabrication d'huiles naturelles...

2020 : LE CIEL DE CASE

2020 verra le développement d'exposition autour du CIEL DE CASE et ses symboles, une pièce d'art emblématique du peuple Wayana



LES PRODUCTIONS AGRICOLES

L'objectif de ce programme est de valoriser les savoirs et savoir-faire agricoles par la vente de productions issues des abattis et des transformations traditionnelles de produits locaux.

2020 : LE MANIOC

Objectif de développer dans un premier les produits issus de la transformation du Manioc.

FILIÈRES EN AGROECOLOGIE SUR LE TERRAIN



istom

Ecole supérieure d'agro-développement international



MISSION JEUNES EXPERTS - ISTOM

Le Bureau d'étude Junior "MJE Devad", constitué d'un groupe de dix étudiants ingénieurs agronomes de l'ISTOM (Angers), réalisera au cours de l'année 2020 une étude de faisabilité pour la structuration d'une filière de valorisation des productions agricoles des communautés rurales et traditionnelles de Guyane. L'objectif de cette étude sera donc de garantir une activité économique rentable et équitable pour les agriculteurs du RSF et valoriser la démarche agro-écologique dans laquelle ils s'inscrivent.

LABELLISATION ET DISTRIBUTION

En Guyane, une démarche de labellisation initiée auprès des agriculteurs qui donnera une plus grande valeur ajoutée aux productions issues des communautés sur le marché. Cette étape permettra de consolider des partenariats avec des distributeurs du commerce biologique et équitable à l'échelle locale et nationale (Grand Marché Bio, Guayapi..) L'objectif, à terme, est de regrouper les associations de producteurs et de transformateurs sous un statut coopératif afin de faciliter la production et la vente.

CRÉER UNE CULTURE DE L'ENGA- GEMENT



- LE CODE AMAZONIEN
- CLIMAX AMAZONIE
- PARCOURS

ENGAGER PAR L'ART POUR CRÉER UNE CULTURE DE L'ÉTHIQUE

Valoriser : quoi, pourquoi?

Afin de promouvoir ses valeurs et ses actions auprès du grand public, NR s'attache à diffuser son plaidoyer et valoriser les expériences menées sur le terrain par le biais de manifestations culturelles et artistiques. Cette démarche de valorisation s'inscrit dans le cadre d'événements multiformes à caractère culturel et pédagogique au sein de tiers lieux qui partagent les valeurs de l'association. L'objectif est de créer une tendance en sensibilisant un public leader d'opinion aux thématiques abordées, aux actions et acteurs emblématiques de préservation de la nature.

Une approche systémique

La singularité de notre approche est d'être systémique. Ainsi, les productions événementielles et leurs narrations portent autant sur les axes de Campagnes de Plaidoyer de l'association que sur des Projets et Alternatives concrètes de terrain. Ceci, afin de montrer le principe d'interdépendance et la nécessaire complémentarité des approches.

Un langage artistique

Le langage porte une dimension artistique et culturelle immersive, permettant d'éveiller l'imaginaire collectif, de sensibiliser un public nouveau, de s'adapter aux milieux urbains, créatifs et culturels. La quête d'un langage universel se déploie dans la diversité des expressions culturelles par le biais de productions événementielles : programmation éditoriale, animations, expositions, installations et conférences.

Rôle d'interface entre les mondes

NR agit comme une interface de valorisation des acteurs et actions de terrain à travers la création de contenus réalisés auprès des communautés et leur diffusion / Valorisation auprès du public urbain.

Ce pôle permet d'asseoir un fonctionnement systémique entre les différentes activités de l'association, et d'être un vecteur de valorisation des initiatives porteuses de sens et des solutions de terrain. Elle a pour but de dynamiser les projets au niveau local, créer du lien et contribuer au rayonnement à l'échelle locale et nationale.



2010 - AVATAR @ FESTIVAL DE CANNES EN SOUTIEN AU YASUNI ITT

Mobilisation sous forme d'une pétition d'artistes en soutien à la création du fond fiduciaire du Parc Yasuni ITT en Equateur, en partenariat avec le film "Avatar".



2011 - "RÉVOLUTION" AVEC SEA SHEPHERD

Campagne sous forme de mobilisation et expositions de Barbara Veiga en partenariat avec Sea Shepherd pour faire l'éloge des méthodes d'action directe. Festival de Cannes, Monaco et Paris.



2012 "ONE MAN ONE TREE"

Opération au Sommet de la Terre à RIO+20. Installation artistique visant à soutenir des projets de reforestation, en partenariat avec Electronic Shadow et l'artiste Naziha Mestaoui.



2015 CANULAR MONSANTO "MONGOLDPALM" @ CANNES

Avec le GANG (Groupe Action Neo Green) Lancement de produit Monsanto et une fausse conférence de presse pendant le festival de Cannes pour promouvoir la Marche contre Monsanto.



2018 : LE CODE AMAZONIEN

NR anime une exposition itinérante sur l'Amazonie, avec un focus particulier sur la Guyane. Un parcours complet (art et artisanat autochtone, projections, conférences et débats...) qui a pour but de sensibiliser à la richesse inestimable de ce territoire et de ses cultures et encourager à la nécessaire reconnaissance des Droits de la Nature et des Droits des Peuples Autochtones.



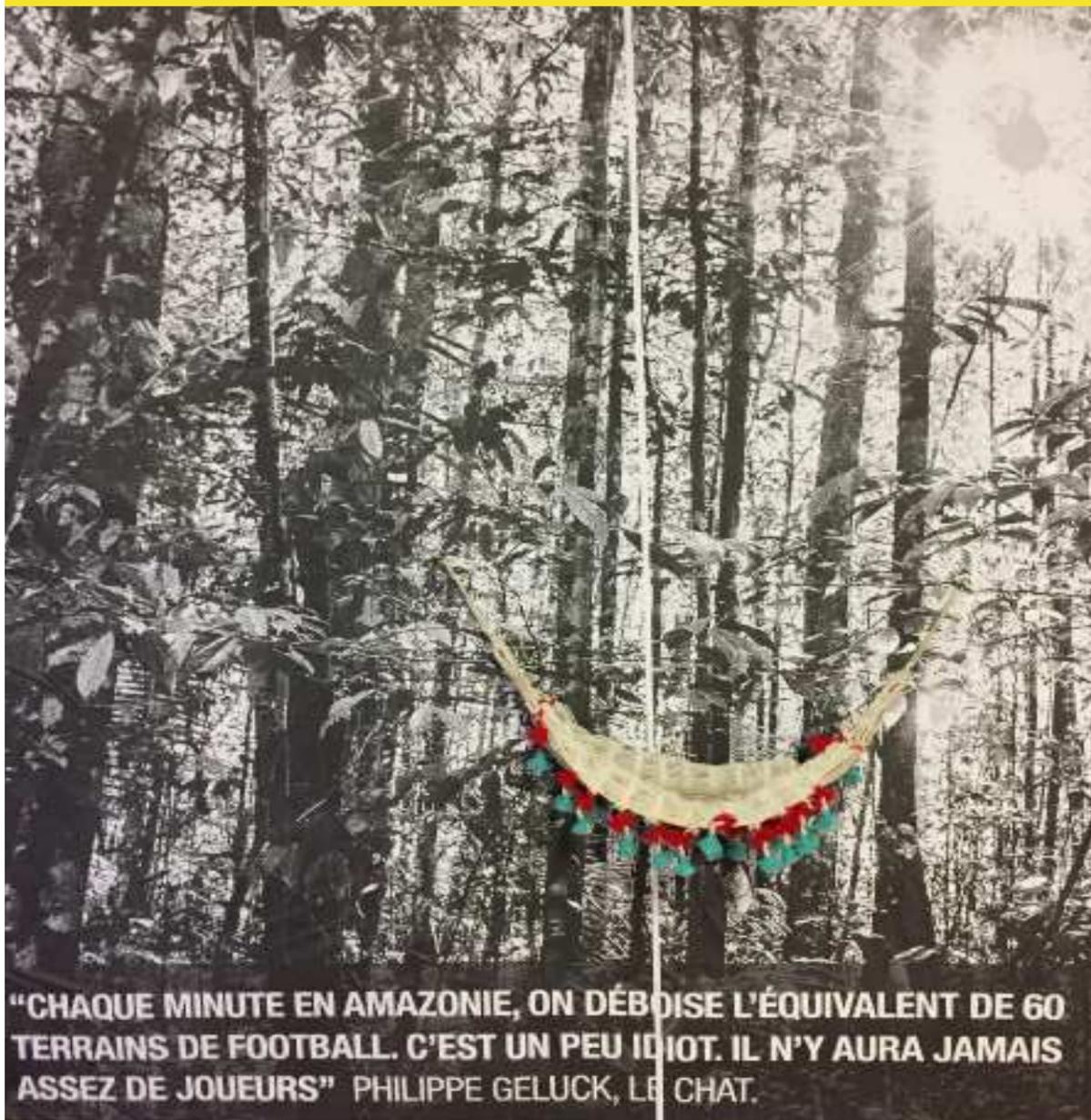
2019: FESTIVAL CLIMAX "AMAZONIE OU LE DERACINEMENT DU MONDE"

NR est partenaire du festival Climax en Septembre 2019 sur l'Amazonie, proposant un parcours thématique pluridisciplinaire et une suite d'événements orientés vers la promotion des Droits de la Nature et des Droits de l'Amazonie, vus comme une solution systémique au "déracinement du Monde".





2019 / LE CODE AMAZONIEN



NR A PRODUIT UNE EXPOSITION ITINÉRANTE SUR L'AMAZONIE, AVEC UN FOCUS PARTICULIER SUR LA GUYANE, À TRAVERS UN PARCOURS COMPLET (ART ET ARTISANAT AUTOCHTONE, PROJECTIONS, CONFÉRENCES ET DÉBATS...). LE BUT ÉTAIT DE SENSIBILISER À LA RICHESSE INESTIMABLE DE CE TERRITOIRE ET DE SES CULTURES, AINSI QUE DE PROMOUVOIR LA RECONNAISSANCE NÉCESSAIRE DES DROITS DE LA NATURE ET DES PEUPLES AUTOCHTONES. CETTE PRODUCTION S'EST D'ABORD INSTALLÉE AU CONSULAT GAÏTÉ PUIS S'EST POURSUIVIE DANS LE CADRE DU PARTENARIAT AVEC DARWIN POUR LA MISE EN PLACE DU FESTIVAL CLIMAX, EN SEPTEMBRE 2019.



Après 1 an passé en Guyane, NatureRights a d'abord profité, en octobre 2018, de la seconde édition du Consulat GAÏTÉ - un lieu éphémère et itinérant dans le 14ème arrondissement de Paris - pour installer le "Code Amazonien" durant tout un mois.

L'exposition le "Code Amazonien" s'est construite tel un véritable parcours à la découverte de l'Amazonie guyanaise, des peuples qu'elle abrite et de leurs savoirs. Elle se compose, grâce à des résidences artistiques, d'une exposition photo, d'art autochtone et d'artisanat, mais aussi d'installations artistiques, de conférences, de projections, de débats...

Ainsi, NR a pu mettre en avant son travail de terrain : accompagnement de projets Autochtones, mobilisations sociales, campagnes contre des projets écocidaire, valorisation des identités culturelles et du territoire, promotion des savoirs et savoir-faire locaux...

La Guyane est une des parcelles les mieux préservées d'Amazonie, elle dispose de richesses naturelles et culturelles inestimables. Pourtant, elle reste ignorée des politiques publiques, inconnue du grand public et peu valorisée en métropole.

Le but du Code Amazonien est de sensibiliser à la richesse naturelle du territoire Guyanais et mobiliser le public face aux menaces qui pèsent sur ces écosystèmes, afin de promouvoir la nécessaire préservation de ce territoire par la reconnaissance des droits de la Nature, des droits de l'Amazonie française et des droits des peuples Autochtones.

LE CODE AMAZONIEN

EXPOSITION ITINÉRANTE SUR L'AMAZONIE FRANÇAISE EN RÉSIDENCE AU CONSULAT @ PARIS 14E

LE CODE AMAZONIEN



789619209602





THÈME " L'AMAZONIE GUYANAISE "

MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE AMAZONIEN GUYANAIS, ET DE SA BIODIVERSITÉ, AINSI QUE DES MOBILISATIONS PORTÉES PAR NATURE-RIGHTS SUR LE TERRITOIRE À TRAVERS UN DISPOSITIF D’AFFICHAGE, PHOTOS, VIDÉOS, RÉALITÉ VIRTUELLE.

Constituée à plus de 95% de forêt primaire, la Guyane est une des parcelles les mieux préservées d’Amazonie. 8,35 millions d’hectares de forêt, 98% de la faune vertebrée de France, ce territoire représente plus de 50% de la biodiversité française, et est une des zones les plus riches d’Europe, voir du Monde.

Il reste pourtant ignoré des politiques publiques, et peu connu et valorisé en métropole.

→ MOBILISATIONS CONTRE LA MONTAGNE D’OR ET LE FORRAGE PÉTROLIER TOTAL

La Guyane subit une politique économique orientée vers l’industrie extractive de ressources naturelles qui menace ses écosystèmes et populations. Des mega-projets écocidaire portent atteinte aux cycles écologiques vitaux et aux populations locales. Ils font l’objet de vives contestations sociales.

UN MOIS D’INSTALLATION ARTISTIQUE EN OCTOBRE 2019

→ ENVIRON 15.000 VISITEURS SUR LE MOIS
→ EXPOSITION PHOTOS

SAMIA MAQUIGNY, JULIEN ANSAULT, AÉRO-PROD, LAURENT ASSELIN, OLIVIER LOUGUET, HADRIEN LALAGÜE...

→ ARTISTES AUTOCHTONES

JEAN-JACQUES ASJEME, YANN KAYAMARÉ ET CLARISSE MAËLUM-TAULEWALI DA SILVA

→ PARTENAIRES

LE CONSULAT, GADEPAM, JEUNESSE AUTOCHTONE DE GUYANE, AEROPROD, REVUE Z, DÉLICE DE GUYANE, GANGSTERRE RADIO ET TOUTE LA TEAM!



→ PLAIDOYER POUR LA RECONNAISSANCE DES DROITS DE L’AMAZONIE !

Le dispositif a pour but de confronter une vision anthropocentrée occidentale, où l’Homme est maître et possesseur de la Nature, à une vision écocentrée fondée sur le principe d’interdépendance entre tous les êtres vivants.

THÈME "PEUPLES AUTOCHTONES DE GUYANE"

MISE EN VALEUR DES PEUPLES AUTOCHTONES ET DES PROBLEMATIQUES CULTURELLES DU TERRITOIRE GUYANAIS, AINSI QUE DES ACTIONS PORTÉES PAR NATURERIGHTS À TRAVERS UN DISPOSITIF D’AFFICHAGE, PHOTOS, VIDÉOS, RÉALITÉ VIRTUELLE.

Mosaïque ethnique avec plus de 25 communautés culturelles, dont six Nations Autochtones, la Guyane comprend une diversité socio-culturelle exceptionnelle. Les Peuples Autochtones ont des savoirs et savoirs faire traditionnels ancestraux qui en font des gardiens de la Terre Mère depuis des millénaires. Mais ces savoirs se perdent...

→ REPUBLIQUE UNE ET INDIVISIBLE

Les Six Nations Autochtones de Guyane ne sont à ce jour pas reconnues par l’Etat français : le principe constitution-



nel de « République une et indivisible » nie les spécificités culturelles et la reconnaissance de droits différenciés. Les peuples autochtones de Guyane voient leurs droits bafoués et traversent une crise de sens : le taux de suicides est 20 à 30 fois supérieur à celui de la métropole, et touche particulièrement les jeunes. Partagés entre société traditionnelle et moderne, les PA voient la disparition des connaissances ancestrales et de leur lien à la Nature. Le but du «Code Amazonien» est de sensibiliser à leur richesse culturelle et mobiliser le public face à la nécessaire reconnaissance des Peuples Autochtones par l’Etat.



→ IDENTITÉS CULTURELLES

Le travail de la photographe Samia Maquigny, associé à la plume d'Alicia Hartemann, a permis une rencontre intime avec différentes nations autochtones de Guyane. Le travail de Julien Ansault transporte au cœur de la lutte Autochtone pour la reconnaissance de leur identité, de leurs droits et contre la Montagne d'Or.

→ PLAIDOYER POUR RECONNAÎTRE LES PEUPLES AUTOCHTONES DE GUYANE

Le dispositif a pour but de valoriser l'expression d'une relation harmonieuse entre les Hommes et la Nature, au fondement des sagesses autochtones, et de promouvoir la reconnaissance des peuples autochtones français pour garantir leur survie culturelle.

THÈME "SAVOIRS TRADITIONNELS, SYMBOLES & ARTISANAT"

MISE EN VALEUR DE LA CULTURE AUTOCHTONE AVEC LE JEUNE ARTISTE KALI'NA JEAN JACQUES ASJEME & GUESTS DANS LE CADRE DE L'INSTALLATION «ELO DELE YEMEL+ (À LA RECHERCHE DES ORIGINES).

→ EXPOSITION D'ART AUTOCHTONE

«Elo Dele Yemel+», à la recherche des origines, exposition

de l'artiste amérindien Jean-Jacques Asjeme. Jeune artiste du peuple autochtone Kali'na, Jean-Jacques s'est lancé, il y a maintenant 10 ans, dans la reconquête et la retransmission de la mémoire de ses ancêtres. Il présente ses connaissances à travers des symboles traditionnels permettant d'appréhender la culture de son peuple.

→ ESPACE "LES SAVOIRS DE LA FORÊT"

Valorisation des savoirs et savoir-faire traditionnels de Guyane par l'exposition d'artisanat et de productions locales, mise en valeur de portraits des porteurs de savoirs (photos, vidéos et plaquettes)

→ PLAIDOYER POUR VALORISER LES SAVOIRS DE LA FORÊT.

Le code amazonien sensibilise à la nécessité de sauvegarder l'Amazonie via un développement soutenable qui valorise la nature et les cultures locales.

Le Code Amazonien promeut la valorisation des savoirs traditionnels et d'une économie locale, respectueuse des cultures et de la nature, qui valorise les savoirs de la forêt.

ORGANISATION DE 7 CONFÉRENCES ET ÉVÉNEMENTS



27 JUIN DÉBAT PUBLIC - LA MONTAGNE D'OR EN GUYANE ET PEUPLES AUTOCHTONES

Yannick Jadot, député européen écologiste,
Amandine Mawalum Galima et Christophe Yanuwana Pierre, co porte-paroles de la Jeunesse Autochtone de Guyane,
Alexis Tiouka, expert en droits des Peuples Autochtones,
Marion Veber, chargée du programme « Droits des peuples » à France Libertés - Fondation Danielle Mitterrand
Marine Calmet, juriste chez Nature Rights, porte-parole métropole du collectif Or de question.



10 OCTOBRE - CONFÉRENCE DÉFENDRE L'AMAZONIE FACE AUX MULTINATIONALES

Pablo Fajardo, avocat de UDAPT (Union des communautés affectées par les opérations pétrolières de Texaco Chevron en Amazonie équatorienne)
Justino Piaguaje, président du peuple Siekopai et membre du Conseil exécutif de l'UDAPT
Valérie Cabanes, juriste internationale, défenseuse des droits humains et de la Nature
Juliette RENAUD, Amis de la Terre France, Coalition française pour le traité ONUMarine Calmet, juriste de l'association Nature Rights et porte-parole du collectif « Or de question »
Allan JOSEPH, membre de la Jeunesse Autochtone de Guyane



25 OCTOBRE SOIRÉE-DÉBAT - SAUVER LE RÉCIF DE L'AMAZONE FACE À TOTAL

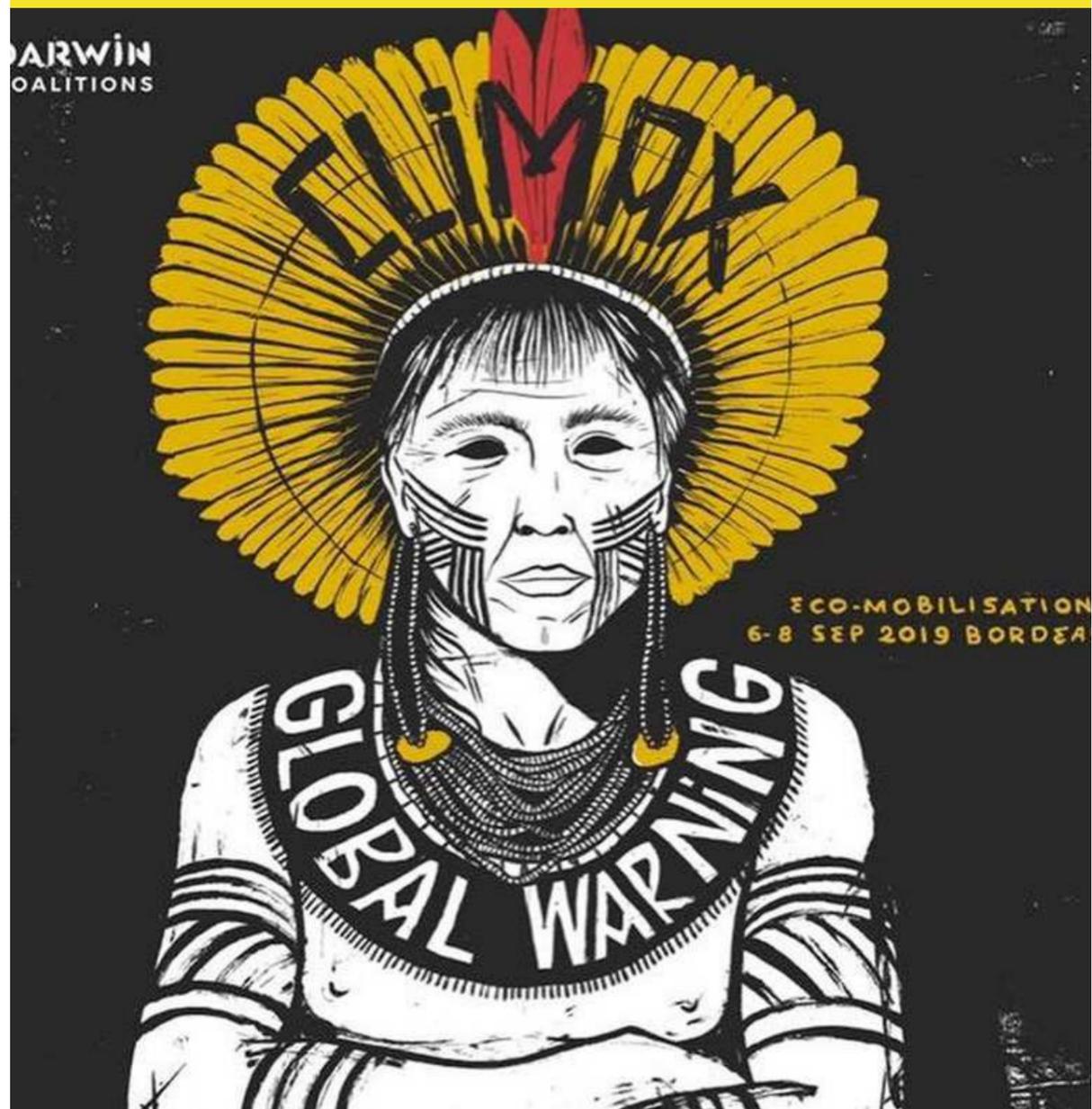
Edina Ifticene et François Chartier, chargés de campagne océans chez GREENPEACE FRANCE
Jean-Ronan Le Pen, co-président de l'association ZEA et ancien coordinateur de la Plateforme Océan et Climat
Marine Calmet, juriste à Naturerights et porte parole du collectif Stop Pétrole Offshore Guyane
Alain Deneault, auteur du livre "De quoi total est-elle la somme?" édition rue de l'échiquier, 2017
Marie Toussaint, Juriste et présidente de Notre Affaire à Tous.





2019 / CLIMAX AMAZONIE

DARWIN
COALITIONS



NATURERIGHTS A ÉTÉ PARTENAIRE DE L'ÉCO FESTIVAL CLIMAX QUI S'EST TENU À BORDEAUX DU 5 AU 8 SEPTEMBRE 2019 SUR LE THÈME DE "L'AMAZONIE, OU LE DÉRACINEMENT DU MONDE".

LA PARTICIPATION DE NR AU FESTIVAL S'EST INSCRITE DANS LA CONTINUITÉ DU PARCOURS DU CODE AMAZONIEN INITIÉ AU CONSULAT GAITÉ EN 2018.

CETTE PRODUCTION ÉVÉNEMENTIELLE A ÉTÉ RE-MOBILISÉE DANS LE CADRE D'UNE SÉRIE D'ÉVÉNEMENTS JUSQU'À CLIMAX, SELON UN PARCOURS THÉMATIQUE PLURIDISCIPLINAIRE ET UNE SUITE D'ÉVÉNEMENTS ORIENTÉS VERS LA PROMOTION DES DROITS DE LA NATURE ET DE L'AMAZONIE.



LE FESTIVAL CLIMAX, SEPTEMBRE 2019

EXPÉRIENCE UNIQUE EMPREINTE D'ÉMOTIONS ET DE MOBILISATIONS, CE FURENT QUATRE JOURS DE CONFÉRENCES, AGORAS, DE TABLES RONDES, DE CERCLES DE RÉFLEXION ET DE TRAVAIL AVEC DES EXPERTS, DES ONG PHARES, DES SCIENTIFIQUES, DES PHILOSOPHES, DES GRANDS TÉMOINS...

L'ÉVEIL AUX ENJEUX CLIMATIQUES ET SOLIDAIRES, LES CONCERTS, LES PERFORMANCES ARTISTIQUES, LES RENCONTRES ET LA MISE EN ACTION AUTOUR DU VILLAGE D'INITIATIVES LOCALES ET INTERNATIONALES SE SONT CONJUGUÉS ET ONT ATTIRÉ PLUS DE 33 000 PERSONNES POUR CETTE ÉDITION.

ENTRE LA PARTICIPATION AUX CONFÉRENCES CHAQUE JOUR, LA GESTION DES DÉLÉGATIONS AUTOCHTONES ET DES PERSONNALITÉS QUI Y ONT PARTICIPÉ, LE LANCERMENT DU PROGRAMME INCUBÉ WILD LEGAL, DE LA CAMPAGNE "DES DROITS POUR L'AMAZONIE", ET LA TENUE DU SHOWROOM DES SAVOIRS DE LA FORÊT, L'ACTION DE NR À CLIMAX ÉTAIT SYSTÉMIQUE.

LE THÈME : "L'AMAZONIE OU LE DÉRACINEMENT DU MONDE..."

Partout sur Terre, la destruction des forêts primaires est l'écho sourd de la folie d'une civilisation : la déforestation fait rage, le climat se réchauffe, les pollutions se multiplient, la biodiversité s'effondre, emportant dans sa chute les tribus natives et le reste de l'humanité. L'Amazonie ; l'un des deux poumons de la planète (avec les océans), essentiel à la production d'oxygène, véritable creuset de biodiversité, est saccagé, tels sont les symptômes tangibles du déracinement de notre civilisation, du déracinement des identités culturelles, du lien à la Terre...

Comment "repandre racine pour mieux s'unir" et répondre aux fléaux qui s'abattent sur les sociétés et les écosystèmes d'aujourd'hui ? Là est la question à laquelle souhaitait répondre le festival Climax.

CLIMAX a exploré quatre dimensions du déracinement: la déforestation, la condition des peuples racines, la mémoire de l'esclavage et la virtualité des sociétés modernes.



DÉLÉGATIONS AUTOCHTONES ET PERSONNALITÉS PUBLIQUES

Des représentants autochtones du monde entier sont venus pour participer aux diverses sessions d'échanges organisées. Ils ont été les garants de l'éveil d'un large public aux grands enjeux planétaires et de l'agrandissement de l'archipel des consciences autour du thème « l'Amazonie ou le déracinement du monde ».

CLIMAX a ainsi accueilli le grand cacique RAONI accompagné d'une délégation de peuples autochtones d'Amazonie, l'activiste écologique CASEY CAMP, le chef Papou MUNDIYA KEPANGA et une délégation venue de Guyane Française. Tous ensemble, ils ont porté la voix des peuples de la forêt et construit les voies d'un engagement commun vers sa sauvegarde.



Aux côtés de ces grands témoins, il y avait également des personnalités comme NICOLAS HULOT, HAÏDAR EL ALI, PABLO SERVIGNE... ainsi que des dizaines d'artistes et d'activistes mobilisés pour répondre aux principaux défis de notre siècle autour de conférences marquantes, de concerts exceptionnels et de soirées inoubliables!

Les équipes de NatureRights ont accompagné les délégations brésiliennes, préparé en amont les travaux juridiques et de plaidoyer, et coordonné les actions conjointement avec les équipes de DARWIN.

CONFÉRENCES

Les équipes de NatureRights ont préparé, animé et participé à plusieurs conférences :

→ **CONFÉRENCE INAUGURALE LE JEUDI 05/09,**

→ **« MINE DE RIEN – QUELLES PERSPECTIVES DE**



RÉSILIENCE LOCALE? » VENDREDI 6 SEPTEMBRE

avec l'intervention de Massiri Gueye, coordinateur du RSF, qui a présenté les initiatives résilientes en Guyane accompagnées par le Réseau, aux côtés de Lionel Poitevin, Directeur régional ADEME Nouvelle-Aquitaine, Haïdar El Ali, Directeur de l'Océanum de Dakar et ex-ministre de la protection de la Nature du Sénégal, et Thomas Binet, Fondateur de Vertigo Lab et ingénieur agronome.

→ **« QUELS DROITS POUR LES ÉCOSYSTÈMES ET LES PEUPLES AUTOCHTONES? »**



Samedi 7, débat animé par Marine Calmet, Juriste pour l'ONG Nature Rights ; avec William Bourdon, avocat au barreau de Paris et fondateur de l'association Sherpa; Valerie Cabanes Juriste en droit de la nature, es-

sayiste, Alexandre Sommer, Vice-président de l'Organisation des Nations Autochtones de Guyane (ONAG) et Irène Bellier, Anthropologue spécialiste de l'anthropologie des organisations internationales et des Peuples autochtones.

ACTIONS

→ **LANCEMENT DE WILD LEGAL**

Lancement du programme interactif WILD LEGAL, un projet incubé par NatureRights devenu aujourd'hui une véritable association pour la transition écologique par le Droit présidée par Marine Calmet.

WILD LEGAL, tel un défi juridique pour former la future génération d'avocats aux droits de la Nature, a lancé un concours sur le cas de l'empoisonnement des cours d'eau et des populations au mercure en Guyane française.





→ **LANCEMENT DU SHOWROOM "SAVOIRS DE LA FORÊT"**

Le festival a marqué l'inauguration du Showroom des Savoirs de la Forêt, dans le Drugstore de Darwin Eco-système, permettant ainsi la mise en place d'un espace dédié à la valorisation des savoirs et savoirs-faire guyanais, mais pas que. Des productions artisanales du Brésil et d'Equateur ont également été mises en avant, sans oublier les artisans eux-mêmes, les communautés et les projets co-portés par les associations locales et le RSF.

→ **PETITION POUR RECONNAÎTRE LES PEUPLES AUTOCHTONES DE GUYANE**

NR a promu la pétition de l'ONAG afin de demander la reconnaissance officielle des Peuples Autochtones de Guyane. Pour rappel, la France nie l'existence de droits spécifiques aux six nations Autochtones de Guyane au motif de "l'indivisibilité de la République".

→ **"DES DROITS POUR L'AMAZONIE !"**

L'artiste Denilson Baniwa a représenté le jaguar sur les murs de DARWIN pour rappeler que les peuples autochtones sont porteurs d'une sagesse ancestrale fondée sur une relation harmonieuse entre l'homme et la nature.

Pour le peuple Baniwa, le jaguar est invoqué dans le dernier rite de passage lors de l'apprentissage du chamanisme comme l'esprit le plus puissant pour nous reconnecter au vivant. Le Jaguar incarne les droits de la Nature.

De ce Jaguar, NatureRights en a fait le symbole de la nécessaire reconnaissance des Droits de l'Amazonie, à travers une approche systémique.



→ **2019 : PARCOURS ANNUEL**

L'INSTALLATION DU CODE AMAZONIEN AU CONSULAT GAITÉ EN 2018 A ÉTÉ LE POINT DE DÉPART D'UN VÉRITABLE PARCOURS. AINSI, AVANT DE PRENDRE FIN AU FESTIVAL CLIMAX, LE CODE AMAZONIEN S'EST INSTALLÉ, SUR TOUTE L'ANNÉE 2019, AU SEIN DE DIVERS ÉVÉNEMENTS ET AUTRES FESTIVALS POUR LA SENSIBILISATION DU PUBLIC.



JAIDER ESBELL

En décembre 2019, NR a organisé l'exposition "It was Amazon" de l'artiste Jaider Esbell lors du lancement de la campagne "On est prêts à Agir pour le vivant". Les youtubeurs du collectif "On est prêts" avaient alors relevés 11 défis pour sensibiliser leurs communautés à un mode de vie éco-responsable.

Jaider Esbell, du peuple Makuxi au Brésil, montre dans son exposition les multiples violations perpétrées par les multinationales en Amazonie et la résistance des peuples indigènes face à celles-ci. Par le biais d'une série d'oeuvres militantes, l'artiste pluridisciplinaire, critique, peintre et producteur de culture exprime son indignation et interpelle les consommateurs sur leurs impacts.



DAIARA TUKANO @ LA BASE

NR a organisé à la BASE, en mai 2019, une exposition sur les oeuvres de Daiara Tukano, militante et artiste plasticienne autochtone du Brésil, appartenant au peuple Tukano do Alto Rio Negro. Daiara est titulaire d'un Master en droits humains de l'université de Brasilia, chercheuse en droit à la mémoire et à la vérité des peuples autochtones.

La soirée s'est déroulée avec des chants, des peintures corporelles et une prise de parole sur la résistance autochtone de l'artiste en partenariat avec CSIA-Nitassinan et Fondation France Libertés.

ET AUSSI...

Participation à Regards de Guyane Exposition à l'université d'Aix en Provence



ISLA LES EMBIEZ

NatureRights était partenaire de Isla les Embiez, un Eco-festival de trois jours sur l'île des Embiez, en Méditerranée. Une parenthèse musicale, avec conférences, rencontres, cours de yoga, parcours artistiques et concerts... l'occasion pour Marine Calmet de rappeler la sagesse des Peuples Autochtones à travers des récits et de cérémonies.

WE LOVE GREEN

We Love Green est un festival de musique engagé dont l'objectif est de sensibiliser l'opinion, influencer les publics, modifier les comportements et participer à un mouvement de fond auquel tout citoyen peut collaborer, notamment, en matière de transition écologique et de développement durable.

NR était partenaire du festival WLG qui a eu lieu au Bois de Vincennes, à Paris, du 1 au 3 juin 2019. Accueillant environ 80 000 festivaliers, ce partenariat s'était créé autour du Code Amazonien et de la Campagne Glyphosate. Ce fût l'occasion de produire une exposition sur la Guyane, des pochoirs pour les droits de la Nature et faire la promotion du dépistage du taux de glyphosate auprès de nouvelles personnes.



INVESTIR DES TERRI- TOIRES RÉSILIENTS



- LE CONSULAT
- LA BASE
- OCCUPATION COLLECTIVE DU TEP
- COLLABORATIONS

TIERS LIEUX, MICRONATIONS URBAINES, TERRITOIRES EN QUÊTE D'AUTONOMIE, EXPÉRIENCES

Dans un momentum de remise en question de nos sociétés, il est nécessaire de se réinventer.

Dans cette dynamique, NatureRights cherche à co-construire des territoires qui cherchent à construire une société plus juste et durable et qui sont des espaces d'expériences et de démonstrations des solutions de demain. Tiers lieux, "micro-nations" urbaines, territoires culturels, ... ces espaces-temps incarnent localement et concrètement les luttes globales afin de :

- sensibiliser un public urbain à un mode de vie plus éthique & responsable
- promouvoir et fédérer les acteurs du changement
- co-construire un système alternatif, orienté vers plus d'autonomie et de résilience.
- expérimenter des nouvelles formes de gouvernance, des innovations

Communs, économie sociale et solidaire, écologie, gouvernance participative, solidarité, nouvelles technologies, biomimétisme ... sont autant de mouvements, d'initiatives et d'actions venus d'horizons différents afin de remettre du sens et des valeurs dans le "vivre ensemble", partager des valeurs et une volonté commune de construire un avenir plus juste pour tous.

Depuis 2016, NatureRights participe au lancement et/ou au développement de cette dynamique multiforme : Mouvement d'occupation "Nuit Debout", micronation "le Consulat", tiers lieu associatif "La Base", explorations d'éco lieux autonomes "Mains-tenant", "la suite du monde", "TEP Menilmontant"... autant de laboratoires des futurs souhaitables qui expérimentent l'autonomie et célèbrent le sens et l'éthique.

NatureRights investit des territoires de multiples manières, par l'occupation, l'animation, la création de contenus liés à son champ d'action, le recrutement d'acteurs et la mobilisation des réseaux pour créer des passerelles entre les mondes.



2014 : CRÉATION DE L'ASSOCIATION GANG

GROUPE ACTION NEO GREEN, avec une équipe issus des milieux artistiques et de la nuit, qui sera la tête de proue des Tiers-lieux engagés, à travers la création du Consulat suivi de la Base.



2016 : NUIT DEBOUT

Participation active au mouvement « Nuit Debout » à Paris République. Partage de bureaux au médiacenter, animation des assemblées, coordination avec les mouvements étrangers, inter-orgas.



2016 : LE CONSULAT DE LA RUE BALLU, MICRONATION ÉPHÉMÈRE PARIS 9E

Le premier Consulat s'est tenu fin 2016, Paris 9ème et a fédéré, en l'espace de trois semaines, une centaine d'acteurs de l'écologie et de l'Economie Sociale et Solidaire, et totalisé environ 6000 entrées.



2018 : LE CONSULAT DE LA GAITE, MICRONATION ÉPHÉMÈRE PARIS 14E

Le deuxième Consulat, en Juin 2018, a investi une surface de 3000 m² Paris 14ème pour une durée de 6 mois, pour y créer un espace urbain des alternatives, dont les visites ont atteint des pics de 15.000 personnes par mois.



2019 : LA BASE (PARIS 11)

NatureRights est une des associations fondatrices du lieu dit La Base Paris, un coworking regroupant les principales associations du mouvement climatique : Alternatiba Paris, le Consulat, Notre Affaire à tous, le Mouvement, ANV COP21, FAIR[e], Utopia, Partagez c'est sympa et 350.org



2020 : LE CONSULAT VOLTAIRE (PARIS 11)

Troisième Consulat au cœur de Paris, avenue Parmentier pour une durée de deux ans, pour y créer une résidence d'artistes et un lieu de construction des alternatives urbaines. Projet en stand-by en 2020 à cause du COVID.





2020, LE CONSULAT VOLTAIRE PARIS 11



DEPUIS 2016, NR EST ENGAGÉ AVEC LE G.A.N.G. (GROUPE ACTION NÉO GREEN) DANS LA CRÉATION DU CONSULAT, UN LIEU HYBRIDE ITINÉRANT ET ÉPHÉMÈRE AU COEUR DE PARIS. IL A POUR VOCATION DE CONCILIER FÊTE ET ENGAGEMENT AU SEIN D'UN ESPACE DE VIE À VISÉE ÉCO-RESPONSABLE, CULTURELLE, SOCIALE ET SOLIDAIRE. APRÈS UNE PREMIÈRE EXPÉRIENCE RÉUSSIE EN 2016 DANS LE 9ÈME ARRONDISSEMENT DE PARIS, NR A PARTICIPÉ EN FIN 2018, À L'ORGANISATION DU CONSULAT II DANS LE 14ÈME ARRONDISSEMENT DE PARIS : LE CONSULAT GAITÉ, ET EN 2020, LA MISE EN PLACE DU CONSULAT III À VOLTAIRE DANS LE 11ÈME ARRONDISSEMENT DE PARIS.



CONSULAT VOLTAIRE

En 2020 et pour une durée de trois ans, le Consulat investit un espace de 3000 m2, métro Voltaire, pour sa troisième édition.

Le Consulat est un espace urbain éphémère prônant un art de vivre festif, engagé et éco-responsable. Ouvert 24h/24, c'est un centre d'art, une cantine, un lieu de convivialité, un espace mutualisé, de résidences pour artistes, activistes et entrepreneurs, qui invite à la réflexion sur les mutations sociétales d'aujourd'hui. Chaque Consulat est pensé comme un pavillon universel représentant les alternatives positives qui font bouger le monde d'aujourd'hui.

EN 2020 ET 2021, UN CONSULAT SUR 3.000 M2 À VOLTAIRE (PARIS 11) ANIMÉ PAR LE GANG, LE GANG DU GANG, DES ARTISTES ET DES BÉNÉVOLES POUR :

→ **PENSER** : Projection de films, participation à des débats, conférences, formations... autour des enjeux de la culture, de l'environnement, de l'Économie Sociale et Solidaire, et du mouvement des communs.

→ **AGIR** : S'engager dans l'action locale, informer, participer, coopérer, sensibiliser et oeuvrer ensemble pour changer nos paradigmes actuels et faire grandir la société avec des valeurs solides et partagées.

→ **DANSER** : Des concerts live en soirée, mais aussi des cours de danse, de yoga, de méditation, et autres pratiques holistiques...

→ **RÉUNIR** : Des rendez-vous pour se rassembler: cantine, co-working, expositions, radio, performances, événements, brocantes, ateliers, brunchs...

2020, L'ACTIVITÉ DU CONSULAT VOLTAIRE A ÉTÉ SUSPENDUE À CAUSE DU COVID.



HORS PÉRIODE COVID, EN MOYENNE SUR L'EXPLOITATION DE TOUS LES CONSULATS CONFONDUS :

→ ENTRE 10 000 ET 20.000 VISITEURS PAR MOIS SELON LA PROGRAMMATION

→ UNE CENTAINE DE MANIFESTATIONS ARTISTIQUES

Artistes en résidence, Expositions, soirées de la FIAC (Foire Internationale d'Art Contemporain)...

→ UNE CENTAINE DE CONFÉRENCES

Au rythme de 5 par semaine, des tables rondes et conférences sur des thèmes aussi variés que l'écologie, économie sociale et solidaire, le numérique, nouvelles technologies réunissant des personnalités publiques, politiques et associatives

→ UNE CENTAINE DE RÉSIDENCES

Associations, Artisans Artistes, installés de manière éphémère ou permanente dans les bureaux, l'espace de coworking, les ateliers ou dans le fablab.

→ UNE CENTAINE DE CONCERTS

→ 50 PERFORMANCES

→ UNE CENTAINE DE CHEFS

→ UNE CENTAINE D'ASSOS EN COWORKING

→ DES CENTAINES DE BÉNÉVOLES

→ 500 000 VISITES SUR LE SITE WEB SUR LE DERNIER MOIS D'EXPLOITATION

→ 16 000 ABONNÉS FACEBOOK

→ 9000 FOLLOWERS INSTAGRAM

→ RADIOGANGSTERRE

L'ACTION DU CONSULAT

Le Consulat est un lieu privilégié pour permettre de partager des valeurs, mettre en avant des projets et actions de terrain, et renforcer les synergies.

Ainsi, NR s'est particulièrement impliqué dans l'axe "Penser" du Consulat à travers l'organisation de conférences abordant des thèmes multiples : écologie, développement durable, économies alternatives, démocratie participative, nouveaux formats de journalisme, éthique et numérique...

NR a également produit le Code Amazonien qui s'est tenu durant le mois d'octobre 2018 sous forme de résidence artistique.

CONSULAT EN 2019

Lorsque le Consulat n'a pas son territoire, il en investit d'autres avec sa philosophie, ainsi tout au long de l'année le Consulat a participé à :

→ Conférence à **LA FIAC** en octobre 2019 pour une conférence art et environnement

→ Programmation à **LA BIENNALE DE PANAME**

→ **CRÉATION DE LA BASE**

→ **RAVE4CLIMATE** en co-organisation avec Give a fuck au sein de «la Marche du Siècle» pour le climat. La Rave pour le Climat a permis le rassemblement des acteurs de la nuit et de la mode avec des citoyens, gilets jaunes, associations et syndicats pour revendiquer une société plus respectueuse de la nature et des hommes dans une ambiance festive et conviviale.

→ **WELOVEGREEN**

Depuis 2017, un partenariat avec le festival We love green permet de créer une programmation Consulaire.



→ **CHANGE NOW SUMMIT**

Programmation d'artistes dans le cadre du sommet Change now pour valoriser les innovations pour la planète, avec we love green.

→ **"ON EST PRÊTS" AU FESTIVAL DE CANNES**

Organisation de conférences de presse et de nouveaux récits

PERSPECTIVES 2021-2023

Depuis le déploiement événementiel du premier Consulat (Rue Ballu) en 2016, le Consulat s'est mué en tiers lieu éphémère et nomade dans Paris.

Aujourd'hui plébiscité par les collectivités, les institutions et les acteurs privés, le modèle du Consulat s'essaie par son expertise, sa méthode et la vision de la ville qui sous-tend chaque projet.

Le Consulat s'ancre désormais plus durablement aux quatre coins de la capitale avec une programmation culturelle thématique autour du cinéma, de la mode, de la musique, de l'art, de l'artisanat; et avec un même mode opératoire : utiliser la force de l'art pour sensibiliser et mobiliser.





2019, LANCEMENT DE LA BASE, PARIS 11E



EN FÉVRIER 2019, NATURERIGHTS A INITIÉ AVEC LES ASSOCIATIONS ALTERNATIBA, ACTION CLIMAT PARIS, FAIR(E) UN MONDE ÉQUITABLE, LE MOUVEMENT, UTOPIA, NOTRE AFFAIRE À TOUS, PARTAGER C'EST SYMPA, LE CONSULAT ET 350.ORG, LA CRÉATION D'UNE BASE D'ACTION SOCIALE ET ÉCOLOGIQUE. "LA BASE" TIERS-LIEU SITUÉ AU COEUR DE PARIS EST VITE DEvenu LE QG DE LA MOBILISATION CITOYENNE POUR LA JUSTICE CLIMATIQUE ET SOCIALE RÉPONDANT AU BESOIN DE COORDONNER LES ACTIONS ET MUTUALISER LES FORCES DES ACTEURS CLIMAT.

La Base, c'est LE lieu où tout citoyen qui souhaite s'engager peut trouver des informations afin de forger ses convictions et rejoindre des projets d'organisations engagées.

AINSI, ELLE RASSEMBLE DIVERS COLLECTIFS ET ASSOCIATIONS EN LEUR METTANT À DISPOSITION DES ESPACES DE BUREAU, DES SALLES DE RÉUNION, UN BAR ASSOCIATIF, UNE PROGRAMMATION ÉVÉNEMENTIELLE ET LA MUTUALISATION DE MATÉRIEL SPÉCIFIQUE.

Espace de vie, de rencontre, d'échange et de coworking, son objectif est de fédérer les citoyens et les acteurs associatifs pour permettre l'accélération de la mobilisation pour la justice climatique et sociale.

La Base agit sur trois axes :

- **SENSIBILISER** par la promotion d'alternatives et de solutions qui permettent de construire une société soutenable, plus juste, plus solidaire et plus conviviale ;
- **MOBILISER** massivement par l'échange, la formation, l'organisation d'actions ;
- **AGIR** et proposer des actions à celles et ceux qui cherchent à s'engager pour la première fois.

Abordant le sujet de la justice climatique et sociale de pleins de points de vue différents, La Base propose des conférences, des tables rondes, des soirées pour un public parfois convaincu et parfois non. Sur les prochaines années, La Base s'est donné pour objectif d'amplifier la mobilisation citoyenne pour le climat à l'échelle nationale. Le projet vise à se développer ailleurs en France et des bases sont envisagées déjà à Marseille et autres villes de France.

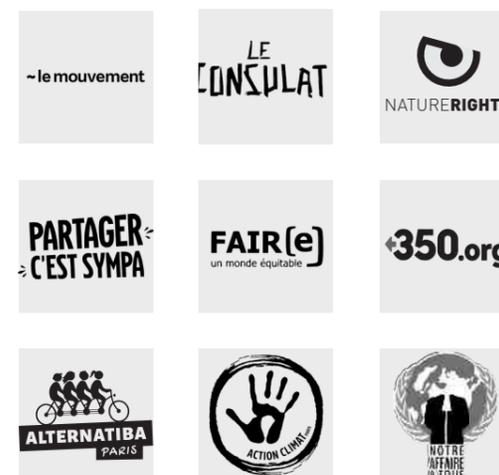
DEPUIS UN AN, CE PROJET EST PORTÉ PAR UN GROUPE D'ASSOCIATIONS ET UNE COMMUNAUTÉ DE BÉNÉVOLES.

- PRÈS DE 10.000 ADHÉRENT·ES
- 182 ÉVÉNEMENTS
- 34 ASSOS EN COWORKING QUI SE SONT SUCCÉDÉES SUR L'ANNÉE
- DES CENTAINES DE BÉNÉVOLES

NOS ACTIONS

NR a été l'une des organisations fondatrices du projet et fait parti aujourd'hui des organisations résidentes prenant part à la coordination. Nous cherchons à créer une base commune inter-organisations pour mutualiser les ressources, favoriser la convergence des luttes et coordonner les actions militantes, créer de l'intelligence collective pour obtenir plus de résultats et de victoires.

NR a participé tout au long de l'année à une démarche de renforcement des dynamiques inter-associatives, la création d'événements, construire la scénographie, et animer la programmation éditoriale.



ACTIONS NOTOIRES ORGANISÉES PAR LA BASE EN 2019

LA MARCHÉ DU SIÈCLE & RAVE POUR LE CLIMAT

La Marche du Siècle ce sont alors plus de 350 000 personnes en France, dont 107 000 à Paris, qui se sont réunies pour appeler au changement du système industriel, politique et économique qui nuit à l'environnement, la société et aux individus.

BLOQUONS LA RÉPUBLIQUE DES POLLUEURS

Bloquons la République des Pollueurs a été la plus grande action de désobéissance civile de France pour le climat : 2500 citoyen.ne.s se sont mobilisé.e.s pour bloquer le parvis de la Défense à Paris, dénoncer la collusion lobbies privés - gouvernement et stopper directement des activités climaticides.

PROCÈS DES DÉCROCHEURS ET

DÉCROCHEUSES DE PORTRAITS,

Des militants écologiques ont été poursuivis en justice pour avoir décroché des portraits officiels d'Emmanuel Macron pour dénoncer l'inaction climatique du chef de l'Etat. Des manifestations de soutien ont été alors organisées.

SUPERLOCAL

Soutenir et créer des collectifs locaux en lutte contre des projets et sites polluants ou injustes partout sur le territoire français. En vue des élections municipales 2020, l'objectif est d'informer la population des projets inutiles et dénoncer leurs impacts pour forcer les prises de décisions politiques les concernant. Via une cartographie en ligne, le recensement des luttes locales et des collectifs qui les mènent.





2019, OCCUPATION COLLECTIVE DU TEP

< MARS 2019 / TEP - TERRE ECOLOGIE POPULAIRE @ MENILMONTANT, PARIS 11



À PARTIR DE MARS 2019, NATURE RIGHTS A PARTICIPÉ À L'INSTALLATION D'UNE ZAD : TERRE D'ÉCOLOGIE POPULAIRE - LA TEP - SITUÉE À MÉNILMONTANT AU COEUR DE PARIS, AVEC UN COLLECTIF D'ASSOCIATIONS DONT ALTERNATIBA, ANV COP21, LES AMIS DE LA TERRE, LA CHAISE EN ACTION...

CE PROJET A VU LE JOUR DANS LE BUT DE LUTTER CONTRE UN PROJET DE BÉTONISATION D'UN ESPACE QUI ÉTAIT AUPARAVANT UN TERRAIN EN LIBRE ACCÈS POUR FAIRE DU SPORT, SE RENCONTRER, SE DÉTENDRE...

Alors qu'il était un lieu vivant propice aux rencontres et à la détente, la ville de Paris a annoncé, en 2016, le lancement d'un programme immobilier engendrant la bétonisation de tout le Terrain d'Éducation Physique - le TEP - de Menilmontant. Après le début des travaux et de la destruction de cet espace, habitants du quartier et associations l'ont réinvestis pour le remettre en état, l'ouvrir au grand public et le mettre au service du changement écologique.

Ayant obtenu gain de cause avec l'abandon du projet,

suite à l'annonce de la Mairie de Paris d'abandonner les travaux sur le TEP Ménilmontant le 3 juin 2019, le TEP est devenue la TEP Ménilmontant, une véritable ZAD en plein coeur de Paris qui propose une micro activité agricole dont la vocation pédagogique est associée à la réduction des déchets du quartier, met à disposition des espaces d'accueil et sportifs, accueil différents événements culturels et festifs...

APRÈS AVOIR OBTENU L'ABANDON DU PROJET DE BÉTONISATION, LE TEP EST TOUJOURS EN PLACE ET CHERCHE À CONSOLIDER L'ANCRAGE TERRITORIAL ET DYNAMISER L'ACTIVITÉ DE QUARTIER

→ **20 ÉVÉNEMENTS** entre pic nics, agoras citoyennes et ateliers d'urbanisme participatif, chantiers participatifs...

→ **COMMUNAUTÉ ACTIVE DE 400 PERSONNES** qui ont participé à l'ouverture, des habitants du quartier, mais aussi militants, familles, parisiens...

PERSPECTIVES → Poursuivre et accélérer le travail que nous avons engagé pour garantir que le projet Terre d'écologie populaire réponde aux attentes et besoins des nous tout les habitants du quartier et de Paris en général



COLLABORATIONS

2019 / DARWIN ECOSYSTEME DE LA CASERNE NIELS, BORDEAUX



EN 2019, NATURE RIGHTS A COLLABORÉ TOUT AU LONG DE L'ANNÉE AVEC DARWIN, L'ÉCOSYSTÈME DE LA CASERNE NIELS, EN VUE D'INSTALLER UN SHOWROOM ET DE PARTICIPER À L'ORGANISATION DE L'ÉCO-FESTIVAL CLIMAX.

Installé dans une ancienne caserne militaire de près de 20.000 m2 depuis 2008, Darwin est un espace dédié au développement économique responsable, à l'entrepreneuriat social, à la transition écologique et à l'activisme citoyen. **C'EST UN LIEU D'EXPÉRIMENTATION, D'INNOVATION ET D'HYBRIDATION POUR INVENTER DE NOUVEAUX MODÈLES DE DÉVELOPPEMENT BASÉS SUR L'INTELLIGENCE COLLECTIVE, LES CROISEMENTS ET LES LIENS ENTRE LES COMMUNAUTÉS ET LES INDIVIDUS.**

Véritable écosystème vertueux mêlant art, cuisine, éducation, sport, solidarité, économie et initiative citoyenne,... il est le lieu d'une cohabitation d'activités à la fois économiquement denses et socialement responsables. Darwin est la preuve par l'exemple que l'on peut refonder collectivement nos visions de la ville souhaitable et garantir la diversité d'un territoire. C'est aussi l'espace d'une démonstration de la performance énergétique et de la résilience écologique plus que jamais nécessaire à notre société aujourd'hui.

2019 / LA SUITE DU MONDE, BANDIAT

ÉCHANGE ET COORDINATION AVEC LA SUITE DU MONDE, DANS LE CADRE DE RÉFLEXIONS ET RECHERCHES COMMUNES SUR DES TERRITOIRES AUTONOMES ET RÉSILIENS SITUÉ DANS LA COMMUNE DU BANDIAT

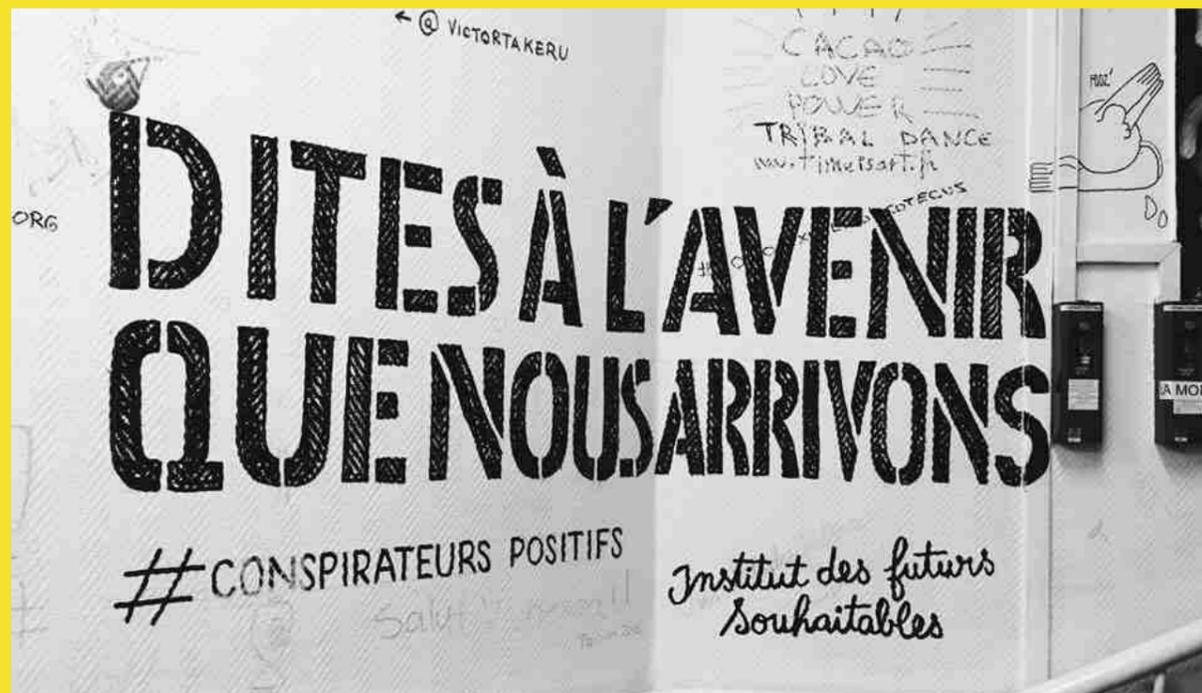
La Suite Du Monde est une coopérative qui acquiert des terres agricoles et des biens immobiliers pour, ensuite, les mettre à disposition de projets liés à l'habitat, la production agricole, l'énergie, l'organisation collective, l'événementiel, l'éducation, ou toute activité permettant davantage d'autonomie. Elle met également en oeuvre des ateliers d'apprentissages de certains outils, pratiques, savoir-faire et savoir-être pour favoriser une réflexion commune sur le monde de demain.



Les Communes Imaginées, telles que celle de Bandiat, sont des lieux ouverts rassemblant des collectifs, des associations ou des individus pour travailler en réseau et mobiliser, de manière collective, les lieux et les outils de la Suite du Monde.



CORPO- RATE



- ORGANISATION
- FINANCES
- ANNEXES



ORGANISATION



NatureRights est une association loi 1901 créée en Janvier 2009 pour promouvoir les droits de la nature selon une approche systémique. En 2018 un établissement secondaire a été créé en Guyane Française. L'année 2018 a permis un travail de restructuration et de consolidation de l'association afin d'absorber la croissance connue sur ces trois dernières années, s'adapter au changement d'échelle et pérenniser son action.

STRUCTURES JURIDIQUES

En France, NatureRights est une association loi 1091 créée en Janvier 2009 dont le siège est à Paris. NR fonctionne selon les critères d'intérêt général, avec un fonctionnement démocratique et transparent, une gestion désintéressée. Étant ouverte à tous les publics, elle est à caractère non lucratif, laïque et apolitique.

NR est liée à la Fondation NATURERIGHTS de Droit Privé Belge. En 2018, un établissement secondaire de NatureRights a été créé à Cayenne, nommé le «Réseau des Savoirs de la Forêt Guyane».

MODALITÉS DE GOUVERNANCE

L'association se compose de l'Assemblée Générale, du Conseil d'Administration, des équipes et membres actifs.

L'Assemblée générale (A.G.) est constituée de membres d'honneur, de membres actifs et de membres adhérents

NATURERIGHTS FRANCE c/ Maison des associations
8 Rue du Général Renault, 75011 Paris. NATURERIGHTS
GUYANE c/ Maison des associations 81, rue Christophe Colomb,
97300 Cayenne. NatureRights est une Association loi 1901 à but
non lucratif enregistrée à la préfecture le 17/01/2009, annonce
publiée au Journal Officiel N°20090003 - 1151.
FONDATION NATURERIGHTS c/ Jean Constantinesco
40, rue d'Espagne 1060 Bruxelles. NatureRights est une
Fondation de Droit Privé Belge, créée le 18/06/2009 au Greffe
de Bruxelles sous le numéro 0812349462 dont le siège se situe
au 40, rue d'Espagne 1060 Bruxelles (c/ CONSTANTINESCO).
NatureRights a été agréé au programme de "TGE" Trans Giving
Europe, sous l'égide de la Fondation du Roi Baudouin, qui lui
permet de percevoir des donations déductibles d'impôts de treize
pays européens et aux Etats-Unis.

et regroupe 64 membres de l'association tous confondus fin 2019. Toutes les personnes de l'équipe sont des membres actifs à l'AG et décident des orientations et des activités de l'association.

Le Conseil d'Administration a été réélu en Juillet 2019. Le Conseil d'Administration est composé de 8 membres:

Samanta Novella (Présidente & co-fondatrice); David Rosier (Vice Président & co-fondateur); Claire Guy (Trésorier); Marie De Franca (Secrétaire), Pierre Johnson, Ivan Minson, Florent Delforn, Marion Nguyen.

Les anciens membres du Conseil d'Administration ont rejoint le Comité d'Orientation Stratégique créé à cet égard, notamment : Ghita AAJAD, Lionel Bensemoun et Jean Constantinesco (co-fondateur).

Un travail est mené actuellement afin de rapprocher et améliorer les liens entre le Conseil d'Administration et l'équipe opérationnelle.

Une réflexion est menée actuellement autour de la création d'une gouvernance structurée selon les lois du vivant, plus inclusive, plus horizontale et plus adaptée au mode opératoire de l'organisation.

COMITE PROJETS

NatureRights fonctionne avec des groupes de travail distincts nommés « comité projet ». Chaque comité projet dispose de ses propres membres, d'une gouvernance adhoc et d'actions spécifiques.

La gouvernance s'appuie sur un mode démocratique et horizontal, les décisions étant prises collectivement au sein des équipes du projet.

Il y a à ce jour quatre comités projets au sein de la structure : « Plaidoyer Droits de la Nature », « Le Consulat », «RSF Guyane», «Amazonie».

STRUCTURATION INTERNE

Le changement d'échelle et la diversification des activités, notamment les projets de terrain et construction d'alternatives ont requis une réorganisation interne, afin de mettre en place de procédures de gestion, permettre une meilleure autonomie des pôles, et donner une meilleure lisibilité au projet et à l'organisation.

Ainsi, le travail de réorganisation interne a permis de construire le cadre logique, poser les grandes valeurs, et ainsi définir les objectifs, les moyens d'action, et les contours des activités. (Voir Annexe).

IL EN A DÉCOULÉ LA DÉFINITION DE TROIS GRANDS PÔLES D'ACTIVITÉS, ET LE DÉVELOPPEMENT DE CHAQUE PROGRAMME / PROJETS AU SEIN DES PÔLES RÉPOND AUX OBJECTIFS DE CHAQUE PÔLE.

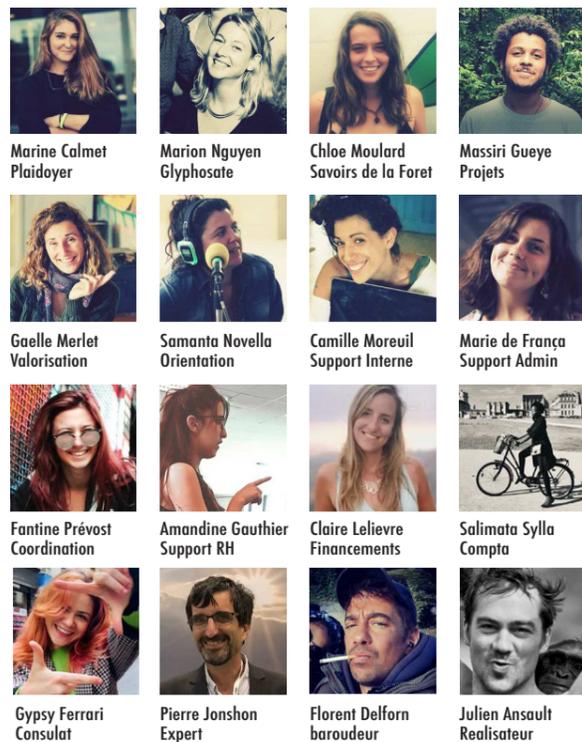
PÔLE PLAIDOYER : Droits de la Nature, Droits des Peuples Autochtones, Mobilisations

PÔLE ALTERNATIVES (SF) : Accompagnement de Projets (agroécologie, culture, territoire), Savoirs Traditionnels (Transmission de savoirs, Création de Contenu,

Développement de filières en artisanat et éco-tourisme)
PÔLE VALORISATION : Productions évènementielles, Tiers Lieux et Territoires.

NR travaille sur chacun des pôles avec un réseau de collaborateurs et des membres actifs investis sur chaque axe de travail et des projets associatifs. NR bénéficie du soutien d'un réseau d'experts en accompagnement des actions de terrain.

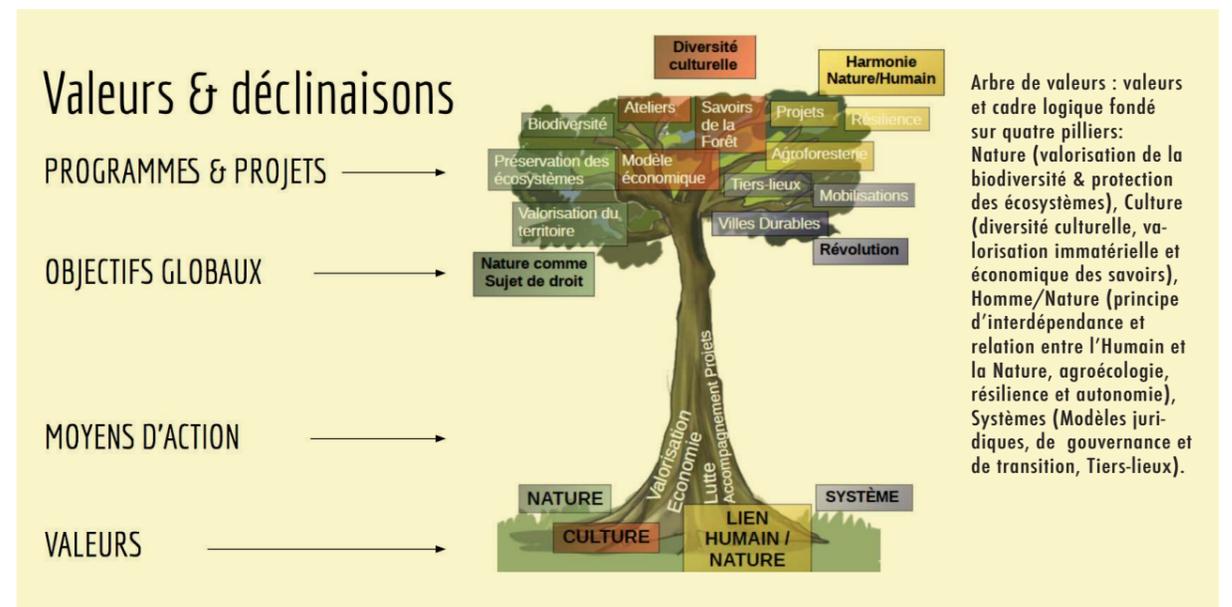
ORGANISATION ET EQUIPES



L'équipe opérationnelle est organisée selon les pôles, et se compose de : deux salariés, quatre auto-entrepreneurs, un stagiaire, un service civique, des bénévoles, ainsi que des membres actifs de l'association mobilisés sur différents projets et réflexions (64 à ce jour avec des implications et statuts divers impliquant l'équipe interne) Les équipes sont réparties en France métropolitaine et en Guyane. L'équipe active en 2019-2020 est composée d'une dizaine de personnes, dont cinq assurant les fonctions d'appui.

PLAIDOYER : Marine Calmet (Chargée de Plaidoyer Droits de la Nature), Marion Nguyen (Chargée de Plaidoyer Glyphosate), et en support ou mission ponctuelle: Leonardo Amorim, Thea Droguez, Louis Derrien

ALTERNATIVES, SAVOIRS DE LA FORÊT : Chloé Moulard (Chargée du RSF), Massiri Gueye (Chargé des projets), Pierre Johnson (expert), Amelie Charoy et en support ou mission ponctuelle: Julia Guerinaud (SC)



TIERS LIEUX : Gypsy Ferrari, Lio, Gaëlle Merlet et GANG Team

SUPPORT : Gaëlle Merlet (Chargée de communication et Valorisation), Fantine Prévost (Coordination générale et de projet), Samanta Novella (Inspiration et Orientation générale), Amandine Gauthier (Support Admin RH); Claire Lelievre (Financement) et en support ponctuel: Camille Moreuil (Support interne), Julien Ansault (filmaker), Marie De Franca (Admin), Salimata Sylla (Comptabilité), et Claire Guy (Financement)

D'autres membres bénévoles et membres actifs ont contribué aux activités tout au long de 2018 et 2019, dont : Benoit Scohy, Christophe Pierre, Alexis Tiouka, Caroline Terrier, Valentine Delaroa, Caroline Robin (Comm), Lorraine Champagne, Maguelone Frederic Moreau

NR a bénéficié de nombreux conseil d'experts et apports de soutiens dont : Julien Ansault, David Rosier, Diane et Daphné Maroger, Pierre Johnson, Lionel Bensemoun, Audrey Harris, Sophia Melas (ecotourisme)...

EVOLUTIONS RÉCENTES (2019)

- Adhésion ligue et arosep et capacité de prendre des services civique en mission.
- Création d'un établissement secondaire en Guyane avec un numéro de siret propre.
- Siège à la Maison des associations Paris 11ème.
- Mise en place d'une plateforme de gestion associative de comptabilité et de membres.
- Mise en place du blog de l'association et croissance de l'audience des réseaux sociaux.
- Mise en place d'un système collaboratif de centralisation des données NR
- Installation d'un espace bureau au sein La Base

RESSOURCES ET DÉVELOPPEMENT

NR a connu un changement d'échelle important sur ces deux dernières années notamment de par l'implantation de l'association sur le territoire Guyanais et la création d'activité d'accompagnement de projet dans le cadre de l'école des savoirs de la forêt, qui a concentré la majeure partie des ressources de l'association.

Le financement de NR sur ces deux dernières années a reposé en grande partie sur le Fonds Beee hébergé par la SWISS PHILANTHROPY FOUNDATION (SPF) qui a permis de structurer le projet en Guyane, et amorcer l'axe de valorisation et filières. Les activités de Plaidoyer bénéficient du soutien de la FONDATION HEINRICH BOELL et de LUSH. Les projets de terrain bénéficient de soutiens de la part de l'AGENCE FRANÇAISE POUR LA BIODIVERSITÉ, de la FONDATION LEMARCHAND ou des FONDS EUROPÉENS (Programme Best4Life), et de la FONDATION EQUILIBRE. Notre modèle de financement s'appuie principalement sur des appels à projets ou par le biais de demandes de financement spontanées pour des projets précis. De plus, NR s'appuie sur un réseau de partenaires selon chaque axe de travail dont l'apport en ressources non monétaires est considérable.

